Radio-Télévision

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14730 – 6 F

DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE




## Une défense occidentale au coup par coup

LA coalition politique au pouvoir en Allemagne dira, le 23 juin, à ses partenaires britannique, espagnol et italien, quel avenir elle a choisi de réserver à leur projet commun d'un avion de combat. Après les entretiens, vendredi 5 juin, à Bonn, entre le premier ministre britannique, M. John Major, et le chancelier Helmut Kohl, tout donne à penser que la réponse de l'Allemagne sera à l'image de ce que pense du sujet son ministre de la défense, M. Volker Rühe, à savoir que cet avion européen, conçu à l'origine pour faire face à une menace de l'Est, appartient déjà au passé avant que de voler.

Dans le même temps, on a appris, à en croire les milieux industriels de part et d'autre du Rhin, que l'Allemagne cherche en quelque sorte à pousser les feux, en pressant les Français de coopérer sur un programme de missile anti-navires, l'ANS, qui se veut le successeur de l'Exocet, baptisé la «terreur des amiraux» depuis les tirs au but réussis des Argentins contre des navires anglais durant la guerre des Malouines en 1982.

*En commençant à mettre de* l'argent sur ce programme, l'Allemagne accorde un sursis, jusqu'au 1er juillet, à la France – qui a longtemps renâclé parce que sa nouvelle loi de programmation militaire n'est pas arrêtée – pour qu'elle la rejoigne enfin.

APRÈS la décision des deux pays de se lancer dans le projet – vivement contesté à Washington comme du temps où le général de Gaulle a repris le contrôle de l'armée française en la retirant de l'OTAN – d'un corps européen à base de divisions française et allemande, il n'en faudrait pas plus pour que des optimistes, en France, se prennent à rêver sur le thème : Bonn joue à fond la carte de la coopération militaire avec Paris.

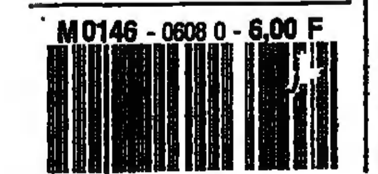
De l'existence d'un tel courant *en France,* on a une preuve avec ceux qui, déjà, espèrent sinon rallier l'Allemagne au programme Rafale au siècle prochain, du moins la convaincre de jeter les bases d'un rapprochement à long terme sur le projet d'un avion qui relèverait de la génération de l'Europe unie.

C'est sans doute aller très vite en besogne. En réalité, l'Allemagne est obnubilée par le coût de sa réunification, et M. Rühe, suivi en cela par son chancelier, est partisan avant tout de faire des économies. Il avance la nécessité de devoir réduire de quelque 70 milliards de francs son budget de la défense sur les dix à douze années à venir. Entre l'avion de combat européen et l'ANS, il n'y a guère à hésiter tant les deux programmes en cause sont loin d'avoir la même dimension.

L'ATTITUDE de l'Allemagne ressortirait plutôt de ce qu'on peut appeler le pragmatisme, c'est-à-dire un comportement qui est de plus en plus fréquent à l'Ouest, depuis la fin de l'empire soviétique, et qui consiste – *faute* d'une conception géopolitique d'ensemble que les dirigeants politiques et leurs responsables militaires ne sont pas en mesure de proposer – à pratiquer le coup par coup. Ni les Etats-Unis, avec le vote en cours de leur budget de défense au Congrès où sont rognés les crédits d'un «bouclier» spatial pourtant porté au pinacle, ni la France, avec la réorganisation encore assez mal argumentée de son dispositif militaire, n'échappent à cette observation.

*Lire page 20 l'article de JACQUES ISNARD*

M 0146 - 0608 0 - 6,00 F



Un entretien avec M. Andreï Kozyrev

## La Russie n'exclut pas de rectifier ses frontières

*Dans l'entretien qu'il a accordé au «Monde», vendredi 5 juin, à la veille de son départ pour les Etats-Unis, où il doit préparer la visite de M. Boris Eltsine, M. Andreï Kozyrev, ministre des affaires étrangères de Russie, expose notamment l'évolution prévisible de la CEI. Il n'exclut pas des modifications de frontières, si celles-ci obéissent aux principes de la CSCE. M. Kozyrev évoque le «poids du passé» sur l'attitude de certains militaires ou diplomates russes.*

MOSCOU

*de notre correspondant*

***«La domaine le plus délicat de la politique extérieure de la Russie, ce sont aujourd'hui ses relations avec les autres ex-républiques de l'URSS. La CEI a-t-elle encore un avenir? La Russie n'est-elle pas dès à présent passée à l'étape suivante, la constitution d'une communauté plus restreinte avec des pays acceptant de se placer sous sa tutelle?***

– La notion même de CEI est en train de se préciser. Les Etats qui se sont formés à la place de l'ex-Union soviétique ne peuvent pas se séparer sans garder quelques liens. A cet égard, nous cherchons à inciter le plus grand nombre possible de Républiques à participer. Au départ nous voulions le faire dans le cadre de l'Union, puis il est devenu évident que seule une communauté était envisageable.

» A la différence de Gorbatchev, nous ne voulions pas nous accrocher à tout prix à ce qui était déjà dépassé, c'était une perte de temps considérable et ça nous faisait courir le risque d'une effusion de sang «à la yougoslave».

» Notre principe reste le même, nous sommes prêts à la coopération, à l'intégration, aux actions conjointes, à aller aussi loin que le souhaite n'importe laquelle des républiques ou elles toutes. A l'heure actuelle, il semble que les Républiques commencent à mieux se situer dans le monde qui les entoure. Les Républiques européennes sont dans la sphère de la CSCE, ont affaire à des Etats hautement civilisés et souhaitent à l'évidence appartenir au monde civilisé. Le processus de leur retour à une union étroite et à une coopération avec la Russie traîne en longueur, mais je suis persuadé qu'elles y viendront tôt ou tard.

» Les Républiques asiatiques appartiennent à un autre monde et si, au début, elle avaient des illusions, confrontées à la réalité asiatique, elles ont déjà fait marche arrière.

Propos recueillis par JAN KRAUZE

*Lire la suite page 4*

## Réouverture partielle de la bande de Gaza

*Israël a décidé de rouvrir partiellement la bande de Gaza à* partir du lundi 8 juin, après la fête de la Pentecôte juive, célébrée dimanche, l'armée ayant exprimé des craintes que ce territoire de 750 000 habitants, fermé depuis le 25 mai, n'implose. Mais les cinq mille colons juifs qui habitent le territoire réclament une solution plus radicale : *«Il faut chasser les quelque 1 200 activistes arabes»*, explique leur président élu, M. Zvi Haendel.

*Lire page 20 le reportage de PATRICE CLAUDE*

Se défendant de toute «action de politique intérieure»

## M. Mitterrand lance une campagne d'«explication» sur le traité de Maastricht

*M. François Mitterrand a lancé, vendredi 5 juin, sa campagne pour la ratification du traité de Maastricht. Le président de la République a souhaité que la perspective du référendum, qu'il avait annoncé au lendemain de la défection du Danemark, donne lieu à une «formidable explication» à travers le pays et que «l'importance de l'enjeu» permette de dépasser les clivages. Le président de la République a réfuté les arguments selon lesquels «il s'agirait d'une action de politique intérieure».*

*Mais, tout en se défendant d'avoir des arrière-pensées plébiscitaires, le chef de l'Etat a admis que le recours au référendum est «risqué» pour le gouvernement, pour la majorité et pour lui-même.*




## L'Europe existe...

par Roland Dumas

Si certains en doutaient, qu'ils ouvrent les yeux et tendent l'oreille : l'Europe existe. Un vote à Copenhague, et c'est le continent qui s'émeut. N'en déplaise aux nostalgiques du camp retranché, nos destins, dorénavant, son liés.

*Les faits sont clairs. D'un côté,* l'expression d'une volonté populaire dans l'un des douze pays membres : à une très courte majorité, quarante-huit mille voix, les Danois ont refusé, mardi, de ratifier le traité de Maastricht. On peut regretter ce choix, il faut le respecter. Telle est la démocratie.

Mais d'un autre côté, pouvons-nous admettre que quarante-huit mille femmes et hommes puissent bloquer l'élan de trois cent quarante millions ? La démocratie consiste aussi à éviter qu'un petit nombre ne prenne en otage la volonté générale. Certains voudraient qu'aujourd'hui, du fait d'un seul, l'ambition s'arrête. *D'après eux,* Copenhague *ruine* à jamais Maastricht. Tout serait à refaire. Le traité est mort, clament-ils, vive la renégociation. Ces gens-là ne sont pas innocents.

*Lire la suite page 6*

► Roland Dumas est ministre des affaires étrangères.



### M. Michel Barnier au «Grand Jury RTL - le Monde»

M. Michel Barnier, député RPR, président du conseil général de Savoie, invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL - *le Monde*» dimanche 7 juin, de 18 h 30 à 19 h 30.

### HEURES LOCALES

#### Dérapages immobiliers à Lyon

La réhabilitation du quartier de la Croix-Rousse, sur les hauteurs de Lyon inquiète les habitants.

*Lire page 11 l'enquête de MICHEL DELBERGHE*

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or. ■ Marché monétaire et obligataire. ■ Matières premières. ■ Marché international des capitaux.

page 19

### DATES

Il y a vingt-cinq ans : la guerre des six jours.

*Lire page 2 l'article de JEAN GUEYRAS*



## Korda, voleur de folie

### *L'adversaire de Courier en finale de Roland-Garros : le talent et l'inconstance*

par Dominique Le Guilledoux

On dit de lui qu'il fait partie des *«fous»* du circuit du tennis professionnel. Un de ces gauchers au cœur pas assez accroché, un dégingandé imprévisible, un flibustier à la tête de corbeau, moitié druide, moitié devin, capable d'envoûter un joueur par des coups de sorcier, écrasant de stupeur les meilleurs frappeurs *moins par la force que la rapidité.*

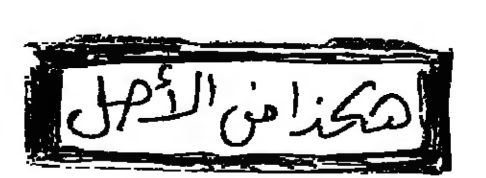
Petr Korda a grandi à Prague, les images de Martina Navratilova et d'Ivan Lendl plein la tête *«parce qu'ils étaient Tchèques».* Jimmy Connors et John McEnroe, eux, il les portait dans son cœur *«parce qu'ils étaient gauchers et qu'ils faisaient des trucs extraordinaires».* Petr Korda, héros de bande dessinée, champion de la maigreur, aimant la voltige et son tennis à hauts risques, méprisant les musculatures à la Schwarzenegger – *«Je ne suis pas musclé comme Becker ou Courier mais mon bras gauche me permet de frapper plus fort qu'eux»,* méprisant de toute façon le style du cogneur. Le jeune homme de vingt-quatre ans semble aimer le tennis pour deux ou trois choses, s'amuser et faire du jeu une sorte de beauté qu'il aurait lui-même imaginée.

On dit de Petr Korda qu'il est fou parce que parfois on ne le saisit pas. Il semble être partout et puis, pffft!, il disparaît du même coup, *laissant le court en* jachère à l'adversaire. Petr Korda semble terroriser les joueurs pour cela : cette inconstance qui avait fait hurler André Agassi à Flushing Meadow en 1990, parfois une réelle absence qui avait sidéré le Français Olivier Delaître au dernier tournoi de Hambourg.

Petr Korda et ses faux pas, funambule de ses propres humeurs. *«Il avait perdu contre Agassi parce que le public criait contre lui»,* dit son coach Wladmir Zednik, ancien finaliste de la Coupe Davis en 1975.

*Lire la suite page 10*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



**Le Monde**

**RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :**
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

**ADMINISTRATION :**
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

**TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

**ABONNEMENTS**
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

| TARIF | FRANCE | SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS | AUTRES PAYS voie normale CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois... | 460 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois... | 890 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an... | 1 620 F | 2 086 F | 2 960 F |

**ÉTRANGER :**
par voie aérienne tarif sur demande.
*pour vous abonner* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

**DURÉE CHOISIE**
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

PP. Paris RP 201 MON 01

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

# DATES

## Il y a vingt-cinq ans

# La guerre des six jours

« LES Egyptiens attaquent Israël. » C'est avec cette manchette s'étalant sur toute la largeur de la première page que, à Paris, *France-Soir* annonce, le 5 juin 1967 vers 10 heures, dans une édition spéciale, le début de la troisième guerre israélo-arabe, celle qui sera bientôt connue sous l'appellation de « guerre de six jours ». En fait, au moment même où paraît ce numéro, les Israéliens, dont l'aviation a lancé à l'aube une attaque éclair contre tous les aérodromes civils et militaires égyptiens, ont déjà gagné la guerre. En l'espace de trois heures, les Mirage israéliens ont réussi à détruire au sol la quasi-totalité de l'aviation de guerre égyptienne et poursuivent leur mission sur les aéroports jordaniens et syriens avec la redoutable efficacité qu'on leur connaît. Au Caire, le haut commandement égyptien, qui n'a pas encore réalisé l'étendue du désastre, diffuse à la radio des communiqués triomphalistes où le nombre des appareils ennemis prétendument abattus grossit d'heure en heure, à la grande joie des Egyptiens qui, agglutinés autour des postes de radio, applaudissent à tout rompre à chaque annonce officielle. Par la suite, pour expliquer l'incroyable incurie de son aviation, le président Nasser déclarera : *« Nous les attendions du nord et de l'est, ils sont arrivés de l'ouest »*, laissant ainsi entendre que, comme en 1956 lors de l'opération de Suez, les Israéliens n'étaient pas les seuls à attaquer l'Egypte.

La maîtrise du ciel acquise par Tsahal au cours des premières heures du conflit lui assurera un avantage décisif au cours des combats terrestres qui font déjà rage dans la bande de Gaza et dans le Sinaï. Le roi Hussein de Jordanie qui, une semaine auparavant, a conclu avec Nasser un traité d'alliance militaire, et qu'Israël a vainement tenté de tenir à l'écart des combats, entre à son tour vers midi dans la bataille. Le 6 juin, les Israéliens, poursuivant leur offensive, occupent la ville de Gaza, El Ariche et Abou-Agueila sur le front égyptien, et les agglomérations de Jénine et Latroun en Jordanie. Des opérations s'engagent sur le front syrien demeuré relativement calme la veille, tandis qu'à New-York le Conseil de sécurité ordonne un cessez-le-feu immédiat et sans conditions. Le 7 juin, le roi Hussein accepte l'ordre de cessez-le-feu. Mais il est déjà trop tard : Tsahal a occupé la vieille ville de Jérusalem et a atteint les bords du Jourdain, occupant ainsi complètement la Cisjordanie.

### *« Nasser, Nasser, ne pars pas »*

Rien ne semble plus devoir arrêter l'armée israélienne qui, le 8 juin, se trouve aux abords du canal de Suez, après avoir occupé Charm-el-Cheikh. La route du Caire est désormais ouverte. Le raïs reconnaît que ses troupes ne sont plus en état de défendre la ligne du canal et leur donne l'ordre de regagner la rive ouest de la voie d'eau, avant d'accepter officiellement le cessez-le-feu. Le lendemain, dans un discours radiodiffusé, il admet sa responsabilité dans la défaite que, par euphémisme, il qualifie de *Naqsa* (revers) et décide de *« renoncer entièrement et définitivement à toute fonction officielle et à tout rôle politique »*. Ceux qui l'ont vu de près ce jour-là affirment que le raïs n'est plus qu'un homme brisé au bord de l'effondrement physique et moral. Il sait que la défaite qu'il vient de subir dépasse de loin celle qui lui avait été infligée en 1956 par la Grande-Bretagne, la France et Israël lors de l'opération de Suez. Cette fois-ci, son régime est menacé, son aviation détruite, son armée annihilée à 80 % et une partie de son territoire occupée par les Israéliens.

Mais, pour les Egyptiens, le départ de Nasser, le symbole de la résistance à l'impérialisme occidental, constitue une capitulation et consacrerait la victoire d'Israël. Avant même que le raïs n'ait achevé son discours, ils déferlent par centaines de milliers dans les rues de la capitale aux cris de *« Nasser, Nasser, ne pars pas. Nous avons besoin de toi »*, et s'en prennent au vice-président Zakaria Mohieddine, que le raïs avait proposé comme son successeur et qui préconise un rapprochement avec les Etats-Unis. La foule des manifestants assiège la maison du raïs, à Manchiet-el-Bakr, pour être sûre que, le lendemain, il se rendra à l'Assemblée nationale pour reprendre sa démission. Ce qu'il fera après s'être engagé à démissionner dès que les *« séquelles de l'agression »* auront disparu.



*Blindés israéliens dans le Sinaï : le 8 juin, Tsahal atteint le canal de Suez...*

LEONARD FREED/MAGNUM

Mais la guerre de six jours n'est pas encore achevée. En ayant terminé avec la Jordanie et l'Egypte, les Israéliens se retournent vers la Syrie, dont l'armée n'a presque pas souffert des hostilités. Malgré l'acceptation par Damas du cessez-le-feu de l'ONU, ils partent à l'assaut du plateau du Golan, qu'ils emportent de haute lutte le samedi 10 juin avant le coucher du soleil, ignorant délibérément un nouvel ordre du Conseil de sécurité de cesser les combats. La Syrie, qui s'est évertuée surtout à défendre son régime plutôt que le sol national, s'en tire à bon compte. Alors que la défaite a eu des conséquences désastreuses pour l'Egypte et surtout pour la Jordanie, qui a été amputée de sa région la plus fertile et réduite aux limites territoriales de la Transjordanie, le régime de Damas n'a perdu que le plateau du Golan et la ville de Kuneitra, qui présentent peu d'intérêt du point de vue économique.

Pourtant, la Syrie a été en grande partie à l'origine de l'escalade de violence qui a finalement abouti au déclenchement des hostilités. Les incidents entre Jérusalem et Damas ont pris, dès l'été 1966, des proportions inquiétantes. A la suite de la bataille aérienne qui oppose le 15 août Mig syriens et Mirage israéliens au-dessus du lac de Tibériade, le gouvernement de Damas se déclare prêt à livrer *« une guerre populaire à outrance »* contre Israël. Le 12 septembre, le chef d'état-major israélien, le général Itzhak Rabin, affirme que l'objectif de son pays est le *« changement de régime en Syrie »*, les Syriens étant *« les pères spirituels du groupe terroriste El Fath »*. Le premier ministre, Lévi Eshkol, enchaîne en soulignant que la Syrie sera désormais tenue responsable de toutes les actions de sabotage commises par les *« terroristes »* qui se seraient infiltrés de n'importe lequel des Etats arabes limitrophes d'Israël.

### *La Jordanie dans l'engrenage*

Dans ce climat de tension extrême, la Jordanie est entraînée dans l'engrenage de l'escalade à la suite d'un raid de représailles israélien, effectué en novembre cette fois, contre le village jordanien de Samoa, et qui fait quelque vingt morts. Des émeutes ont lieu dans les différentes villes de Cisjordanie contre le régime d'Amman, accusé de passivité à l'égard d'Israël. Le souverain hachémite, pour sa part, s'en prend au président Nasser, auquel il reproche son indifférence devant la multiplication des raids de représailles israéliens. Le raïs est de plus en plus en butte aux attaques démagogiques de ses détracteurs au sein du monde arabe, qui dénoncent en particulier le fait qu'il autorise le passage des bateaux israéliens par le détroit de Tiran, dans le golfe d'Akaba.

Le 14 mai 1967, alors que, dans une lettre au Conseil de sécurité, Damas accuse Israël de préparer un *« nouveau Suez »* dans le but de renverser le régime baasiste, deux divisions de l'armée égyptienne défilent spectaculairement dans les rues du Caire avant de se diriger vers le Sinaï. Cette manifestation, que le général Rabin qualifiera de *« bluff destiné à gagner les sympathies du monde arabe »*, n'inquiète pas outre mesure les dirigeants de Jérusalem. Il n'en sera pas de même, quelques jours plus tard, lorsque le président Nasser, après avoir invité l'ONU à retirer les « casques bleus » stationnés depuis la crise de Suez en territoire égyptien, annonce le 22 mai la fermeture du détroit de Tiran aux navires israéliens et aux matériaux stratégiques destinés à Israël. Une mesure qui est interprétée en Israël comme un *casus belli*. *« Toute entrave à la libre circulation des navires dans le golfe d'Akaba constitue un acte d'agression contre Israël »*, réplique aussitôt Lévi Eshkol.

### *Un coup de poker hasardeux*

On a souvent comparé la décision de Nasser de bloquer le golfe d'Akaba à un coup de poker hasardeux. Alors que ses meilleures troupes étaient enlisées au Yémen, le raïs non seulement ne voulait pas la guerre, mais n'était pas en mesure de la faire. Ainsi que le déroulement des hostilités l'a amplement démontré, son aviation et son armée n'étaient nullement préparées à se mesurer avec la force militaire la plus puissante du Proche-Orient. Apparemment, tout ce que Nasser souhaitait était de rétablir le *statu quo ante* à l'opération de Suez, pour réduire au silence ceux qui l'accusaient de faiblesse devant l'ennemi israélien. Il n'empêche que certains de ses propos provocateurs, tel son fameux *« Ahlan wa Sahlan* (Soyez les bienvenus), *nous sommes tous prêts pour la guerre »*, ainsi que les exhortations incendiaires d'Ahmed Saïd, le sinistre commentateur de la Voix des Arabes, et de l'irresponsable Ahmed Choukeiry, le premier président de l'OLP, qui déclarait, quelques jours avant le déclenchement de la guerre, qu'*« en cas de conflit il ne resterait pratiquement pas de survivants juifs »*, ont contribué à alimenter la thèse de ceux qui, en Israël, préconisaient une guerre préventive en brandissant le spectre de la *« menace d'extermination »* qui pesait à nouveau sur le peuple juif d'Israël.

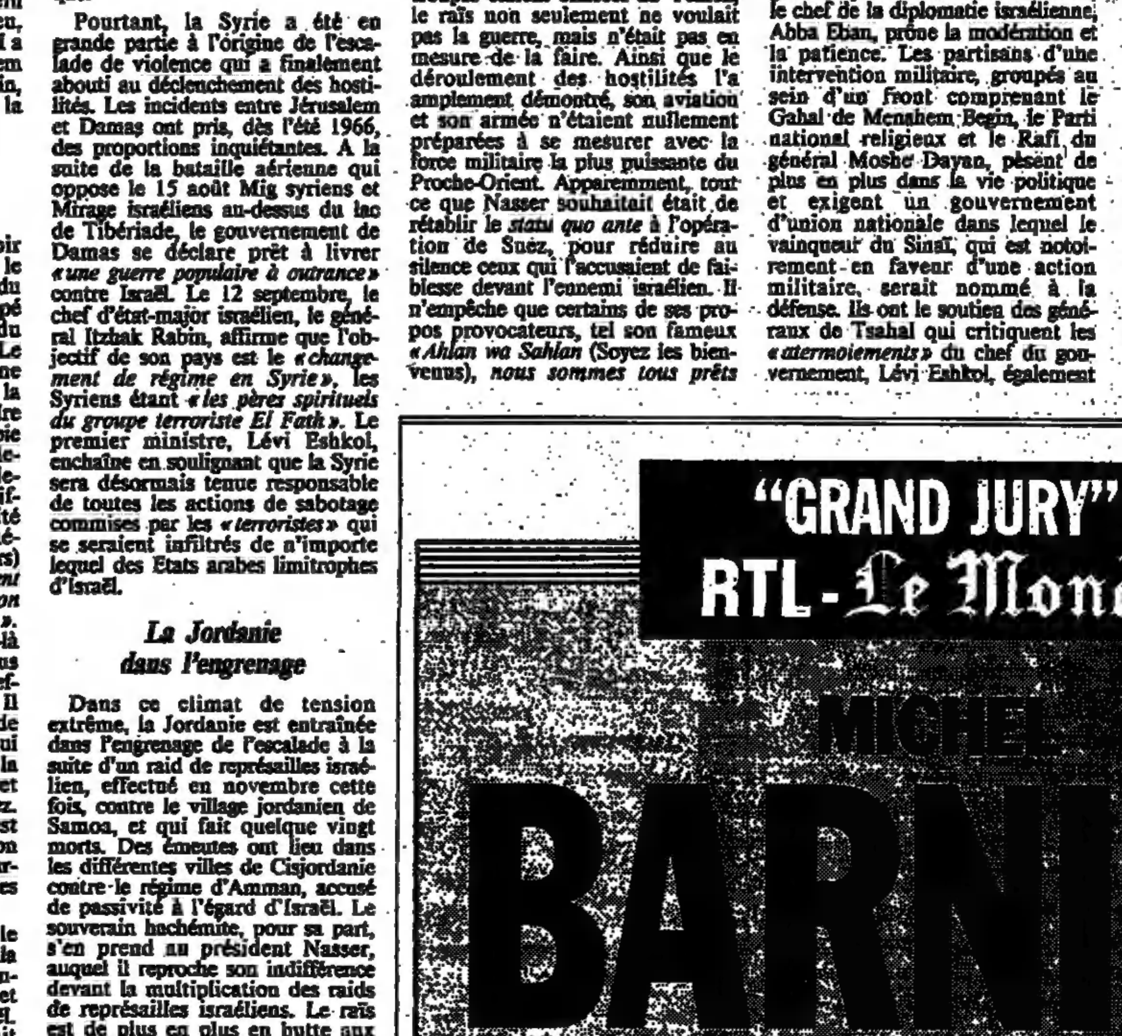
Fin mai, la lutte entre ceux qui, à Jérusalem, préconisent une solution diplomatique de la crise et les partisan[redacted] forte devient plus aiguë. De retour d'une mission à Washington, où il a reçu de la part du président Johnson l'assurance que la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba serait garantie par les flottes occidentales, le chef de la diplomatie israélienne, Abba Eban, prône la modération et la patience. Les partisans d'une intervention militaire, groupés au sein d'un front comprenant le Gahal de Menahem Begin, le Parti national religieux et le Rafi du général Moshe Dayan, pèsent de plus en plus dans la vie politique et exigent un gouvernement d'union nationale dans lequel le vainqueur du Sinaï, qui est notoirement en faveur d'une action militaire, serait nommé à la défense. Ils ont le soutien des généraux de Tsahal qui critiquent les *« atermoiements »* du chef du gouvernement, Lévi Eshkol, également chargé de la défense au sein de son cabinet. Ce dernier sait ce que signifie la présence de Moshe Dayan à la tête du ministère de la défense et cherche une formule de compromis. Mais, devant l'émotion provoquée en Israël par la visite du roi Hussein au Caire, où il se réconcilie avec Nasser et Ahmed Choukeiry, le premier ministre israélien, cédant à la pression populaire et aux militaires, annonce le 1er juin la formation d'un cabinet d'union nationale, avec le général Dayan au ministère de la défense.

### *Israël prisonnier de sa victoire*

La guerre est désormais proche. A Paris, le général de Gaulle met en garde, le 2 juin, aussi bien l'Egypte qu'Israël, contre tout recours à la force, en soulignant que *« l'Etat qui le premier emploierait les armes n'aurait ni l'approbation ni, à plus forte raison, l'appui de la France »*. Le 5 juin, lorsque éclateront les hostilités, le chef de l'Etat, allant à contre-courant d'une grande partie de l'opinion publique, acquise à la thèse d'*« Israël une fois de plus menacé d'extermination »*, annonce la suspension des exportations militaires françaises vers les pays belligérants, une décision qui paraît être surtout une sanction contre l'Etat hébreu, l'un des plus importants clients de l'industrie aéronautique française. Avec sa lucidité habituelle, le général de Gaulle avait prédit fin mai, lors d'une rencontre avec M. Abba Eban, le succès militaire de Tsahal en cas de conflit, mais avait ajouté qu'Israël serait prisonnier de sa victoire. Une prédiction qui s'est réalisée presque à la lettre.

Depuis vingt-cinq ans, les dirigeants israéliens qui se sont succédé au pouvoir à Jérusalem n'ont pu régler le problème de l'occupation des territoires occupés habités par les Palestiniens, c'est-à-dire la Cisjordanie et Gaza. Ils ont préféré écouter les exhortations du général Dayan qui, au lendemain de la victoire, a préconisé la création de *« faits accomplis »*, en l'occurrence les colonies de peuplement juives dont la prolifération apparemment irrésistible risque à la longue de rendre inopérante toute tentative de solution politique fondée sur le principe de l'échange de la paix contre les territoires qui a été à la base de l'accord conclu avec l'Egypte à Camp David. Pour sortir de l'impasse, M. Itzhak Shamir, qui veut à la fois la paix et les territoires qui, pour lui, font partie d'*Eretz Israël*, rêve de négocier une sorte de protectorat pour la Cisjordanie et Gaza. Les travaillistes sauront-ils proposer autre chose que ce succédané d'apartheid, s'ils remportent les élections législatives ?

**JEAN GUEYRAS**



POLOGNE

# La Diète confirme M. Waldemar Pawlak comme premier ministre

**La Diète polonaise, réunie vendredi 5 juin à Varsovie, a confirmé à une large majorité la nomination de M. Waldemar Pawlak, âgé de trente-trois ans, comme premier ministre : 261 députés ont voté en faveur du président du Parti paysan (PSL), 149 contre et 7 se sont abstenus. M. Pawlak avait été désigné dans la matinée par le président Lech Walesa pour succéder à M. Jan Olszewski, dont le cabinet venait d'être destitué par la Diète.**

M. Waldemar Pawlak se distingue de deux façons : à trente-trois ans, il est le plus jeune chef de gouvernement en Europe et, contrairement aux précédents premiers ministres depuis 1989, il est le seul à ne pas sortir de la famille Solidarnosc. Au contraire, il a milité depuis 1985 au sein du mouvement paysan (ZSL), qui était encore à l'époque un «satellite» du PC. Avec la révolution pacifique de 1989, sa carrière politique devait connaître une ascension vertigineuse.

Ce fils d'agriculteur, lui-même propriétaire d'une exploitation de 17 hectares, est alors élu député du Parti paysan et devient le président de son groupe parlementaire. En juin 1991, il prend la tête de son parti et dirige son renouveau, éliminant l'ancienne «nomenklatura» compromise.

La candidature de M. Pawlak était appuyée par l'Union démocratique (dont une fraction, la Droite démocratique, a voté contre), l'Union social-démocrate (ex-communiste), la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, droite), le Parti paysan (PSL) et le Congrès libéral.

Le résultat du vote, applaudi par M. Walesa, renforce la position du président. Après s'être débarrassé de M. Olszewski, auquel l'opposait un *long conflit* dans divers domaines – du contrôle de l'armée à la question de l'épuration des anciens collaborateurs de la police politique, – M. Walesa a maintenant un chef de gouvernement qu'il a choisi lui-même, et qui aura besoin de son appui pour donner une cohésion à la coalition hétéroclite qui le soutient à la Diète. M. Pawlak a d'ailleurs reconnu dans une boutade que sa coalition ressemblait au *«mariage du feu et de l'eau»*.

Dès son élection, le premier ministre s'est engagé à maintenir le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 5 % du PIB, conformément à l'objectif fixé par son prédécesseur. Après plusieurs mois de résistance, le Parlement a finalement adopté, vendredi, un budget d'austérité qui a l'aval du FMI. M. Pawlak a néanmoins annoncé qu'après la rédaction d'un programme social son gouvernement chercherait à amender la loi de finances.

Sa première tâche consiste maintenant à former un gouvernement qu'il veut *«équilibré»*, capable de recueillir le soutien d'un Parlement extrêmement fragmenté. M. Pawlak a immédiatement confié, à titre provisoire, les portefeuilles de la défense et de l'intérieur respectivement à MM. Janusz Onyszewski et Andrzej Milczanowski, tous deux évincés par son prédécesseur. – *(AFP, Reuter.)*

BOSNIE-HERZEGOVINE : grâce à la médiation de l'ONU

# Un accord de principe est conclu sur la réouverture de l'aéroport de Sarajevo

*Les forces serbes ont accepté, vendredi soir 5 juin, de remettre l'aéroport de Sarajevo à des troupes de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour permettre l'acheminement de secours à des milliers de civils bloqués dans la capitale bosniaque.* Selon Shannon Boyd, porte-parole de la FORPRONU, l'aéroport, tenu depuis deux mois par des irréguliers serbes, pourrait recommencer à fonctionner rapidement.

Il a ajouté que l'accord avait été officiellement avalisé par la présidence de Bosnie-Herzégovine et accepté – mais non signé pour des raisons techniques – par les représentants de la communauté serbe de Serbie.

La plupart des 14 000 hommes de la FORPRONU sont déployés en Croatie. L'intensification des combats en Bosnie a entraîné l'évacuation de leur quartier général de Sarajevo et il ne reste qu'environ 90 membres de la FORPRONU dans la capitale bosniaque.

Le secrétaire général de l'ONU, *M. Boutros Boutros-Ghali*, doit recevoir au début de la semaine prochaine un rapport du général indien Satish Nambiar, commandant de la FORPRONU, sur les effectifs et les moyens nécessaires à la prise de contrôle de l'aéroport. La France a proposé d'envoyer des forces supplémentaires pour participer à cette opération.

### La mission de M. Kouchner

Pour garantir la sécurité des avions à l'approche de l'aéroport, tous les dispositifs antiaériens seront retirés des alentours et les abords de l'aéroport seront placés sous supervision de la FORPRONU. Le porte-parole de l'ONU a souligné que la viabilité de l'accord sur l'aéroport dépendrait *«de la bonne foi des parties, et en particulier de la partie serbe, dans le respect scrupuleux de ses engagements»*. La question de l'ouverture de couloirs de sécurité pour permettre la distribution de secours humanitaires doit également être réglée. M. Boutros-Ghali a également demandé au général Nambiar d'étudier la possibilité d'une extension de la zone de sécurité à l'ensemble de la ville de Sarajevo, dans le cadre d'une seconde phase de négociations.

Sur le terrain, les irréguliers serbes *ont pilonné les quartiers* croates et musulmans de Sarajevo pendant toute la journée de vendredi. *La radio locale a fait état de* trois morts. Toutefois, la caserne Maréchal Tito à Sarajevo, où quelques 800 *«fédéraux»* et leurs *familles étaient bloqués depuis* deux mois, a été évacuée sans incident grâce à une médiation de la FORPRONU.

Enfin, M. Bernard Kouchner, ministre français de la santé et de l'action humanitaire, a accompagné, dans la nuit de vendredi à samedi, un convoi de neuf camions qui devait acheminer l'aide humanitaire française et celle du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à Visoko, une bourgade située à 30 kilomètres de Sarajevo. – *(Reuter, AFP.)*

☐ **ALLEMAGNE : adoption par le Bundestag du projet de loi sur le droit d'asile.** – Les députés allemands ont adopté, vendredi 5 juin, à une large majorité, le projet de loi sur l'accélération de la procédure d'asile, destiné à résoudre l'épineux problème de l'afflux des demandeurs d'asile en Allemagne. Le texte, qui prévoit de réduire à six semaines les délais d'examen des demandes d'asile, avait été rédigé après un accord entre les partis de la coalition de centre-droit du chancelier Helmut Kohl et l'opposition social-démocrate. – *(AFP.)*

Selon M. Hans-Dietrich Genscher

# L'Allemagne n'a pas fait cavalier seul dans la crise yougoslave

Au cours du premier «Club de Strasbourg», l'émission politique mensuelle de la chaîne culturelle européenne ARTE, M. Hans-Dietrich Genscher a indiqué, vendredi 5 juin, qu'il était prêt à prendre des responsabilités dans l'ancienne Allemagne de l'Est pour favoriser *«l'unification interne»*. Interrogé par des journalistes du *Monde*, de *la Repubblica*, de *Die Zeit*, et de l'hebdomadaire de Belgrade *Vreme*, l'ancien ministre des affaires étrangères a défendu la politique qu'il a menée dans la crise yougoslave.

Insistant sur le fait que les Allemands ayant toujours réclamé pour eux-mêmes le droit à l'autodétermination ils ne pouvaient refuser ce droit aux autres peuples, M. Genscher a nié que Bonn ait exercé, à la fin de l'année dernière, des pressions sur ses partenaires de la Communauté en faveur d'une reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie. Interrogé sur la réunion du 16 décembre dernier au cours de laquelle les ministres des affaires étrangères des Douze s'étaient mis d'accord sur l'établissement *de critères et un délai d'un* mois avant toute décision, il a estimé que la RFA n'avait pas fait cavalier seul en annonçant dès le lendemain la reconnaissance des deux Républiques issues de la fédération yougoslave. *«Nous avions annoncé à nos partenaires notre intention de reconnaître immédiatement la Croatie et la Slovénie et ils nous avaient donné leur accord»*, a déclaré M. Genscher

GRANDE-BRETAGNE : anoblie par M. Major

# Mme Thatcher retrouve son «cabinet» à la Chambre des lords

LONDRES

*de notre correspondant*

Ce sera un *«shadow cabinet»* d'un type nouveau, mais peut-être plus menaçant que le très institutionnel «cabinet fantôme» de l'opposition : en conférant la pairie à vie à Mme Margaret Thatcher, ainsi qu'à neuf de ses anciens *ministres* – tous, comme Mme Thatcher elle-même, nouveaux «barons» non héréditaires, – M. John Major fait de la chambre des lords le siège d'une rébellion potentielle : nul doute que la «dame de fer» va se servir de cette tribune pour relancer, à la tête de ses principaux lieutenants désormais anoblis, la croisade anti-européenne. Mais le premier *ministre*, qui a accordé vingt et un titres nobiliaires dans la *«liste des honneurs»* annoncée vendredi 5 juin, ne pouvait pas faire autrement, noblesse et tradition obligent. La liste des honneurs est l'exemple le plus éloigné possible d'une *«société sans classes»*, que prône M. Major. Mais le premier ministre a l'intention de réformer ce système. Pour la prochaine fois.

L. Z.

TCHÉCOSLOVAQUIE : les élections législatives

# La machine Vaclav Klaus ou la conception radicale de la réforme

**Les Tchécoslovaques devaient élire, les 5 et 6 juin, leurs députés à l'Assemblée fédérale et aux Parlements tchèque et slovaque. En République tchèque, le parti du ministre fédéral des finances, M. Vaclav Klaus, était en tête des sondages.**

PRAGUE

*de notre envoyée spéciale*

*«Plus qu'un ministre des finances, je suis un politicien»*, disait M. Vaclav Klaus fin 1990, un an après son entrée en fonctions. La définition peut paraître anodine ; elle est, en réalité, la clé du succès de cet homme de cinquante ans, entré en politique il y a deux ans et demi dans l'ébullition de la «révolution de velours» sans la moindre expérience.

En deux ans et demi, M. Vaclav Klaus, tempes et moustaches grises, lunettes cerclées d'or, s'est en effet imposé non seulement comme l'artisan de la réforme radicale mettant la Tchécoslovaquie sur la voie de l'économie de marché, mais aussi comme le leader d'un puissant mouvement de droite susceptible de soutenir sa politique de transformations. Observateur très attentif de ce que faisaient ses voisins polonais, pionniers de la «thérapie de choc» sous la houlette d'un autre chercheur économique, M. Leszek Balcerowicz, il a rapidement compris l'erreur majeure qui coûta les élections au premier ministre Mazowiecki : tout occupés à la tâche titanesque de changer de système économique, les nouveaux dirigeants polonais avaient négligé la communication et la politique.

### Le parti des «yuppies»

*«Combien de meetings fais-tu par mois pour expliquer ta politique aux gens ?»*, demanda un jour M. Klaus à M. Balcerowicz. *«Oh, ce n'est pas mon style,* lui répondit le Polonais ; *j'aime mieux rester à mon bureau, travailler et écrire.» «Voilà la différence»*, expliquait récemment devant des hommes d'affaires américains M. Klaus, qui ne perd jamais une occasion de critiquer les Polonais, *«arrêtés à mi-chemin de la réforme»*.

Politique, M. Vaclav Klaus *s'est d'abord* battu au sein du premier gouvernement post-communiste pour imposer sa *conception* radicale de la réforme, contre son ancien patron de l'Institut de prévision économique, Valtr Komarek, favorable à une évolution plus lente. Le duel se solda par l'éviction de M. Komarek. *«J'avais raison»*, commente simplement M. Klaus.

Puis il prit le contrôle du Forum civique, mouvement créé par les acteurs de la Révolution de velours en novembre 1989, et entreprit d'y mener un combat contre les courants de gauche. M. Vaclav Klaus déteste l'idée de «troisième voie» et, de manière générale, tout ce qui ressemble de près ou de loin à la gauche.



*Lorsqu'il comprit que son action* au sein du Forum civique serait toujours entravée par des gens différents de lui, il créa, en avril 1991, son propre parti, le Parti démocratique civique (ODS), avec l'idée d'un parti conservateur à la britannique. *«Il échouera,* prédisait à l'époque son ami Vladimir Dlouhy, ministre de l'économie : *la société tchèque n'est pas prête.»* Aujourd'hui, M. Dlouhy reconnaît qu'il s'est trompé ; favori dans les sondages, l'ODS s'est affirmé comme le premier parti de droite.

C'est un parti solide, très structuré, que M. Klaus tient personnellement en main. Comme les tories britanniques ou le RPR, il recrute dans toutes les couches de la société. Au siège de l'ODS, *très ordonné*, règne derrière des ordinateurs la «génération Klaus», ces «yuppies» tchèques de 25-40 ans que l'on rencontre aussi, propres et élégants, à la mairie de Prague ou au ministère des finances. Comme leur maître, ce sont généralement des gens neufs en politique, ni communistes ni dissidents *sous l'ancien régime*.

Quand d'autres étaient en prison ou réduits à laver des carreaux, M. Vaclav Klaus a traversé le communisme en travaillant dans sa branche, sans se compromettre *mais sans non plus s'engager*. Il fit certes les frais de la normalisation puisque, jugé trop *audacieux après avoir* voyagé en Italie et aux Etats-Unis, il fut chassé en 1970 de *l'Institut d'économie* de l'Académie des sciences et relégué à un poste obscur de la Banque centrale. Ce n'est qu'en 1986 que M. Komarek le recruta à l'Institut de prévision, qui devait devenir un vivier d'économistes progressistes. Mais M. Klaus mit toutes *ces années à profit pour étudier* la théorie des modèles économiques, et en particulier les *mécanismes de l'économie de marché*. Il lui arrivait aussi d'organiser des séminaires parallèles : *«Il y avait cent, cent cinquante personnes à chaque fois,* dit-il dans un livre qui vient de paraître (1). *C'était autre chose que les cercles de dissidents qui ne réunissaient que quelques personnes.»* M. Havel et ses amis de la Charte 77 apprécieront.

### «Parfois, je le tuerais...»

Cette extraordinaire assurance et son manque de tact le font très souvent passer pour arrogant *et antipathique*, ce qu'il explique par un *«mécanisme d'autodéfense»*. M. Vaclav Klaus n'a pas d'états d'âme ; c'est un fonceur, un battant sans fantaisie qui n'a pas de temps à perdre à «badiner» ou en discussions stériles, plus séduit par l'Allemagne que par la France. Il impressionne ses collaborateurs par sa capacité de travail, son énergie et sa rapidité à prendre des décisions. C'est un homme qui a avant tout confiance en lui-même, reconnaissent-ils, et se repose assez peu sur les autres. Entier et terriblement ambitieux, il s'est fait pas mal d'ennemis dans la classe politique mais, à la veille des élections, personne n'osait l'attaquer de front : *«C'est un ami, parfois je le tuerais mais je l'aime beaucoup»*, affirme Vladimir Dlouhy, qui a fondé un mouvement rival de l'ODS, l'Alliance démocratique civique (ODA).

Qu'importe. Si les intellectuels font la fine bouche, le public voit surtout en lui un politicien qui parle clair, sait ce qu'il veut, très occidental dans son allure – costumes croisés bien coupés, une panoplie de cravates qu'il aime choisir lui-même, il attache une grande importance à son apparence – *et qui symbolise le passage à la prospérité*. Les femmes l'adorent. Sa biographie officielle le présente comme un homme très heureux en famille avec ses deux grands fils et son épouse Livia, une femme intelligente et volontaire, économiste comme lui et slovaque, qui *«lave et repasse les chemises des trois hommes de la maison»*. Assurément, hormis son aversion pour les journalistes, M. Vaclav Klaus a dompté tous les «trucs» de la politique.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) *Prvni Zprava* (le Premier Message), entretiens avec Karel Hvizdala, Ed. Cartoonia, 1992, Prague.

# EUROPE

## Un entretien avec le ministre russe des affaires étrangères

*Suite de la première page*

» Ces Républiques ont compris qu'il valait mieux conclure avec la Russie une alliance politico-militaire sous une forme ou sous une autre . Ce processus est plus complexe avec les républiques européennes, c'est pourquoi il serait plus juste de parler d'une coopération avec une participation individuelle sous de multiples formes, plutôt que de l'échec de l'idée de communauté. Ce sera une communauté très diverse, complétée par des accords bilatéraux, par des petits regroupements autour d'intérêts communs.

### Crimée : l'exemple de la Sarre

***– Le problème des frontières est l'un des sujets de friction majeurs entre la Russie et les Républiques européennes. Pensez-vous qu'il soit possible que la Crimée soit rendue à la Russie?***

– Je ne l'exclus pas, je n'exclus pas que des changements territoriaux se produisent dans cette partie du monde. A ce sujet, le différend le plus important se joue entre nous – démocrates – et les communistes : quelles méthodes sont acceptables et efficaces? Ils partent du principe, traditionnel chez les bolcheviks, selon lequel on peut régler ces problèmes par la force armée. Nous réfutons cela. Il faut régler les problèmes de manière civilisée, démocratique. Il est bien sûr très difficile de défendre ce point de vue dans l'atmosphère d'impatience qui règne chez nous en Russie aussi bien que dans les autres Républiques. Le danger d'une revanche de l'appareil subsiste, pas forcément sous la forme d'un coup d'Etat, des chars dans la rue, mais sous la forme d'une prise des postes de commandement, dans l'armée, le ministère de l'intérieur, l'ex-KGB.

» C'est pourquoi, bien sûr, il est particulièrement difficile de défendre une ligne démocratique. N'importe quel processus démocratique, comparé à la force, peut être assimilé à de l'inertie. S'il n'existait pas cette atmosphère de confrontation en Crimée, on pourrait consulter la population soit par référendum, soit par des élections, puis, conformément aux normes du droit international, en prenant en compte les intérêts de la Russie et de l'Ukraine, on pourrait résoudre ce problème par voie de négociation. Il me semble qu'à cet égard l'exemple de la Sarre est très significatif. Dans ce cas, la France et l'Allemagne, après avoir établi des relations amicales et proclamé leur union, ont réussi à résoudre ce problème.

***– Ce pourrait être la même chose pour la Transnistrie? Vous n'excluez pas qu'elle fasse un jour partie de la Russie?***

– On ne peut pas l'exclure. En ce qui concerne la Transnistrie, il est important que la Moldavie renonce à ses vues irréalistes. Je ne comprends pas pourquoi la Moldavie devrait à tout prix être un état unitaire, alors qu'elle comprend des régions comme la Transnistrie et la Gagaouzie qui ont une histoire et une composition démographique tout à fait particulières. Il est indispensable de donner à la Transnistrie un statut politique et juridique à part, pour l'instant au sein de la Moldavie, parce que, pour l'instant, il n'y a pas d'autre issue. Par la suite il y peut y avoir diverses solutions.

***– Ne pensez-vous pas que le principe d'intangibilité des frontières en Europe est une règle d'or?***

– Si, c'est une des vaches sacrées qu'on ne peut ignorer. Le problème de l'intangibilité des frontières, tel qu'il est formulé dans le cadre de la CSCE, ne signifie absolument pas que les frontières ne peuvent changer sur la base d'accords. Mais il faut compter avec l'avis de la population des territoires dont nous parlons et engager un processus de négociations entre les Etats intéressés.

***– Au Haut-Karabakh il y a eu une modification des frontières par la force.***

– Ce qui change par la force sera à nouveau changé par la force. Les modifications territoriales obtenues par la force ne doivent pas être reconnues, dans le cas du Karabakh comme dans n'importe quel autre cas. Cela n'exclut pas que la volonté de la population puisse s'exprimer par des moyens démocratiques. Mais cela doit se faire, non pas sous la menace des armes, mais dans des conditions normales de liberté.

### «Si la Russie ferme les yeux...»

***– Certain pensent, en particulier en Ukraine, dans les pays baltes, que la Russie est revenue à une politique de grande puissance.***

– La démocratie est un moyen d'appréhender les problèmes et de les résoudre. Si la Russie ferme les yeux sur ces problèmes, ça ne donnera rien de bon. Si les autres Etats considèrent qu'il s'agit de l'expansionnisme russe, alors on va se retrouver dans une impasse. Je ne vois rien là d'expansionniste, mais plutôt la reconnaissance de la réalité dans laquelle nous vivons. Il ne s'agit pas forcément de scinder ou de réunifier des territoires à d'autres Etats, mais on pourrait envisager que les Etats reconnaissent en leur sein les territoires qui présentent des particularités. Ces régions peuvent avoir des contacts très étroits avec la Russie, des liens privilégiés. Cela ne doit pas faire peur.

***– Le fait que la Russie se soit associée aux sanctions contre la Serbie a suscité ici-même de très violentes critiques. Pensez-vous, dans ces conditions, pouvoir observer l'embargo de manière stricte?***

– Bien sûr, si nous avons voté pour, cela signifie que nous nous y tiendrons. Le problème n'est pas là. Il s'agit de comprendre ce qu'est l'embargo. On ne peut résoudre un problème par la seule voie des sanctions. C'est pourquoi nous avons fait une déclaration avant de voter les sanctions, où nous avons demandé à l'ONU et à la CSCE de s'engager sur le principe d'un règlement politique en Bosnie. J'ai moi-même proposé que des comités compétents soient créés au sein du Conseil de sécurité et dans le cadre de la CSCE, chargés, au quotidien, d'apprécier et d'élaborer des initiatives et des mesures complétant les sanctions dans la perspective d'une substitution de ces sanctions, car on on évolue déjà vers un recul des positions bellicistes envers la Bosnie-Herzégovine : les sanctions vont manquer leur but.

» La pression sur Belgrade a joué son rôle, on pourra encore en user pendant un certain temps, mais déjà, par exemple, Milosevic a déclaré qu'il reconnaissait toutes les Républiques yougoslaves. C'est une évolution intéressante. C'est, pour ainsi dire, une manière de renoncer à ses revendications territoriales.

***– A la veille du précédent voyage de M. Eltsine aux Etats-Unis, en février, les initiatives de désarmement s'étaient multipliées, on avait même évoqué des projets spectaculaires comme la participation de la Russie à la création d'un «bouclier spatial», en commun avec les Etats-Unis. Présentement, c'est plutôt le silence.***

– C'est le silence pour une simple raison : on travaille sur la manière pratique de rapprocher les différentes propositions. N'oublions pas que la réduction et la liquidation des armes stratégiques sont une vaste entreprise technique et industrielle. Cela coûte très cher, il faut en tenir compte.

### «Il y a un complexe militaro-industriel»

***– Et peut-être aussi de certains de vos généraux, qui appuient sur le frein?***

– Je ne le cache pas. Il y a des points de vue divers. Il y a un complexe militaro-industriel. Je vous ai dit que le possibilité d'une opposition ou même d'une revanche de la part de la bureaucratie est très réelle. Il y a des gens qui ont du mal à s'adapter, tout particulièrement les militaires, c'est tout naturel. Même les diplomates, d'ailleurs. Pour des hommes qui depuis trente ans, depuis leurs premiers pas militaires ou diplomatiques, se sont habitués à considérer les Etats-Unis, l'Ouest, l'OTAN, comme des adversaires, c'est très difficile d'admettre que ce qui était noir devienne blanc.

***– Vous ne pensez pas aussi que les Américains sont aujourd'hui moins enthousiastes à l'égard de la Russie en général et de votre politique en particulier?***

– Le problème consiste à voir la Russie sous des couleurs plus variées. L'URSS était une société fermée, un ennemi monolithique, puis est apparu Gorbatchev, et on lui a assimilé tout ce qu'il y avait de bon dans cette époque, à nouveau comme un monolithe, un symbole. Et aujourd'hui encore il est difficile de sortir d'une concep-

### Pour que la Russie devienne un pays «normal»

*M. Andrei Kozyrev est l'un des points de mire favoris de ceux qu'on appelle en Russie les «nationaux-patriotes» et des nostalgiques de l'URSS, qui lui reprochent de ne pas défendre avec assez de fermeté le statut de grande puissance de la Russie ou les intérêts des Russes à l'extérieur des frontières. Pourtant, sa manière d'envisager des modifications territoriales risque de faire grincer des dents chez les voisins de la Russie, même s'il récuse avec énergie toute solution fondée sur la force et les méthodes «bolcheviques».*

Nommé ministre des affaires étrangères à une époque (novembre 1990) où la Russie ne pouvait avoir de politique extérieure propre, M. Kozyrev a longtemps été considéré avec condescendance par les vieux routiers de la diplomatie soviétique. Cet homme de quarante et un ans parle à voix basse, affirme, à travers un langage enveloppé, de très fermes convictions et assume désormais sa fonction sans complexe. Mais son ambition est bien différente de celle de ses illustres prédécesseurs, Andreï Gromyko ou même Edouard Chevardnadze : il veut tout simplement que son pays devienne «normal».

J. K.

# ASIE

**LOIN DES CAPITALES**

## Olongapo en mal d'Américains

OLONGAPO

*de notre envoyé spécial*

ON dirait une ville de villégiature hors saison. Enfilade d'hôtels, de boîtes de nuit, boutiques de souvenirs, fast-food et tailleurs fermés. La rue qui longe sur 3 kilomètres les grillages de la base est déserte. Des camions barrent les portails d'entrée. Un drapeau américain solitaire flotte encore : celui du cimetière. Dans la tour de contrôle, dont les appareillages sophistiqués ont été retirés, du contreplaqué bouchent les trous des consoles. Un seul aiguilleur du ciel philippin guide, à l'aide d'une radio portative, les rares appareils civils qui se posent sur ce qui fut l'un des points-clés de la stratégie américaine en Asie : la base aérienne de Clark.

Angeles-City, la ville qui a vécu grâce à Clark, est progressivement abandonnée par ses habitants. Dans la bourgade de Margot, à 1 kilomètre de l'enceinte, 80 % des 2 700 habitants travaillaient pour les Américains. Ils sont tous au chômage. M. Pelugio Macapagal, qui espérait que son fils pourrait lui succéder à la maintenance, vend des *baluts* (œufs couvés, mets apprécié des Philippins). Il gagnait bien sa vie avec 7 000 pesos par mois (1 600 F). Aujourd'hui, il en réunit péniblement 50 par jour.

Les 10 000 anciens employés de la base sont dans le même cas. Les salariés permanents ont bénéficié d'une prime de licenciement, les temporaires n'ont rien eu. Pour M. Antonio Carlos, qui pédale sur un tricycle à la recherche de clients, il ne reste qu'une solution : utiliser sa qualification pour aller travailler au Proche-Orient tandis que sa femme ira faire la domestique au Japon.

Il y a un an, les Philippins n'auraient jamais imaginé qu'un jour les Américains quitteraient l'archipel. La base navale de Subic Bay, entrepôt et chantier de réparation pour la VII[e] flotte croisant en mer de Chine, comme celle de Clark, semblait immuable. Leur démantèlement était certes une exigence ancienne de la gauche nationaliste. Mais rares étaient ceux qui pensaient que les choses iraient aussi vite.

### La faute au Pinatubo

A Angeles, la population n'éprouve pas de ressentiment à l'égard des Américains ou des sénateurs qui ont voté en septembre dernier l'abrogation du traité sur les bases. *«C'est lui le responsable»*, dit, fataliste, M. Macapagal, indiquant du menton le volcan Pinatubo, dont la silhouette se profile dans la brume de chaleur à 16 kilomètres. Son éruption, en juin 1991, fut à l'origine de la décision de Washington.

On n'a guère parlé des bases lors de la récente campagne présidentielle. Excepté à Angeles et à Olongapo, ville accrochée à Subic Bay, qui sera fermée le 31 décembre. Le précédent de Clark inquiète. Les atermoiements sur la reconversion et le pillage systématique de Clark augurent mal de l'avenir.

A l'entrée principale, une pancarte affirme que la base ne subira pas le même sort que Clark. Olongapo est encore plus dépendante de Subic Bay que Angeles ne l'était de Clark. Le maire sortant et triomphalement réélu, M. Richard Gordon, affirme qu'Olongapo connaîtra une renaissance après le départ des Américains. Il voudrait transformer la base en port franc. Il doit se rendre au Japon, à Hong-kong et à Singapour pour essayer d'attirer des investisseurs, à qui seraient loués les équipements laissés par les Américains, dont la valeur, avant l'éruption du Pinatubo, était estimée à 2 milliards de dollars.

L'idée est séduisante, mais difficile à mettre en pratique compte tenu de la situation des Philippines : exécutif faible, paralysie de l'administration, absence de fonds et de coordination entre les instances nationales et locales. Le volontarisme du maire est destiné à freiner un exode de la population qui constitue, par sa qualification, le seul véritable atout la ville.

Faute de ressources à consacrer à la reconversion des bases, le gouvernement n'a d'autre choix que de faire appel au secteur privé. Si elle était réussie, la transformation de Subic Bay et de Clark serait un remarquable exemple de privatisation. Subic Bay couvre 20 000 hectares et emploie 32 000 personnes, dont la majorité est bien qualifiée. Mais c'est aussi une main d'œuvre habituée à des salaires élevés : 3,5 dollars de l'heure, quinze fois le salaire minimum. Il est peu vraisemblable que les investisseurs soient disposés à payer autant.

Les Japonais semblent intéressés. Une vingtaine d'entreprises – dont les sept plus grandes maisons de commerce – ont annoncé leur intention de s'installer à Subic. Angeles, en revanche, suscite moins d'intérêt : le risque que constitue le Pinatubo reste dissuasif pour une reconversion de Clark en aéroport civil. Dans les deux cas, il faudra procéder à d'importants travaux d'infrastructure : à une centaine de kilomètres de Manille, Subic Bay et Clark sont, en réalité, à trois heures et demi de route de la capitale. Pendant la saison des pluies, la route, endommagée par les cendres du Pinatubo, devient impraticable.

### Richesse écologique

Le départ des Américains risque d'avoir un autre effet négatif : la disparition de l'une des dernières régions du pays où l'environnement *est resté à l'abri des prédateurs.* Subic Bay renferme 10 000 hectares de forêt pratiquement vierge, peuplée d'une faune d'une étonnante richesse, qui a profité des mesures de sécurité de la base.

Aux Philippines, la politique de protection de l'environnement n'est guère encourageante. Les forêts disparaissent au rythme de 2,5 % par an, soit trois fois celui du déboisement causé par les pluies acides. Dans le parc national de Bataan, jouxtant la zone contrôlée par les Américains, 3 200 hectares ont été déboisés illégalement. Le gouvernement ne consacre que 2 000 dollars par an pour la protection de ce parc.

Le départ des Américains ne met pas seulement au chômage les employés des bases et quelque 15 000 «hôtesses» de bars, il menace aussi la survie des aigles, daims, serpents et singes des forêts de Subic Bay, qui comptent en outre des espèces devenues rares de bois précieux. Un lourd héritage pour le nouveau gouvernement.

PHILIPPE PONS




**PAKISTAN**

## Les incidents se multiplient entre communautés musulmanes

Les autorités s'inquiètent d'un regain d'incidents entre les communautés musulmanes coexistant au Pakistan : les sunnites, très majoritaires, les chiites, représentant quelque 20 % de la population, et les ismailiens, peu nombreux mais très influents.

Le dernier en date de ces incidents est l'explosion d'une bombe, à la fin de la prière du vendredi 5 juin, dans la mosquée d'une mouvement sunnite extrêmiste, l'Anjuman Sipah-e-Sabaha, située *près du centre de Karachi*, rapporte l'AFP. Il y a eu 21 blessés. Des sympathisants d'Anjuman ont fait récemment l'objet de plusieurs attaques. L'attentat contre la mosquée est survenu alors que s'organisaient les funérailles, dans un quartier chiite proche, de deux jeunes gens assassinés par des inconnus.

Des forces militaires ont pris position pour prévenir des affrontements entre communautés musulmanes de la capitale du Sind. Karachi est depuis des années une poudrière du fait de persistantes tensions ethniques et politiques. L'enlèvement, le 14 mai, d'un important homme d'affaires, M. Ashiq Ali, représentant au Pakistan de l'Agha Khan, chef des ismailiens, avait déjà fourni à Islamabad l'occasion de conférer à l'armée des pouvoirs spéciaux dans le Sind. La célébration, très ostentatoire à Karachi, du *moharam*, le grand deuil annuel des chiites, renforce les craintes des autorités.

La tension ne se limite pas à la province méridionale. L'assassinat le 30 mai, à Lahore, d'un dignitaire chiite a aussi semé le trouble dans le nord. Des affrontements ont eu lieu le 1er juin entre les deux communautés à Gilgit, le district le plus septentrional du pays. Douze personnes ont été tuées. Islamabad a décrété un couvre-feu.

Les Pakistanais soupçonnent des provocations indiennes. New Delhi est accusée de vouloir «faire payer» à Islamabad le soutien que cette capitale ne se cache pas d'accorder aux groupes armés cachemiris qui contestent la souveraineté de l'Inde sur leur territoire. La tension entre les deux capitales s'est accrue, fin mai, lorsqu'un commando appartenant sans doute aux services spéciaux militaires pakistanais a molesté un diplomate du pays voisin, lui-même présumé se livrer à l'espionnage. Des discussions bilatérales prévues début de juin ont été reportées *sine die.*

J.-P. C

**EN BREF**

□ **AUSTRALIE : procès d'un présumé nazi.** – La Cour suprême a fixé au 6 juillet l'ouverture du procès d'un ex-citoyen soviétique devenu Australien. Ivan Polyoukhovitch, âgé de soixante-quinze ans, est soupçonné d'avoir commis des atrocités pendant la seconde guerre mondiale. L'inculpé devra répondre du meurtre de six juifs, perpétré fin 1942. Il appartenait alors, selon l'accusation, à un escadron de police ukrainienne formé par les nazis. Une loi adoptée en 1989 a rendu possible ce procès, en autorisant désormais la poursuite de personnes vivant en Australie et soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre en Europe durant la seconde guerre mondiale. – *(Reuter.)*

□ **Un tribunal fédéral américain rouvre le dossier Demjanjuk.** – Un tribunal fédéral américain a rouvert, vendredi 5 juin, le dossier de l'extradition vers Israël, en 1986, de John Demjanjuk, condamné à mort dans ce pays sous l'accusation d'avoir été «Ivan le Terrible», le bourreau du camp de la mort de Treblinka. L'ordre d'extradition a peut-être été pris à tort *«parce qu'il reposait sur des informations erronées»*, a estimé la sixième Cour d'appel fédérale basée à Cincinnati (Ohio), alors que se déroule en Israël le procès en appel de Demjanjuk. – *(AFP.)*

□ **IRAK : L'Irak a remis à l'ONU un rapport sur ses armes de destruction massive.** – L'Irak a remis, jeudi 4 juin, à des représentants de l'ONU à Bagdad un rapport sur ses armes de destruction massive, présenté comme *«complet»*, mais qui laisse *«sceptique»* M. Dimitri Perricos, chef d'une mission d'experts nucléaires de l'ONU en Irak. Le rapport, qui comporte plusieurs centaines de pages, est rédigé en arabe et sa traduction prendra un certain temps, a dit M. Perricos. – *(AFP.)*

# EUROPE

tion stéréotypée des relations avec la Russie. Tout le monde admet qu'aux Etats-Unis il y a au moins deux partis, qu'au sein de l'administration il y a divers points de vue, des désaccords; tout le monde considère que c'est normal. Il faut comprendre que chez nous il y a des conservateurs et le danger d'une revanche de l'appareil, mais aussi un très grand potentiel de développement démocratique.

***– Il ne semble pas qu'on trouve au sein de l'exécutif américain des divergences aussi grandes que celles qui vous séparent par exemple du vice-président, le général Routskoï?***

– C'est vrai. C'est la vie, je n'y peux rien.

***– Vous considérez-vous comme le successeur de personnages comme Andreï Gromyko ou Edouard Chevardnadze, au même titre que la Russie se considère comme le successeur de l'URSS sur la scène internationale?***

– Oui, bien sûr, je sens le poids de cette responsabilité. Mais je ne veux pas être un simple continuateur. Il faut changer radicalement le système, l'orientation de la politique extérieure. Gromyko, c'était la coexistence obligée avec l'Occident, conçue comme une forme de lutte. Chevardnadze, c'était une tentative pour donner à cette lutte un visage humain comme au communisme lui-même. Mon souhait, c'est que la Russie devienne une démocratie normale et qu'elle considère les Etats civilisés occidentaux comme ses partenaires et alliés naturels, ce qui, bien entendu, n'exclut pas des désaccords, comme c'est le cas dans la communauté occidentale.

***– Vous voulez un pays « normal »?***

– Oui, normal. Mais c'est un pays énorme. Plusieurs petits pays d'Europe de l'Ouest ont suivi une voie semblable, de la dictature, d'un régime totalitaire, à l'intégration progressive dans la communauté occidentale. Mais la différence c'est que la Russie, ne serait-ce qu'en raison de sa taille, ne peut pas être absorbée comme cela; il faut un effort des deux côtés...



***– Vous ne pensez donc pas que la Russie risque plutôt de s'engager sur la voie du tiers-monde?***

– C'est précisément ce qu'essaie de nous imposer l'opposition, ce complexe d'infériorité. Le complexe d'une nation attardée, qui doit toujours suivre une voie différente, soit communiste, soit maintenant ultra-nationaliste. La menace existe, mais ce serait une catastrophe.»

Propos recueillis par
JAN KRAUZE

□ **HAUT-KARABAKH : M. Chevardnadze propose une médiation.** – Le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, a accepté une offre de médiation dans le conflit du Karabakh, offerte par son homologue géorgien Edouard Chevardnadze lors d'une rencontre, vendredi 5 juin, en Arménie, selon l'agence Interfax. Dix-sept personnes ont encore trouvé la mort ces trois derniers jours dans ce conflit, dont sont aussi saisis des délégués de la CSCE qui reprendront leurs discussions le 15 juin à Rome. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

## Les primaires ont confirmé le rôle grandissant des femmes en politique

**L'ultime série d'élections primaires, organisée le 2 juin, a permis de faire le bilan suivant : 51 femmes sont candidates à l'un des 435 sièges de la Chambre des représentants, qui ne compte actuellement que 28 femmes. Au Sénat, les femmes, qui ne sont que deux actuellement pour 98 hommes, pourraient bien être six. Devant le succès de Mmes Dianne Feinstein et Barbara Boxer aux primaires sénatoriales de Californie, plusieurs commentateurs n'hésitent plus à prédire que 1992 sera *« l'année des femmes »* en politique.**

SAN FRANCISCO
*correspondance*

Les femmes fêtent leur victoire en Californie. Choisies, non sans surprise, à l'issue des primaires du 2 juin, Mmes Dianne Feinstein et Barbara Boxer seront les candidates du Parti démocrate pour les deux postes de sénateurs de la Californie, à pourvoir en novembre. Cette double victoire est d'autant plus remarquable qu'aucune femme n'avait remporté une élection primaire sénatoriale en Californie depuis 1950. Toutes deux partaient pourtant avec un sérieux handicap.

### *L'effet Anita Hill*

Mme Boxer, qui termine son cinquième mandat à la Chambre des représentants, figure sur la liste des élus qui ont abusé de leur privilège bancaire : elle avait signé 143 chèques sans provision. Ses adversaires pour les primaires, deux hommes qui prenaient de haut cette candidate au budget électoral modeste, n'avaient pas manqué de rappeler ce faux pas. L'ancien maire de San Francisco Dianne Feinstein a eu droit, elle aussi, aux coups bas. Son adversaire, Gray Davis, l'a attaquée pour une grossière erreur de comptabilité lors de sa campagne de 1990, menée – en vain – pour le poste de gouverneur de la Californie. Il ne s'est pas privé de quelques allusions à connotation antisémite, en la comparant à la propriétaire d'hôtels new-yorkais Leona Helmsley, condamnée à la prison pour fraude fiscale.

Les deux candidates ont, en retour, évoqué les symboles de la domination masculine du pouvoir politique, comme l'avaient fait, avec le même succès lors de précédentes primaires sénatoriales, les candidates démocrates Carol Moseley Braun dans l'Illinois (*le Monde* du 4 avril) et Lynn Yeakel en Pensylvanie. Elles ont rappelé l'image, encore fraîche dans les mémoires, de la juriste noire Anita Hill, venue témoigner pour harcèlement sexuel lors des auditions pour la confirmation du juge Clarence Thomas à la Cour suprême, devant le comité sénatorial constitué seulement d'hommes. Leur discours pour la défense du *« libre choix »* pour l'avortement a touché nombre d'électeurs, au moment où la Cour suprême s'apprête à prendre une décision qui pourrait restreindre la liberté des femmes en ce domaine. Selon un sondage du *New York Times* effectué en Californie, trois démocrates sur cinq et deux républicains sur cinq – en dépit de la position du président Bush – seraient opposés à toute restriction de ce droit.

Progressistes, les Californiens ont par ailleurs voté en faveur de la *« proposition Feinstein »* qui vise à réformer la police de Los Angeles, en lui imposant un contrôle par les élus. Les conservateurs, qui soutiennent le chef de la police Daryl Gates, s'y opposaient vigoureusement.

Mme Feinstein sera confrontée en novembre au républicain sortant modéré John Seymour, proche du président Bush, tandis que Mme Boxer aura pour adversaire le républicain ultra-conservateur Bruce Hershensohn. L'un et l'autre risquent de connaître quelques difficultés sur une terre que les républicains cherchent à tout prix à dominer.

Dans les élections primaires californiennes pour la Chambre des représentants, l'émergence des femmes, avec 17 victoires sur les 52 circonscriptions de l'Etat, a été tout aussi nette. Maureen Reagan, la fille de l'ancien président, qui se présentait à l'une des primaires républicaines de cet Etat, a toutefois été battue par une autre femme, plus intransigeante dans son opposition à l'avortement.

RÉGIS NAVARRE

# A TRAVERS LE MONDE

**AFGHANISTAN**

*Plus de cent morts dans les combats de Kaboul*

Les combats entre moudjahidins de la faction sunnite du Ittehad et ceux du groupe chiite Wahdat se sont étendus vendredi 5 juin au centre de Kaboul. Les deux factions se sont affrontées à la roquette non loin du palais présidentiel.

Le chef du gouvernement intérimaire, M. Modjaddedi, avait menacé jeudi de faire intervenir les forces du commandant Massoud et les milices ouzbèkes du général Dostom si un cessez-le-feu n'intervenait pas. Mais le ministre de la défense n'a, jusqu'à présent, envoyé que quelques chars aux abords des lieux de combat. Le chef de la police, le commandant Abdul Haq, a indiqué que cent personnes au moins avaient été tuées. Près de huit cents civils seraient toujours retenus en otage par les factions rivales. Des exécutions ont également eu lieu.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a exprimé vendredi son inquiétude devant la poursuite des affrontements. Il a également lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle fournisse 180 millions de dollars d'ici à la fin de l'année pour aider à la reconstruction du pays. Par ailleurs, le roi Fahd d'Arabie a exhorté les factions afghanes à mettre fin à *« l'effusion de sang »*. – *(AFP, Reuter.)*

**ÉTATS-UNIS**

*La Chambre des représentants vote un budget de la défense réduit*

Par 198 voix contre 168, la Chambre des représentants a voté, vendredi 5 juin, une proposition de budget de défense d'un montant de 270 milliards de dollars, soit 11 milliards de moins que ce que le président Bush avait prévu. Les représentants ont approuvé la construction de vingt bombardiers furtifs B-2, mais leur texte rogne sur les demandes de crédit pour l'Initiative de défense stratégique (4,3 milliards de dollars accordés au lieu des 5,4 milliards souhaités).

Il prévoit aussi une réduction des troupes américaines à l'étranger supérieure à celle envisagée par la Maison Blanche, en diminuant d'environ 3,5 milliards de dollars les crédits à ce chapitre. Le nombre de soldats stationnés en Europe serait ramené de 235 000 à 100 000 en 1995, d'après la proposition des représentants. Le Sénat doit préparer sa propre version du budget de la défense pour l'année fiscale 1993 débutant le 1er octobre 1992. Les deux chambres doivent ensuite travailler à un texte de compromis en septembre. – *(AFP, AP.)*

**SOMALIE**

*Sept tonnes d'aide alimentaire pillées*

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont exprimé leur indignation, vendredi 5 juin, à New-York, après le pillage de 7 tonnes d'aide humanitaire, entreposées dans l'aéroport de Mogadiscio. Certains d'entre eux ont, notamment, dénoncé l'attitude du général Aïdid, chef d'une des factions locales, qui a refusé d'autoriser des membres de l'ONU à escorter les convois. Qualifiant ce vol d'*« inadmissible »*, le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur de Belgique, M. Paul Notaerdame, a demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, d'examiner *« immédiatement »* les moyens de protéger l'assistance humanitaire, dans la capitale somalienne.

L'émissaire de l'ONU en Somalie, M. Mohammed Sahnoun, a suggéré de recourir à des escortes de Somaliens armés, pour garder les stocks de ravitaillement. De son côté, le secrétariat général de l'ONU a souhaité l'envoi d'un contingent de cinq cents hommes, que le Pakistan serait prêt à fournir. S'il se réalisait, ce souhait constituerait une première dans l'histoire des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

**IRLANDE**

*Vers un référendum sur le divorce*

Le premier ministre irlandais, M. Albert Reynolds, a indiqué, vendredi 5 juin, devant le Parlement irlandais, qu'un référendum sur le divorce pourrait avoir lieu en Irlande d'ici aux prochaines élections de 1994. M. Reynolds a indiqué qu'un Livre blanc sur le divorce, qui est toujours interdit en Irlande, devrait être publié avant la fin de l'année, et qu'une consultation pourrait suivre à une date indéterminée. Le dernier référendum sur le divorce en Irlande a eu lieu en 1986. Les deux tiers des Irlandais avaient alors voté pour le maintien de l'interdiction. – *(AFP.)*

**ROUMANIE**

*M. Iliescu candidat « probable » à l'élection présidentielle*

Le président roumain, M. Ion Iliescu, a déclaré pour la première fois, vendredi 5 juin, qu'il allait *« probablement »* se présenter à la prochaine élection présidentielle. La date du scrutin n'a pas encore été fixée. Le Front démocratique de salut national, né d'une scission du Front de salut national (FSN), avait déjà proposé la candidature de M. Iliescu qui conserve, selon les sondages, de bonnes chances de l'emporter.

Le FSN, dirigé par l'ex-premier ministre, M. Petre Roman, n'a toujours pas désigné son candidat. L'opposition, réunie au sein de la Convention démocratique, doit bientôt choisir le sien. Les deux Chambres du Parlement doivent se réunir, lundi 8 juin, pour tenter de régler leur différend sur la date des élections. – *(Corresp.)*

# DIPLOMATIE

Le processus de désarmement

## Les Etats de la CEI s'engagent à ratifier le traité sur les forces conventionnelles

L'une des hypothèques qui pesaient sur la poursuite du processus de désarmement en Europe a été levée vendredi 5 juin à Oslo, avec la signature par les ministres des affaires étrangères de l'OTAN, des Etats issus de l'ex-Union soviétique et des autres anciens membres du pacte de Varsovie, d'un document qui permettra l'entrée en vigueur du traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) signé en novembre 1990 à Paris.

Ce traité avait été négocié entre l'OTAN et le pacte de Varsovie et, moyennant de fortes réductions, établissait une parité Est-Ouest pour certaines catégories d'armements conventionnels (chars, véhicules blindés, artillerie, avions de combat, hélicoptères). L'essentiel des réductions (environ les neuf dizièmes) incombait aux pays membres du pacte de Varsovie et en particulier à l'URSS. La dislocation de cette dernière en avait suspendu l'entrée en vigueur.

Il fallait en effet que les nouvelles Républiques de la CEI s'entendent sur la répartition entre elles des limitations que le texte avait globalement imposées à l'Union soviétique. Cet accord sur les chiffres a été acquis le 15 mai lors d'une réunion de la CEI à Tachkent, à la surprise des Occidentaux qui commençaient à ne plus y croire.

Il a été entériné à Oslo par un document dans lequel la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et le Kazakhstan, concernés par ces mesures de désarmement dont la zone d'application géographique va de l'Atlantique à l'Oural, reprennent à leur compte les engagements de M. Gorbatchev et affirment leur intention de procéder à la ratification avant le sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe) qui doit se tenir les 9 et 10 juillet à Helsinki. On n'exclut pas cependant des difficultés pour la ratification dans certains Etats comme la Biélorussie.

Des négociations se poursuivent à Vienne entre représentants des mêmes pays (OTAN et anciens membres du pacte de Varsovie) sur la réduction des effectifs. Le sommet d'Helsinki devrait se prononcer sur la façon de poursuivre ce processus de désarmement, notamment sur l'opportunité de l'étendre à tous les autres pays membres de la CSCE.

L'enquête sur l'assassinat de Chapour Bakhtiar

## L'Iran veut éviter une détérioration de ses relations avec la France

**De passage à Paris en route pour le Sommet de Rio, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi, s'est entretenu vendredi 5 juin à Paris, à sa propre demande, avec le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Serge Boidevaix. Cette rencontre a eu lieu dix jours après l'inculpation par la justice française d'un ressortissant iranien, M. Zeyal Sarhadi, pour *« complicité d'assassinat »* de l'ex-premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, à Suresnes, en août 1991. Téhéran, qui avait aussitôt réclamé la libération *« immédiate »* de M. Sarhadi – arrêté en Suisse le 23 décembre et extradé vers la France le 26 mai (*le Monde* du 28 mai), – semble chercher aujourd'hui à calmer le jeu.**

Faut-il voir dans l'attitude de l'Iran la conséquence de la victoire des « pragmatiques » aux élections législatives du mois de mai ? Le gouvernement du président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a opté pour la diplomatie discrète dans cette affaire, malgré le déchaînement contre la France, il y a quelques jours encore, de la presse qui reflète les vues des « durs » à Téhéran.

Le message transmis par M. Vaezi peut être ainsi paraphrasé : *« Que la justice doive suivre son cours, soit ! Mais nous souhaiterions que les choses aillent vite et que soit rapidement ôtée cette épine qui perturbe les relations franco-iraniennes. »* C'est une façon de dire, sans acrimonie, que nul ne peut préjuger de l'avenir et que si M. Rafsandjani a les coudées suffisamment franches aujourd'hui pour traiter cette affaire sans passion, tel pourrait ne plus être le cas demain. Car il ne faut pas exclure que, pour telle ou telle autre raison, il doive un jour donner des gages aux « radicaux ».

Le journal *Ettela'at*, proche du régime, avait annoncé la couleur il y a quelques jours. Cette affaire pourrait avoir échappé à la *« volonté* [du gouvernement] *de Paris »* et être le résultat de *« rivalités internes françaises »*, écrivait-il lundi 1er juin. Ce qui compte aujourd'hui, c'est que la France donne des *« assurances suffisantes »* pour que cet *« incident mineur »* ne perturbe pas des relations qui pourraient être *« exemplaires »*, ajoutait-il.

En clair, cela signifie que quelles que soient les conclusions de l'enquête, l'Iran souhaite qu'elles n'éclaboussent pas les relations d'Etat à Etat entre Paris et Téhéran. Etrange changement de ton par rapport à la fin de l'année dernière, lorsque l'Iran, tout en affirmant n'avoir aucune responsabilité dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar, n'en était pas moins monté au créneau lors de l'arrestation de M. Sarhadi, mettant provisoirement à mal ses liens avec la Suisse et contestant à la France le droit de demander l'extradition du présumé coupable. Mais c'était avant les législatives...

### *Visites reportées*

S'il s'est entendu dire à Paris que l'affaire était entre les mains du juge, souverain en la matière, M. Vaezi – un familier du Quai d'Orsay puisque c'est lui qui, avec l'ancien secrétaire général, M. François Scheer, a mené et conclu la négociation sur les contentieux financiers franco-iraniens – n'en a pas moins été assuré que M. Sarhadi bénéficierait de tous les droits et garanties prévus par les textes.

En attendant les résultats de l'enquête, dans laquelle des présomptions pèsent sur le gouvernement iranien, Paris ne peut pas franchir certaines lignes rouges. D'où le report à une date indéterminée d'une visite à Téhéran de M. Mitterrand, pour laquelle il est vrai aucune date n'avait été fixée, mais qui devait se dérouler à l'automne 1991. Et d'une autre, elle aussi restée en pointillé, mais qui était tenue pour acquise, du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

Si, dans le domaine commercial et économique, les choses vont plutôt bien entre la France et l'Iran, les sociétés françaises continuent de se heurter à des difficultés administratives en Iran qui entravent la garantie de leurs investissements. Aucun contrat ne peut prévoir une clause d'arbitrage international, car la Constitution iranienne exige qu'un tel recours soit approuvé par un vote au cas par cas du Parlement.

Il y a quelque temps, Téhéran avait promis un avis interprétatif de la Cour constitutionnelle à ce sujet, mais, à ce jour, cet avis n'a pas été rendu. Autre problème : la Banque centrale iranienne refuse d'offrir noir sur blanc, dans les contrats, sa garantie aux contrats conclus, même si elle s'engage verbalement à intervenir en cas de défaillance. Il reste que les sociétés allemandes et italiennes, notamment, s'accommodent fort bien de ces lois. MM. Boidevaix et Vaezi ont évoqué ces difficultés sans y apporter de solution. Ils ont également discuté de la situation en Asie centrale et dans le Caucase, dans la continuité des entretiens que le directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient, M. Jean Lafrance, avait eus en mars dernier à Téhéran avec des responsables iraniens.

MOUNA NAÏM

# LE DÉBAT

La préparation du référendum du 18 juin

## Le premier ministre irlandais réaffirme l'adhésion de son pays aux accords de Maastricht

**A moins de douze jours du référendum sur le traité de Maastricht, le premier ministre irlandais, M. Albert Reynolds affirme que son pays relèvera *« le défi »* de la ratification.**

DUBLIN

*de notre envoyé spécial*

*« Les yeux de l'Europe sont tournés vers l'Irlande en ce moment, et je crois que le peuple irlandais va répondre à ce défi ! »*, a affirmé le premier ministre, M. Albert Reynolds, Fianna Fail (nationaliste), vendredi 5 juin, au cours d'une rencontre avec des journalistes spécialistes des questions européennes, venus de Paris, Bruxelles et Londres.

M. Reynolds n'entend pas marquer le pas à la suite du rejet danois. Bien au contraire, il estime *« que cela va donner un nouvel élan »* à sa campagne et que les électeurs irlandais, fouettés par le contre-exemple de Copenhague, vont venir renforcer, le 18 juin, le clan des pro-Maastricht qui, selon les sondages, rassemblait, avant la surprise danoise, 60 % de l'électorat avec, il est vrai, 30 % d'indécis.

Le premier ministre irlandais qui affronte un regain de mobilisation des « anti-Maastricht » (*le Monde* du 4 juin) estime que rien n'a changé aujourd'hui sous le ciel de l'Irlande et que les raisons de la profonde adhésion de son pays à l'Europe restent toujours aussi solides. Un seul mot semble les récapituler : l'économie. *« La grande différence avec le Danemark qui a une économie développée,* souligne-t-il, *c'est que notre pays a une économie en cours de développement. »* C'est ce que les affiches placardées dans Dublin rappellent d'une façon lapidaire en donnant une estimation des aides diverses que l'Irlande devrait recevoir de la CEE dans les prochaines années : *« L'Irlande ne peut pas se passer de 6 milliards de livres. »*

### *« Etre en première ligne »*

Pour ne pas apparaître trop mercantile, M. Reynolds affirme ne pas oublier que l'Europe ne se réduit pas à un bas de laine et que l'avenir de l'agriculture, les droits des travailleurs, ceux des femmes, la culture, etc., font également partie intégrante des acquis communautaires. Reste que les changements économiques pèseront lourd le 18 juin, même si l'attachement à l'Europe semble être une caractéristique assez naturelle ici, notamment chez les jeunes.

Des sondages informels réalisés dans la rue par les télévisions confirment cette tendance de fond. En outre, les « forces vives » du pays (la plupart des partis politiques, les milieux d'affaires, le monde paysan, les syndicats) sont également favorables à la ratification. Mais certains observateurs font valoir que le nombre élevé des indécis, le renfort apporté aux partisans du « non » par le Danemark, la complexité d'un traité dont l'homme de la rue saisit difficilement la portée concrète et la perturbation du débat par la question de l'avortement constituent un nombre d'inconnues à ne pas négliger.

*« L'Europe, c'est notre avenir. Nous n'avons pas l'intention de jouer en équipe de réserve mais d'être en première ligne »*, martèle le premier ministre irlandais en vantant *« la maturité »* de l'électorat qui, après avoir examiné *« avec un esprit réaliste »* le traité, saura faire le bon choix.

Malgré tous les efforts pour séparer le débat sur Maastricht de celui à venir sur l'avortement, le « non » danois a contribué à mêler un peu plus les cartes. La question de l'avortement, qui doit faire l'objet d'une nouvelle consultation référendaire au mois de novembre, pèsera sur le scrutin du 18 juin. Une conjonction des contraires regroupe en effet au sein des « anti-maastricht » les *« pro-life »* qui craignent qu'une plus forte intégration européenne ne conduise à terme à légaliser l'avortement et les adversaires du protocole annexé au traité de Maastricht qui entérine la législation irlandaise actuelle.

Tout en réaffirmant son souhait de voir les deux dossiers abordés séparément, le chef du gouvernement irlandais a toutefois admis, vendredi, *« que si le peuple vote pour Maastricht cela va donner une indication pour le droit de voyage* [NDLR : pour se faire avorter hors d'Irlande] *et le droit d'information sur l'avortement »*. Les Irlandais devraient se prononcer sur ces deux points dans cinq mois mais la question précise qui sera soumise à référendum n'a pas encore été arrêtée. M. Reynolds ajoute qu'il est lui-même hostile à l'avortement.

PIERRE SERVENT

A Bonn

## M. Major et M. Kohl prônent un élargissement rapide de la Communauté

BERLIN

*de notre correspondant*

Accompagné de son ministre de la défense, M. Malcolm Rifkind, le chef du gouvernement britannique, M. John Major – dont le pays assumera la présidence de la Communauté européenne à partir de juillet – s'est rendu, vendredi 5 juin, à Bonn, pour des consultations avec le chancelier Helmut Kohl.

Après le vote de défiance des Danois, MM. Kohl et Major ont approuvé la décision du conseil des ministres de la CEE de poursuivre le processus de ratification dans les onze autres pays. Ils se sont mis d'accord, indiquait-on à Bonn, sur la nécessité d'accélérer les négociations en vue de l'intégration dans la Communauté européenne des pays de l'Association européenne de libre échange (AELE), qui en ont fait la demande.

La présence de M. Rifkind était avant tout liée aux problèmes soulevés par la perspective d'un retrait de Bonn du projet commun d'avion de combat européen. La décision de l'Allemagne est attendue pour le 23 juin.

H. de B.

## L'Europe existe...

*Suite de la première page*

Ils savent bien que renégocier, c'est ouvrir la boîte de Pandore, la boîte aux égoïsmes, la boîte aux petitesses. Ils savent qu'à Maastricht le bon alliage fut trouvé entre ambition et réalisme. Que l'Histoire ne repasse pas les plats. Que de telles occasions perdues le sont peut-être à jamais. Bref, que l'Europe risque de ne pas se relever, avant longtemps, d'un tel espoir assassiné.

Ils savent et s'en réjouissent. Car ils sont, du fond du cœur, qu'ils avancent masqués ou découverts, adeptes du lyrisme ou de la manœuvre, des ennemis de l'Europe. Ces adversaires, qui sont-ils ? La troupe, assez hétéroclite, on l'avouera, de ceux qui ont accueilli sourire aux lèvres la décision du Danemark : de Charles Pasqua à Jean-Pierre Chevènement et Jean-Marie Le Pen, de Georges Marchais au vicomte Le Jolis de Villiers...

Nous ne tomberons pas dans le piège. Continuer, nous allons continuer. Continuer parce que nous ne vivons pas sous l'empire des regrets, nous ne faisons pas commerce de passé glorieux. Soyons réalistes : que seraient nos pays privés du grand élan communautaire et renvoyés à eux-mêmes ? Que serions-nous seuls face à nos problèmes, qu'ils s'appellent chômage, Mafia, guerre à nos portes, place dans le monde ?

La détermination de la France est inchangée, c'est-à-dire totale. Et, en cela, nous sommes à l'unisson de nos partenaires. Dès mercredi, Paris et Bonn, dans un communiqué commun, ont affirmé vouloir *« poursuivre fermement la mise en œuvre de l'union. En conséquence, les deux pays s'en tiendront au calendrier prévu pour la ratification du traité de Maastricht... »*

Et jeudi, à Oslo, les douze ministres des affaires étrangères de la Communauté se sont réunis avec le président de la Commission. Ensemble, nous avons examiné les données nouvelles et consulté le droit. Tous, sans exception, ministre danois compris, nous avons réaffirmé notre volonté de continuer à bâtir l'Europe. A l'unanimité, dans un climat de cohérence parfaite, nous avons décidé d'exclure toute renégociation. Et de mener à leur terme sans retard les procédures de ratification du traité tel qu'il a été signé à Maastricht.

Lorsque ces procédures seront achevées, vers l'automne, les Onze poseront au Danemark la question de confiance : veut-il ou non rejoindre la construction commune ? Si sa réponse est négative, définitivement, il suffira d'adapter le traité à cette situation, avant de reprendre les procédures qui pourront être accélérées, l'ancien texte ne différant du nouveau que par ses références au Danemark.

Chacune des institutions de la République a rempli sa tâche. Le président et le gouvernement, en négociant un traité bon pour la France et bâtisseur d'Europe. La représentation nationale, en proposant, en clarifiant, en critiquant, dans des débats d'une rare qualité qui font honneur à notre classe politique tout entière.

Ces discussions vont se poursuivre. Puis viendra l'heure pour notre peuple de se déterminer. Pour son vote, chacun, en son âme et conscience, devra choisir l'avenir qu'il entend, pour lui-même, pour la France et pour notre Communauté. De ce grand exercice démocratique, l'Europe, j'en suis convaincu, sortira confortée.

Contrairement à beaucoup, je sais que le vote de Copenhague a sonné le réveil de la conscience européenne. Et que les Danois reviendront, plus vite qu'on ne croit, dans la famille et l'ambition qui sont les leurs.

ROLAND DUMAS

Selon son ministre des affaires étrangères

## Le Danemark se donne jusqu'à l'automne « pour réfléchir »

**Le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, a annulé sa participation à la conférence de Rio, jugeant sa présence à Copenhague indispensable après la situation créée par le référendum du 2 juin, nous indique notre correspondante Camille Olsen. Le gouvernement a confirmé qu'il ne redemanderait pas la renégociation du traité de Maastricht et démenti songer à l'organisation prochaine d'un second référendum. De l'avis des experts, en effet, la Constitution danoise ne prévoit pas ce genre de procédure de rattrapage, contre laquelle d'ailleurs les tenants du « non » ne manqueraient pas de s'élever.**

Le gouvernement danois se donne jusqu'à l'automne pour réfléchir et décider en particulier s'il organisera un deuxième référendum sur le traité de Maastricht, a indiqué, vendredi 5 juin à Oslo, le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen. Ce n'est qu'après l'été que Copenhague *« fera le point de la situation »*, a-t-il déclaré. En réponse à une question sur l'éventuelle organisation d'un nouveau référendum, il a estimé que cela ne sera possible que *« lorsque les circonstances auront changé »*. Mais il s'est refusé à *« spéculer »* sur la nature de ces *« circonstances »*. *« Toutes les options restent ouvertes »*, a-t-il souligné.

Pour M. Ellemann-Jensen, il n'est pas question actuellement de *« discuter des possibilités de circonvenir »* le résultat du référendum. *« C'était un petit non, mais c'était un non, et il sera appliqué à la lettre »*, a-t-il affirmé, en rappelant qu'il *« ne doit pas être interprété comme un non à l'Europe »*. Si le Danemark prend au 1er janvier 1993 la présidence tournante de la CEE sans avoir ratifié Maastricht, *« je ferai mon devoir,* a-t-il dit, *mais ce sera une situation délicate et compliquée »*.

Dans « le Monde diplomatique » de juin

## *Les paris de Maastricht*

L'Europe ne se résume pas à Maastricht. Si elle demeure impuissante face à l'embrasement dans l'ex-Yougoslavie, la Communauté ne pratique pas partout l'immobilisme, comme en témoigne la récente adoption d'une réforme de la politique agricole commune. La marche vers plus d'unité est une indiscutable avancée, mais, pour l'heure, Maastricht comble plutôt les financiers que les citoyens. L'après-Maastricht reste à construire. Claude Julien, Paul-Marie de La Gorce et Bernard Cassen analysent les contradictions de la politique de Bruxelles.

On lira, d'autre part, une série d'articles sur la situation explosive qui continue de régner au Proche-Orient. Joseph Algazy définit les positions des principales forces israéliennes à la veille des élections, tandis que Ali Jarbawi et Roger Heacock examinent les réactions palestiniennes et que Amnon Kapeliouk rappelle les occasions manquées lors de la guerre de juin 1967. C'est une autre guerre, celle de juin 1982 au Liban, qu'évoque Ghassan Elezzi. Luc Barbulesco et Samir Kassir analysent la manière dont la littérature libanaise a rendu compte des déchirements internes.

Les récentes émeutes de Los Angeles ont confirmé la fragilité interne des Etats-Unis. Marie-France Toinet décrit comment Washington a perdu les moyens de son hégémonie ; Serge Halimi se demande si M. Bush peut tirer parti des désordres ; Achille Mbembe rappelle les sources culturelles du nouveau radicalisme noir.

*Dans ce même numéro :* « Dragonnades », (Ignacio Ramonet) ; « Le Monténégro est-il une nation ? » (Catherine Lutard) ; « Crise sociale et crise morale en Allemagne » (Pierre Béhar) ; « Nouveau roman de Günter Grass, nouvelles polémiques » (Jean-Michel Palmier) ; « La Russie des mille crises » (Jaurès A. Medvedev, Jean-Jacques Marie, Christian de Brie) ; « Qui se souvient des crimes de Pinochet ? » (Gilles Baudin) ; « Les blessures sanglantes du Pérou » (Pablo Paredes) ; « Nouvelle donne en Afghanistan » (James Rupert) ; « L'archipel philippin en quête de croissance » (Joël Picart) ; « La folle violence des généraux-dictateurs birmans » (Louis et André Boucaud) ; « Frayeurs et fantasmes des Blancs en Afrique du Sud » (Hein Marais) ; « Au Burkina, les politiques passent, la nature demeure... » (Anne Tristan) ; « L'affaire Touvier » (Claude Julien).

*Egalement au sommaire :* « Le football, un sport qui met à nu les antagonismes majeurs de nos sociétés » (Christian Bromberger et Patrick Mignon).

*Sommet de Rio :* « Une Terre à redécouvrir » (supplément de huit pages).

► En vente partout. 20 francs.

« Il faut c

# SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

## Le lancement de la campagne de M. Mitterrand pour la ratification

## Amphi présidentiel

M. François Mitterrand est entré en campagne comme on entrait en monôme dans les années 30, à l'époque où les Camelots du roi, exaltés par les discours nationalistes de Charles Maurras, disputaient le pavé parisien aux chantres du Front populaire enflammés par les espérances humanistes de Léon Blum. Flamberge au vent. Dans le style d'Artagnan à l'assaut de Maastricht, version cinquante ans après.

Galvanisé par le «non» des électeurs danois, qu'il attribue à un déficit d'explication, le président de la République a décidé de croiser le fer, sur-le-champ, avec les thèses défendues par les adversaires de sa démarche européenne. Il s'est fait inviter, vendredi après-midi 5 juin, à l'Institut d'études politiques de Paris, pour se mettre en jambes, en quelque sorte, sous le feu des questions des étudiants de Sciences-Po. En ce lieu familier, qu'il fréquenta lui-même de 1934 à 1937, M. Mitterrand a d'abord retrouvé quelques images de chahut qui lui ont sans doute rappelé sa jeunesse, la violence en moins. Les «anti-Maastricht» étaient en effet présents au rendez-vous et il s'est amusé avec eux.

Les animateurs du Mouvement de la jeune gauche, proches de M. Jean-Pierre Chevènement, s'étaient fait prêter des drapeaux danois à l'ambassade du Danemark (en faisant croire qu'ils préparaient une soirée scandinave) et ils ont crié *«Vive le Danemark libre!»* à son arrivée rue Saint-Guillaume. Puis, à l'intérieur, après avoir non sans mal obtenu un micro, ils n'ont pas lésiné sur l'impertinence pour lui demander comment il pouvait espérer que l'Europe de demain devienne un jour socialiste compte tenu du monétarisme ambiant dans l'Europe d'aujourd'hui.

M. Mitterrand a vivement repoussé l'accusation de trahison idéologique sous-jacente : *«Est-ce que vous comparez la politique de la France avec celle pratiquée aussi bien par M. Reagan que par Mme Thatcher? Etes-vous allés à Los Angeles? Etes-vous allés à Londres? Vos avez vu les résultats de cette politique sur le plan économique et social? Vous appelez abusivement monétarisme la politique des gouvernements que j'ai constitués! Moi, je crois à ce que je fais!»*

Et quand l'un de ces jeunes gens lui a fait savoir qu'il était l'un des militants socialistes de la «génération Mitterrand», *«contraint»* de s'*«en détacher»* parce qu'il n'avait pas envie de soutenir désormais la *«génération Bérégovoy-Léotard»*, il l'a renvoyé à ses études d'un revers de la main : *«Croyez-moi, je vous regretterai...»*

Le porte-parole des étudiants du Front national, lui, a posé la question rituelle sur l'octroi du droit de vote aux ressortissants de la Communauté : *«N'est-ce pas l'antichambre du droit de vote des immigrés qui vous tient à cœur?»* Cette question-là, M. Mitterrand l'attendait avec gourmandise et sa repartie lui a valu de gros applaudissements : *«Etes-vous si peu sûr de vous que vous ayez peur de l'ombre d'un Portugais passant par-là? Moi, ça ne me gêne pas qu'un Portugais soit traité comme un citoyen comme les autres...»* Et il a enchaîné sur le thème des *«valeurs de la République...»*

### Parer l'accusation

Les autres questions avaient été soigneusement préparées par le directeur de l'IEP, M. Alain Lancelot, et la prestation du président de la République a suscité plus d'encouragements que de sifflets. Toutefois, au-delà de cet auditoire estudiantin, qui présentait l'intérêt de constituer un parfait microcosme, il s'agissait surtout pour M. Mitterrand de parer sans attendre une autre accusation, beaucoup plus lourde de conséquences politiques et déjà formulée par ses opposants : l'accusation de vouloir transformer en plébiscite personnel le futur référendum de ratification du traité de Maastricht, au risque de porter atteinte à sa propre entreprise européenne.

Comme s'il suffisait de désigner un mal pour l'exorciser, le président de la République s'est publiquement juré de ne pas renouveler l'*«imprudence»* de Georges Pompidou qui avait lui-même, à ses yeux, mélangé les genres lors du référendum de 1972 sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il est vrai que la majorité de l'époque avait fourni à M. Mitterrand, qui avait appelé à l'abstention, le bâton pour se faire battre. Il s'était trouvé des membres du gouvernement, tel M. André Fanton, alors secrétaire d'Etat à la défense, pour proclamer que le «oui» au référendum équivaudrait à *«approuver la politique du président de la République»*.

Mais à supposer que la question européenne donne lieu à la *«formidable explication»* nationale qu'il souhaite dans le triple espoir de mobiliser les électeurs, d'éviter un «effet Danemark» sous la pression des mécontentements catégoriels et de relativiser l'impact du cartel politique des *«non», suffira-t-il* à M. Mitterrand de répéter que *«l'importance de l'enjeu»* dépassera toutes les autres considérations pour être entendu? Il a répondu lui-même à cette interrogation : *«C'est risqué pour le gouvernement et pour le président de la République.»* C'est en effet le moins qu'on puisse dire. Même si en le disant on peut espérer conjurer un peu la fatalité.

ALAIN ROLLAT

## «Il faut qu'il y ait une formidable explication»

Dans son propos liminaire devant les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, vendredi après-midi 5 juin, M. Mitterrand a notamment déclaré, à propos de la procédure parlementaire engagée sur le projet de révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht et de ses intentions pour la suite du processus : *«A l'Assemblée nationale, cela s'est passé très bien; au Sénat, cela paraît un peu plus délicat. (...) Si les conditions sont réunies, je convoquerai le Congrès et le Congrès, à son tour, se déterminera. (...) Pour la ratification, (...) sur un sujet pareil, qui suscite déjà tant de passion, qui les mérite et qui engagera le sort de la France pour longtemps, n'est-il pas nécessaire que le peuple se prononce? Beaucoup le pensaient, je le pense aussi. Voilà pourquoi, lors du dernier conseil des ministres, j'ai annoncé qu'il serait procédé à une ratification par voie populaire.»*

Le président de la République a fait, ensuite, un long exposé sur l'histoire de la question européenne en France, avant d'évoquer *«les questions qui se posent»* aujourd'hui *«avec des réponses alternatives»* : *«L'idée de l'Europe est ancienne (...), et ce qui est remarquable,* a-t-il souligné, *c'est l'étonnante continuité de la politique française dans ce domaine. Car, si l'on peut faire le compte des accidents de route – le refus de la Communauté européenne de défense, par exemple, le refus longtemps opposé à l'entrée de la Grande-Bretagne, enfin le référendum danois ayant choisi le «non» au traité de Maastricht, – il n'empêche que ce qui ressort surtout de l'examen de cette histoire-là, c'est l'extraordinaire continuité de la politique française. (...)*

### «Deux solutions»

*«Le choix qui nous est posé, à nous qui avons vu l'Europe se détruire, perdre sa primauté, risquer même physiquement, politiquement, spirituellement, culturellement, de perdre tout son acquis au bénéfice des empires (...), c'est : la guerre ou la paix?»*, a poursuivi le chef de l'Etat. *«Je me souviens d'avoir fait le compte : en vérité, il n'y a qu'un seul pays avec lequel nous n'ayons jamais été en guerre, c'est l'occasion de le dire, c'est le Danemark! (...) Comment donc bâtir la paix sinon en tentant une construction inédite, jamais vue, et qui serait tout simplement la paix par contrat, par négociation, conciliation, arbitrage, une structure qui relèverait de la libre décision des gouvernements, des parlements ou des peuples de l'Europe dans laquelle nous sommes? Voilà l'entreprise! (...) Aujourd'hui, on critique beaucoup cette construction, on en voit les inconvénients, moi le premier. Mais, ce que je constate, c'est que tout le monde veut y venir. (...) Pourquoi? Parce que c'est beaucoup plus qu'un mirage, c'est la perspective de la paix.»*

Le président de la République a également réaffirmé son attachement à l'union politique de la Communauté : *«Je suis de ceux qui ont la conviction qu'aucune forme de communauté ne durera si elle n'est pas gérée, administrée, conduite par un pouvoir politique issu de la volonté populaire. Il y a ceux – et ils sont nombreux en France aujourd'hui – qui se contenteraient bien d'une communauté économique; c'est très intéressant et on en a tiré un grand profit, mais cela ne sera pas durable en face des bourrasques de l'histoire s'il n'y a pas un pouvoir politique commun.»*

Dans ses réponses aux questions, M. Mitterrand a évoqué l'actualité immédiate imposée par le «non» danois, en disant notamment : *«A Oslo, les ministres des affaires étrangères de la Communauté des douze se sont trouvés devant une question toute simple : puisqu'un pays semble vouloir se retirer, est-ce que les autres continuent? Ils ont dit tout de suite et sans hésiter – les onze – oui. Pas un n'a esquissé le moindre mouvement de repli. Donc, on continue. Selon quelles modalités techniques? Le traité de Maastricht a été signé par douze pays. Peut-on encore appeler traité de Maastricht un traité qui ne comporterait que onze des douze? Un imbroglio se crée. Comment démêler tout cela? Alors, oui, on continue tel que le traité est rédigé, c'est le texte de l'accord d'Oslo. Après, si le Danemark maintient son rejet, on pourrait envisager, mais ce sont de pures hypothèses juridiques qui doivent être affinées, que les dispositions concernant l'union économique et monétaire, par exemple, soient purgées de toutes références au traité de Rome et s'insèrent dans un traité à onze reprenant exactement le traité à douze. En vérité, c'est ce qu'on a fait à propos de l'Europe sociale, qui n'a pas été adoptée par la Grande-Bretagne à Maastricht. (...) Il y a, d'autres dispositions qui aboutissent à des modifications du traité de Rome ou de l'Acte unique. Alors, on pourrait penser à deux solutions. Une solution qui appliquerait à onze les dispositions nouvelles (affaires intérieures, justice, union économique et monétaire, politique) et gèlerait les autres dispositions en attendant le Danemark. Ou bien une solution plus stricte – et il me semble que c'est celle qui pourrait le plus intéresser les onze et peut-être les Danois eux-mêmes – considérerait que l'article G du traité de Maastricht qui dispose des termes suivants : «Le traité instituant la Communauté économique européenne est modifié afin d'instituer une Communauté européenne», serait modifié et stipulerait sans référence au traité antérieur quelque chose comme : «Il est institué entre les Etats signataires du présent traité une Communauté européenne qui se substitue à la Communauté économique européenne, à la Communauté charbon-acier, à la Communauté de l'énergie atomique». Cette nouvelle communauté reprendrait les dispositions des trois traités susmentionnés en y apportant les modifications nécessaires et prévues par le traité de Maastricht. On pourrait également ajouter à un autre article que le présent traité entre en vigueur entre les Etats membres qui ont obtenu la ratification selon leurs procédures constitutionnelles respectives.»*

### «Il y a déjà une Europe à plusieurs vitesses»

Interrogé sur le risque d'une «Europe à deux vitesses», M. Mitterrand a répondu : *«Il y a déjà une Europe à plusieurs vitesses. Le problème est de savoir si, au sein de la même Europe, il y aura plusieurs vitesses. Eh bien, au sein de l'Union européenne, de l'union politique et de l'union économique et monétaire, il n'y aura qu'une seule vitesse! Celle qui résultera du traité.»*

A propos d'une éventuelle dérive «monétariste», il a affirmé : *«Supposez que la Communauté n'existe pas ou qu'elle se brise? Est-ce que cela empêchera le dollar, le mark et le yen de dominer l'économie mondiale? Est-ce que le gouvernement français serait en mesure de s'isoler derrière ses frontières et de refuser la logique de cette triple puissance des trois monnaies qui se trouvent aujourd'hui les plus fortes? Est-ce que le franc, dans une union économique et monétaire, n'aura pas davantage droit à la parole et à la décision que s'il était isolé avec une économie faible, loin des centres de décision?»*

Evoquant les pouvoirs du Parlement européen, M. Mitterrand a indiqué : *«Il arrivera un jour où le Parlement européen devra décider dans le domaine de la loi comme on le fait dans tout pays démocratique. (...) J'attends que l'Europe soit en mesure, dans les domaines qui lui seront confiés, de disposer d'une assemblée législative capable d'équilibrer les pouvoirs exécutifs du conseil européen et les pouvoirs de la Commission.»*

### «Cela ne me gêne pas qu'un Portugais...»

A propos de l'octroi du droit de vote aux ressortissants de la Communauté européenne, il a souligné : *«Si le Parlement ne le veut pas, je demanderai au peuple de se prononcer. Et je suis prêt à affronter cette bataille là pour ce que je crois être la justice et la citoyenneté européenne, qui me paraît parfaitement compatible avec les valeurs de la République. J'ajoute que les premières dispositions dans ce sens adoptées au sein de la Communauté l'ont été en 1974, à la demande de M. Giscard d'Estaing. Voyez là encore la continuité, même celle dont je ne me flatte pas. (...) Moi, cela ne me gêne pas qu'un Portugais qui vit en France, qui met ses enfants à l'école du coin, qui a besoin que la route jusqu'à lui soit bitumée, qui a besoin d'avoir de l'électricité, du gaz, qui le cas échéant pourrait téléphoner, cela ne me gêne pas qu'il soit traité comme un citoyen comme les autres; je dis même que c'est une grave injustice que de refuser à ces gens qui travaillent chez nous, qui nous apportent leur force de travail, le droit de dire leur mot dans la vie quotidienne, dans leur village ou leur commune.»*

### «M. Pompidou avait commis une imprudence...»

Répondant à une question sur la consigne d'abstention lancée par le PS lors du référendum de 1972 sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le président de la République a affirmé : *«M. Pompidou avait commis une imprudence, que je ne commettrai pas, qui consistait à dire que l'adoption de ce référendum à une large majorité signifierait une adhésion de l'opinion à la politique que lui faisait. Je le répète, je ne commettrai pas cette imprudence. Il ne faut pas mélanger les affaires. L'avenir de l'Europe et l'avenir de la France dans l'Europe, c'est l'affaire de tous les Français, quelle que soit leur opinion particulière en France. M. Pompidou s'est hasardé sur ce terrain et il a eu la réponse qui convenait. (...) Si un parti politique demande l'abstention, il agira selon sa conscience et il a le droit de le faire, mais il ne pourra pas se servir de l'argument selon lequel il s'agirait pour le président de la République d'une action de politique intérieure française je n'ai pas besoin de cela, croyez-moi.»*

### «C'est risqué pour le président»

Au passage, le chef de l'Etat a abordé les problèmes de défense et commenté la constitution d'une corps d'armée franco-allemand en déclarant : *«Comme mes prédécesseurs, j'estime que la France n'a pas à entrer dans le commandement militaire intégré de l'alliance atlantique et qu'elle doit garder, parce que c'est une puissance nucléaire, sa capacité de décision nationale, mais aussi de solidarité pour la défense commune. Et aujourd'hui, il n'existe aucune autre force capable d'assurer la sécurité de nos pays que celle de l'OTAN. Alors, soyons réalistes. (...) Il ne s'agit pas de se lancer dans une concurrence à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, mais, pour beaucoup de problèmes, l'Europe communautaire et démocratique sera conduite à organiser elle-même sa propre sécurité. (...) Je puis garantir aux Américains qu'au grand jamais il ne nous viendrait à l'esprit de considérer que cette construction militaire pourrait avoir une valeur antagoniste avec celle des Américains.»*

M. Mitterrand, au terme des échanges, est revenu sur sa décision d'organiser un référendum pour la ratification en disant : *«La ratification, qui est un grand acte par «oui» ou par «non» à une question essentielle pour le présent et pour l'avenir de la France, je crois que c'est l'affaire du peuple. (...) C'est plus risqué, c'est vrai, et je le sais. C'est risqué pour l'Europe, c'est risqué pour le gouvernement et la majorité et c'est risqué pour le président de la République. Vous me permettrez de vous renvoyer à une pensée que j'exprime souvent : il n'y a pas de grande chance sans grand risque. Le risque est là parce que, d'une part, il y a les gens convaincus que la construction européenne parvenue à ce point est nocive et dangereuse, et ils le diront souvent avec du talent – ils peuvent emporter la conviction de certains. Mais, après tout, n'est-ce pas la démocratie qui veut cela? Et puis, il y a la somme des mécontentements, les gens qui voteront contre l'Europe à un référendum parce qu'ils voteront contre autre chose. Je pense à certains agriculteurs qui voteront contre la dernière décision visant la politique agricole commune. Ou bien il se sera passé d'ici là, d'ici au référendum, tel ou tel évènement qui aura vu un refus de la Commission d'accepter une décision française... Tout cela peut intervenir, et je pense, pour moi qui suis du Sud-Ouest, à nos palombes. (...) Il faut donc engager un combat démocratique et ce débat n'aurait pas eu lieu autrement. Les députés et les sénateurs auraient continué de discuter, personne ne s'y serait intéressé. Or, il faut que dans chaque village, dans chaque commune, dans chaque quartier, chaque rue, il y ait une formidable explication, puisqu'il s'agit et de la France et de l'Europe, et que les Français sachent ce qu'ils feront lorsqu'ils déposeront leur bulletin dans l'urne. A ce moment-là, le sort d'un gouvernement, d'un président de la République, le sort des uns et des autres ne comptera pas auprès de l'importance de l'enjeu. Et moi je ferai tout ce qui est légitime dans ma fonction et pour ma conviction afin que l'Europe l'emporte et la France dans l'Europe. (...) Sur quelques grandes causes nationales, on ne peut pas regarder la France sous le seul angle préférentiel ou partisan. Il y a quelques choix fondamentaux. Dans la guerre que j'ai connue, on choisissait son camp et dans le camp où j'étais je ne songeais pas à demander quel était le vote de mes camarades de l'époque jusqu'en 1945. Eh bien, de même, dans la bataille pour l'Europe, je crois qu'il faut savoir dépasser ce type de clivage!»*

هكذا من الأصل



# LE DÉBAT EUROPÉEN

## M. Giscard d'Estaing prévoit « un changement d'équilibre » au sein de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité, vendredi 5 juin sur France-Inter, que le référendum sur la ratification du traité de Maastricht soit *« un référendum strictement limité à son objet »*, car, *« si par malheur le sujet dérape, la réponse devient incertaine et difficile à interpréter »*. Selon le président de l'UDF, une victoire du « non » au référendum n'aurait pas *« de conséquences directes sur les institutions politiques françaises »*, mais représenterait *« un coup quasi mortel porté à l'union de l'Europe »*.

Interrogé sur les divergences entre le RPR et l'UDF, M. Giscard d'Estaing a estimé que le débat sur l'Europe pourrait se révéler *« bénéfique pour l'opposition »*. *« Ce qui va sans doute se produire*, a-t-il expliqué, *c'est un certain changement d'équilibre au sein de l'opposition, un changement d'équilibre entre ceux qui privilégient l'avenir, la préparation de l'avenir, le rôle de la France, l'adaptation de la France, et ceux qui témoignent d'un certain attachement à des positions ou des attitudes plus traditionnelles. »*

Dans le débat sur Maastricht, a ajouté M. Giscard d'Estaing, l'opposition a *« un double objectif »* : le premier est *« la position de la France en Europe »*, le second sera, au lendemain du référendum, *« de préparer l'étape suivante, c'est-à-dire le changement politique en France »*.

D'autre part, l'ancien président de la République a précisé, dans un communiqué, les conditions dans lesquelles il a accepté de participer, aux côtés de Mme Guigou, à une réunion organisée, le mardi 9 juin à Sélestat, par le Mouvement européen dont il est actuellement le président international, M. François Poncet étant celui de la branche française (*le Monde* du 6 juin). *« Il n'était, à ce moment-là, nullement question d'ouvrir une campagne, au demeurant prématurée, concernant un futur référendum, mais seulement d'informer les Français et les Françaises sur le contenu et la portée du traité de Maastricht »*, indique M. Giscard d'Estaing, qui se rendra à Sélestat *« en se refusant à entrer dans toute interprétation ou récupération politique à propos d'un sujet qui doit être traité comme un grand enjeu national. »*

## Les écologistes, aussi, sont divisés

**La perspective d'un référendum sur le traité de Maastricht divise les écologistes. Alors que Génération Ecologie juge le moment venu de constituer un comité national pour le « oui » (*le Monde* du 6 juin), les Verts, en revanche, selon les déclarations de M. Antoine Waechter, vendredi 5 juin à France-Inter, diraient *« probablement non »* à un référendum sur le traité.**

La preuve est faite : on peut prétendre vouloir faire de *« la politique autrement »* et se laisser piéger comme les autres. La ligne de fracture introduite par les accords de Maastricht et leur ratification par voie référendaire atteint, en effet, la famille écologiste, au moment même où, après les élections régionales du 22 mars, celle-ci tente, bon gré, mal gré, de se rappeler ses cousinages. Pour M. Brice Lalonde, la décision du président de la République de convoquer un référendum sur le traité de Maastricht constitue une véritable aubaine. Les écologistes ne sont-ils pas favorables aux consultations populaires ? Et M. Lalonde lui-même ne pourrait-il pas retrouver, à cette occasion, le rang auquel il aspire, en toute modestie, entre M. Raymond Barre et M. Laurent Fabius, en participant à un comité pour le oui, dont il a eu, le premier, l'idée et qui, de surcroît, pourrait opportunément préfigurer *« l'alliance bleu, rose, vert »* qu'il appelle de ses vœux ?

Chez les Verts, en revanche, l'avenir de l'Union européenne fait resurgir toutes les difficultés d'un mouvement encore groupusculaire, dit « basiste », ou, en tout cas, soumis aux humeurs du moment. Début avril, les députés Verts français au Parlement européen ont ainsi voté « non » au traité de Maastricht. Puis, le 25 avril, le collège exécutif du mouvement, sans avoir consulté son conseil national interrégional (CNIR), le Parlement des Verts, s'est prononcé pour un *« oui, si »*, juste après que Mme Dominique Voynet, animatrice du principal courant minoritaire des Verts, se fut déclarée favorable, comme M. Jean-Pierre Chevènement et comme les communistes refondateurs, à une renégociation du traité. Les Verts, fervents partisans de l'intégration européenne, souhaitaient alors renforcer les pouvoirs du Parlement européen et préciser le calendrier en matière de protection sociale et d'environnement. Le même jour, M. Waechter nous confiait : *« D'autres que nous refusent la nouvelle citoyenneté européenne ou les transferts de souveraineté. C'est là un refus de l'Europe politique. Telle n'est pas notre démarche. »*

### Entre le « oui, si » et le « non, mais »

Mais entre-temps, certains responsables des Verts, dont M. Alain Lipietz, l'un des principaux auteurs du programme économique du mouvement, se sont résolument engagés aux côtés de MM. Chevènement et Fiterman pour obtenir une renégociation du traité de Maastricht (*le Monde* du 6 juin). Les députés Verts européens ont reconnu, d'autre part, que *« les électeurs danois, connus pour leur attachement à la démocratie, la protection sociale et l'environnement, auraient peut-être réagi plus positivement à un traité renforçant la démocratie européenne, et comportant des dispositions pour la défense de l'environnement et pour une politique sociale avancée »*.

Une semaine avant leur conseil national qui sera appelé à trancher les 13 et 14 juin, les Verts ballottent ainsi entre le « oui, si » et le « non, mais ». Sauf qu'il leur faudra, un jour, répondre par oui ou non, sans autre considération, à une question du président de la République. *« Nous ne pouvons pas entrer dans un front du refus, entre Georges Marchais et Jean-Marie Le Pen »*, juge Mme Andrée Buchmann, l'une des quatre porte-parole des Verts. *« Si le gouvernement français devait se casser le nez sur Maastricht, l'Europe en resterait à la dimension strictement économique du marché unique. Le processus politique se trouverait gelé pour de nombreuses années. C'est pourquoi nous préférons nous trouver du côté de la dynamique, à condition de la maîtriser, plutôt que du côté de l'arrêt sur image du marché unique »*, ajoute M. Waechter.

Mais, comme ailleurs, des considérations purement tactiques peuvent encore l'emporter sur les vraies convictions : influencés par la culture du *« ni ni »* – ni gauche ni droite, et, en l'occurrence ni oui ni non – qui les conduit souvent à tout contester plutôt que de répondre simplement à une question simple, les délégués du CNIR peuvent être tentés de dire, dans un message quelque peu brouillé, non à Maastricht pour dire oui à l'Europe. Pour conserver la majorité au sein de son mouvement, M. Waechter doit tenir compte de cet intégrisme européen, alors que certains imaginent de soumettre la question à un référendum interne, prévu par les statuts, mais qui n'a encore jamais été expérimenté à l'échelle du mouvement.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **M. Balladur (RPR) attend « de savoir quelle question sera posée ».** – M. Édouard Balladur, député (RPR) de Paris, indique qu'il attendra *« de savoir quelle question sera posée, sur quel traité on nous demandera de nous prononcer et quelle sera la présentation politique de l'affaire »* pour se prononcer sur le référendum de ratification européen. L'ancien ministre précise toutefois : *« Je ne considère pas le traité de Maastricht comme un danger, mais au contraire, à certains égards, comme une chance. »*

□ **M. Méhaignerie est « interrogatif ».** – M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, se déclare perplexe à propos des *« dangers du référendum »* sur le traité d'Union européenne. *« Je suis un peu interrogatif. Je préfère la ratification par les représentants du peuple »*, ajoute l'ancien ministre.

□ **La CGT appelle les salariés à « apporter leur pierre au rejet de Maastricht ».** – M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, invite les salariés à *« apporter leur pierre au rejet de Maastricht »* par le débat et les luttes sociales. La confédération se dit prête à *« tenir toute sa place pour que les salariés puissent se déterminer en toute connaissance de cause »*.

□ **42 % de Français en faveur du « oui », selon l'IFOP.** – Selon un sondage de l'IFOP publié dans *le Figaro* daté 6-7 juin, 42 % des personnes interrogées se disent prêtes à voter pour la ratification du traité de Maastricht, 26 % à voter contre et 5 % à s'abstenir ; 25 % sont indécises et 2 % refusent de se prononcer. Ce sondage a été réalisé par téléphone les 4 et 5 juin auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

# POLITIQUE

### Le projet de maîtrise des dépenses de santé

## L'opposition a renoncé au dépôt d'une motion de censure

**M. Pierre Bérégovoy a engagé, vendredi 5 juin, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi relatif à la maîtrise des dépenses de santé, contesté par la droite et le PC (*le Monde* du 5 juin). C'est la première fois depuis sa nomination à Matignon que M. Bérégovoy a recours à l'article 49-3 de la Constitution. Le texte, examiné en première lecture, devait être considéré comme adopté vingt-quatre heures plus tard, soit samedi 6 mai en fin d'après-midi. L'opposition a indiqué, en effet, qu'elle n'entendait pas déposer de motion de censure, mais n'a pas exclu de le faire à l'occasion de la deuxième lecture du texte.**

Avant d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution, M. Bérégovoy s'est félicité du *« grand débat »* qui venait, selon lui, de se dérouler à l'Assemblée nationale à propos des dépenses de santé des médecins exerçant à titre libéral, alors que l'opposition et le PC avaient dénoncé à plusieurs reprises le *« corsetage »* des discussions qu'avait entraîné, selon eux, l'engagement de la responsabilité du gouvernement.

Le premier ministre a défendu le texte proposé par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, en rappelant qu'il était le fruit d'un accord entre la Confédération des syndicats médicaux français et trois caisses nationales d'assurance-maladie. *« Efficace techniquement, neutre économiquement et juste socialement (...), cette voie est celle de la raison et de la responsabilité »*, a-t-il précisé.

Le texte, qui sera prochainement présenté au Sénat, comporte cependant quelques modifications, proposées par M. Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône), rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, et finalement acceptées par le gouvernement. Ces modifications ont pour but, selon le rapporteur, de revenir plus fidèlement au texte, beaucoup plus souple, de l'accord à l'origine du projet.

Il stipule ainsi que le taux d'évolution global des dépenses que prévoit le projet de loi, et qui est fixé à 7,09 % pour 1992, *« tient compte des caractéristiques de la population, du progrès technique et médical, des maladies nouvelles, des conjonctures épidémiques et de la démographie des professions de santé »*. A propos des pénalités prévues en cas de dépassement des normes d'évolution, le gouvernement a accepté que leur application devienne une possibilité et non une obligation.

Au chapitre des *« unions départementales »* des médecins libéraux prévues par le texte, et dont les missions sont détaillées par un amendement de la commission, le gouvernement a également accepté la création d'un *« échelon régional, qui, outre un rôle de coordination, assure les missions qui lui sont confiées par les unions départementales »*. Cet échelon trouvera notamment son utilité pour les spécialités où le nombre de médecins par département est très faible.

En revanche, les deux collèges – spécialistes et généralistes – au sein desquels seront élus les membres des unions ont été maintenus, en dépit de l'agitation que cette dualité crée dans les milieux syndicaux.

Le gouvernement a enfin adopté, en dépit des protestations du RPR, de l'UDF et du PC – qui ont estimé qu'il constituait un projet de loi en lui-même, – un amendement, présenté conjointement par le PS et l'UDC, à propos des infirmiers exerçant à titre libéral. Cet amendement contient les conclusions d'un accord qui va dans le même sens que celui intervenu pour les médecins.

Il prévoit donc, lui aussi, la détermination d'un *« objectif annuel d'évolution des dépenses »* et des *« mécanismes permettant le respect de cet objectif »*. Plus contraignant, il plafonne les honoraires de chaque infirmier libéral à 490 000 F, *« soit vingt-deux mille actes médicaux infirmiers (AMI), activité qui représente treize heures de travail effectif, six jours par semaine et quarante-huit semaines par an »*.

### M. Bérégovoy : « La démagogie est mauvaise conseillère »

M. Bérégovoy a cependant évoqué la possibilité de retirer cet amendement à l'occasion d'une autre lecture du projet. *« L'initiative de cet amendement venait de l'UDC et je l'ai accepté. Je réfléchirai d'ici à la seconde lecture si les groupes de l'opposition se mettent d'accord d'ici là »*, a-t-il lancé ironiquement.

L'UDC, l'UDF et le RPR n'envisageaient pas, vendredi 5 juin, de déposer une motion de censure en réponse au 49-3 du gouvernement. Survenant quelques jours à peine après celle qui avait été présentée sur les conséquences de la réforme de la politique agricole, une telle motion n'aurait certainement pas recueilli un score aussi élevé – 286 voix alors qu'il en fallait 289, – les communistes ayant refusé par avance de s'y associer. En revanche, M. Bernard Pons, président du groupe RPR et de l'intergroupe UDC-UDF-RPR, a brandi la menace d'une motion au cours de la prochaine lecture du texte à l'Assemblée.

M. Bérégovoy a saisi cette occasion pour ironiser à nouveau sur les divergences au sein de l'opposition en citant un entretien de M. Jacques Barrot, président du groupe centriste, dans le journal *Impact Médecin*, où le responsable centriste indique qu'il *« voit mal l'opposition s'exercer toutes les semaines à la démagogie (...) pour cultiver quelques voix médicales »*. *« La démagogie est mauvaise conseillère »*, a conclu, bonhomme, le premier ministre, qui a cependant précisé que l'avertissement valait tout autant pour ses amis que pour ses adversaires.

GILLES PARIS

□ **Le Sénat adopte définitivement le texte sur le dépôt légal.** – Les sénateurs ont adopté définitivement, vendredi 5 juin, le projet de loi relatif au dépôt légal, qui en réaffirme la vocation culturelle et l'étend aux nouvelles techniques de communication.

□ **Le code de la propriété intellectuelle adopté en deuxième lecture.** – Au cours de sa séance du vendredi 5 juin, l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, après l'avoir modifié, le projet de loi relatif au code de la propriété intellectuelle. Les députés ont également adopté en deuxième lecture, après en avoir modifié certaines dispositions, le texte relatif à la modernisation des entreprises coopératives.

□ **La fête de Lutte ouvrière.** – Mme Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, s'exprimera sur la situation française et internationale, dimanche 7 et lundi 8 juin, au château de Presles, dans le Val-d'Oise, à l'occasion de la fête annuelle de l'organisation trotskiste à laquelle devraient participer notamment Léo Ferré et Fabienne Thibeault.

□ **Sondage : M. Bérégovoy en hausse, M. Mitterrand stable.** – Selon le baromètre mensuel de la SOFRES publié dans *le Figaro Magazine* du 6 juin, la cote de popularité de M. Mitterrand est stable : comme il y a un mois, 37 % des personnes interrogées lui font *« tout à fait »* ou *« plutôt »* confiance, alors que 60 % (contre 59 % en mai) sont d'un avis contraire. La cote de M. Bérégovoy, elle, est en hausse, avec 60 % d'opinions favorables (contre 54 % en mai) et 33 % d'opinions défavorables (contre 35 %). Ce sondage a été effectué du 22 au 26 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

□ **M. Guy Drut, RPR, candidat à la mairie de Coulommiers.** – A la suite de la démission du maire de Coulommiers (Seine-et-Marne), M. Robert Elvert (divers droite) et d'une vingtaine de ses colistiers, M. Guy Drut, député et conseiller régional RPR de Seine-et-Marne, vient d'annoncer qu'il serait candidat aux élections municipales des 28 juin et 5 juillet. L'ancien champion olympique du 110 mètres haies trouvera sur sa route une autre liste de droite rassemblant des membres du RPR et des sympathisants de l'ancien maire. Celui-ci figurera sur cette liste, mais n'en sera pas le chef de file. – (*Corresp.*)

## M. Le Pen condamné pour avoir diffamé M. Cambadélis

M. Jean-Marie Le Pen vient d'être condamné pour diffamation envers M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris, qu'il avait qualifié d'*« ami des organisations terroristes allemandes »*.

Dans un jugement rendu le 27 mai, le tribunal de grande instance de Paris a condamné le président du Front national à payer 1 franc de dommages-intérêts à M. Cambadélis.

Au terme d'une réunion du conseil national du parti d'extrême droite, le 26 janvier, M. Le Pen avait qualifié M. Cambadélis, animateur du Manifeste contre le Front national, d'*« ancien ou toujours trotskiste et ami des organisations terroristes allemandes, comme le sont un certain nombre de ses amis, M. Dray ou M. Weber »*.

Le tribunal a estimé que le rappel, au procès, du passé et des engagements troskistes de l'intéressé *« ne saurait justifier une accusation aussi grave »*.

# LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

## Dans le moule républicain

UNE dame âgée mais bien vivante fête aussi, cette année, son bicentenaire : la République française. Un album, où l'abondance de l'iconographie le dispute à la faiblité des notules historiques qui en retracent la carrière, fait honneur à cette vieille dame digne, prompte à se rebeller si on ne la laisse pas régulièrement se refaire une nouvelle jeunesse. L'auteur, Jocelyne George, souligne les avancées démocratiques et sociales que chacune des quatre premières républiques a laissées en héritage, mais elle paraît plus réservée à l'égard de la Ve. Celle-ci reste, à son sens, même sous l'égide de la gauche (qui n'est plus toute la gauche), marquée par le présidentialisme, fragilisée par le maintien des inégalités, menacée par l'intégration européenne.

Voilà qui prête à discussion ! Le débat est ouvert et deux ouvrages collectifs s'offrent à l'alimenter. Le premier est issu d'un colloque du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie et de l'université Paris-VII. Jacques Chevallier et Dominique Cochart s'interrogent avec une douzaine d'autres spécialistes sur le thème : « La solidarité, un sentiment républicain ? » C'est l'occasion de refaire le cheminement politique qui va de la compassion et de la charité à l'assistance et à l'insertion, et de voir comment le concept de solidarité a vécu en Islam et dans la judéité.

Puisqu'il est question ici de la République, on retiendra particulièrement la communication de Bernard Gibaud sur « Le mutualisme ferment du solidarisme républicain » et on verra, avec Jacques Chevallier et Emmanuelle Boria, comment le thème de la solidarité est réapparu (impôt de solidarité sur la fortune, contribution sociale généralisée, solidarité financière des collectivités locales) et a cherché à s'affirmer dans la notion des « nouvelles solidarités » (le RMI, par exemple), plutôt que dans celle d'assistance. La solidarité est « un élément constitutif du social » et, note Dominique Cochart, elle est devenue, dans son cursus républicain, *« l'expression d'une morale laïque impliquant le détachement vis-à-vis de ses propres passions »*.

Le second ouvrage, publié sous la direction de Serge Bernstein et Odile Rudelle, est le résultat d'un long séminaire organisé par l'Institut d'études politiques de Paris et le Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle de la Fondation nationale des sciences politiques. L'idée de base en était que la République, en France, n'avait pas été qu'un régime institutionnel, mais qu'elle correspondait à un modèle politique, un écosystème, en phase avec la société l'ayant choisi.

A travers les contributions à ce travail, il apparaît que l'idéologie républicaine a construit autant que trouvé ses références dans le monde antique, qu'elle doit à Jaurès la synthèse de ses bases conceptuelles (le socialisme, la république et la démocratie), qu'elle a ancré dans l'affaire Dreyfus son mythe fondateur. Le régime de Vichy devient exemplaire dans la mesure où *« il a pris le contre-pied de la République dreyfusiste »*, selon Michel Winock, et, qu'après lui, la IVe a reconstitué le modèle républicain de la IIIe qui est resté valable jusqu'à la fin des années 50.

Ce modèle, cette culture, reposent sur cinq piliers : primat de l'individu sur la société, prépondérance institutionnelle du Parlement, laïcité de l'école et de l'Etat, dessein de progrès social, pacifisme et défense nationale. Sur le plan social, le modèle républicain a, de la IIIe à la IVe, privilégié l'idéal d'une société de petits propriétaires, facteur d'intégration qui s'est révélé efficace, au risque de bloquer l'adaptation de la France à l'évolution économique et sociale du vingtième siècle. La volonté de progrès s'est manifestée par une promotion sociale fondée sur l'instruction et le mérite dans une république de bons élèves, de boursiers, favorable aux classes moyennes. Sur ce point, Jean-François Sirinelli conclut, non sans nuancer son jugement, qu'au total il y a eu adéquation entre le discours républicain et la pratique.

La Ve République a évidemment constitué un tournant en modifiant profondément le modèle connu. Serge Bernstein montre qu'elle a introduit une nouvelle culture et qu'elle a remplacé la primauté du parlementarisme par celle de la puissance de l'Etat assise sur la démocratie directe (référendum et élection au suffrage universel du président). *« Ce nouveau modèle républicain, écrit-il, représenterait l'adaptation de la société française aux évolutions de tous ordres engendrées par les transformations du vingtième siècle, les deux guerres, la crise des années 30 et le phénomène inédit de la croissance économique. »*

Odile Rudelle ajoute qu'un changement s'est aussi opéré dans le domaine social avec les réformes de 1959 sur la promotion, qui ont facilité *« le décloisonnement d'une société segmentée »*. Elle souligne le rôle tenu par les nouvelles filières de promotion (mouvements de jeunesse, syndicats) dans *« cette lente émergence d'une République plus consensuelle »*, qu'a consacrée le succès de l'alternance démocratique, lequel n'était pas si évident avant la mise à l'épreuve.

Finalement, le général de Gaulle s'impose comme un grand serviteur de la République, même si ce n'est plus tout à fait celle du modèle fondateur. Il était conscient du fait, rappelle Serge Bernstein, que les institutions républicaines doivent répondre aux besoins d'un peuple donné et de leur époque. C'est la leçon qui ressort de cette étude collective. Dans sa continuité, à la lumière de ses ruptures et de ses décalages avec la réalité environnante, la République n'a jamais paru aussi forte que lorsqu'elle correspondait aux aspirations des citoyens et aux exigences du temps. L'intuition en politique consiste à pressentir et à satisfaire ces besoins d'adéquation, quand il le faut, fût-ce contre ceux qui s'y opposent. Le modèle républicain ne peut rester vivant que si l'on continue de se reconnaître en lui.

► ***La République***, **de Jocelyne George. Messidor-La Farandole, 125 pages, 139 F.**

► ***La Solidarité : un sentiment républicain ?*** **présenté par Jacques Chevallier et Dominique Cochart. PUF, 202 pages, 80 F.** ***Le Modèle républicain***, **sous la direction de Serge Bernstein et Odile Rudelle. PUF, 432 pages, 175 F.**

# SOCIÉTÉ

La conférence de Rio sur l'environnement

## Les Etats-Unis refusent toujours de signer la convention sur la protection des espèces

**Alors que la conférence de Rio sur le Sommet de la Terre continue, deux conventions ont été ouvertes à la signature. La première, sur l'atmosphère et le réchauffement du climat, bien que laborieusement négociée, a fait l'objet de pressions de la part des Américains qui ont fait gommer du texte toute référence à un seuil maximal des gaz à effet de serre. Quant à la seconde, relative à la biodiversité et donc à la protection d'un million et demi d'espèces animales et végétales, elle fait l'objet d'une nette opposition de la part des Etats-Unis.**

**Washington estime en effet que cette convention contient des insuffisances graves concernant le mode de financement des programmes de protection des espèces ou la protection des licences et du savoir-faire de l'industrie américaine des biotechnologies.**

**Cette position dure des Etats-Unis a été jugée *« inacceptable »*, par le ministre français de l'environnement, M^me Ségolène Royal, qui s'est étonnée à Rio que *« le plus grand pays du monde détermine sa position par une campagne électorale* (...) *quant il s'agit de l'avenir de la planète »*.**

**Bien que de nombreux pays développés comme la France, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique et le Canada se soient déclarés prêts à signer cette convention, d'autres comme la Grande-Bretagne et le Japon hésiteraient encore.**

## *Les industriels saisis par l'écologie*

RIO-DE-JANEIRO

*de notre correspondant*

Parcourir les revues brésiliennes en cette fin de semaine, et les publicités qui y figurent, offre une caricature de la mode écologique sur le thème « Tout le monde il est beau, tout le monde il est vert ». Les annonces de l'hebdomadaire *Veja*, dans sa dernière livraison, sont à cet égard édifiantes : des bouquets de fleurs sur des pleines pages, jusqu'à l'affirmation de la Citybank : *« Il y a plus de richesse dans la nature que dans l'ensemble des banques du monde »*, tout est prétexte à de grandes envolées lyriques non dénuées d'un certain cynisme. *« C'est prouvé, l'écologie est une affaire en or »*, proclame, par exemple, la banque Banespa.

Dans son rapport préliminaire à la Conférence de la Terre, l'organisation écologiste Greenpeace avait dénoncé *« le maquillage vert »* d'une *dizaine d'entreprises multinationales*. D'autres associations ont multiplié les actions symboliques ces derniers jours pour villipender les *« désastres »* commis par les industriels. Le secrétaire général des Nations Unies pour Rio 92, M. Maurice Strong, a pour sa part affirmé que *« les entreprises qui ont adhéré à la Charte des Industriels sont l'avant-garde d'une génération qui se dirige vers le développement durable »*.

Deux conférences ont réuni à ce sujet des représentants des grandes entreprises pour débattre des évolutions nécessaires des industries mondiales afin de réduire les pollutions en tous genres. L'ICC (Chambre de commerce international) et le Business Council (association regroupant une cinquantaine de grands dirigeants d'entreprises) disposent de bureaux et de délégations à l'intérieur des batiments du Rio-Centro.

M. Stephan Schmidheiny, l'homme d'affaires suisse qui a fondé le Business Concil for Sustainable Development déplore l'opposition entre les associations écologiques et les grandes entreprises : *« Je n'ai jamais vu de propopositions concrètes de Greenpeace concernant le développement, et il faut en finir, si l'on veut progresser, avec ce conflit permanent entre environnementalistes et entreprise. »* Dans un livre intitulé *Changer de stratégie : une perspective globale de l'entrepreneur pour le développement et l'environnement*, le président du Business Council a réuni un certain nombre de propositions concrètes : taxe pour l'usage de produits naturels, suppression de subventions gouvernementales aux projets polluants.

Le président de l'ICC, M. Joseph Connor, affirme pour sa part éprouver *« l'impression que nous sommes critiqués pour avoir un programme concernant l'environnement et non pas jugés sur nos actes »*. Dans l'ouvrage édité pour l'occasion par l'ICC, « Des idées à l'action », les industriels se montrent confiants sur l'évolution du contrôle de la pollution et présentent un panorama optimiste de leur situation : *« Il ne s'agit pas pour nous d'un travail de lobbying mais surtout de collecter des opinions et des réflexions »* dit Jan.

*« Il est vrai*, dit M. Jean-Sébastien Letourneur, président de l'Association européenne des métaux, *qu'existe une autosatisfaction évidente de la part des grands groupes concernant leurs efforts en faveur de la dépollution et de l'environnement. Mais il est tout aussi exact que des progrès très importants en ce sens ont été faits depuis une dizaine d'années. »*

Durant toute la durée de la Conférence de la Terre, les industriels seront présents pour observer le déroulement des travaux, comme par exemple le délégué américain des entreprises de charbonnage, M. Robert Shlaes, venu suivre les éventuelles réglementations d'émissions de $CO_2$. Car, dans ce cas comme dans d'autres, la mise en forme de nouvelles normes inquiète des industriels soucieux de répercussions sur leur coût de production que ne manqueront pas d'avoir de telles mesures.

*D'une manière générale, les problèmes d'argent sont au centre des* préoccupations, qu'il s'agisse des industriels, des organisations non-gouvernementales, et bien évidemment des délégations officielles. Les ONG, qui déplorent ce qu'ils appellent *« la mainmise du secteur privé sur les débats de l'ONU »*, ont ainsi été obligés de faire appel aux gouvernements pour financer le Forum global. Leur budget, de 12 millions de dollars, a été sponsorisé pour plus de la moitié de cette somme par le gouvernement fédéral brésilien, les Etats de Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro et même par certaines entreprises d'Etat du pays comme Petrobras et la compagnie minière Vale-do-Rio-Doce. *« Nous n'avions pas le choix*, disait le coordinateur national M. Tony Gross, *si nous voulions éviter une sélection financière »*

L'ambassadeur brésilien, M. Marcos Azambuja, qui a dirigé les missions préparatoires de la Conférence pour le Brésil, estime pour sa part que *« Le problème financier est sans conteste le plus épineux de la conférence de l'ONU »*. Il chiffrait à 10 milliards de dollars par an la somme annuelle supplémentaire nécessaire à la mise en route de l'*Agenda 21*, le pensum de l'écologie et du développement pour le vingt et unième siècle. Soit une augmentation des budgets actuels de près de 20 %. L'écologie est peut-être une affaire en or, mais sa mise en œuvre n'est pas seulement une question de volonté mais aussi – et surtout – de gros sous.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT



## *Le commandant Cousteau en vedette*

RIO

*de notre envoyé spécial*

Lorsque les peuples de la Terre sont réunis sous l'arbre à palabres, en l'occurrence le centre de conférences du Riocentro, ils ont besoin de ténors, de voix que l'on écoute en dépit du ronron des discours. Le premier jour, ce fut Gro Harlem Brundtland, cette dame du Nord au tempérament de feu. Mais elle est repartie pour les Etats-Unis afin, notamment, de convaincre le président Bush de se montrer généreux à Rio. On eut ensuite Michel Rocard, alerte et incisif, guilleret même. Mais les discours en français ne font pas autant recette que les interventions en anglais. C'est mathématique.

Vendredi 5 juin, au terme de la première semaine, c'est au commandant Cousteau qu'est revenu le rôle de ténor. Il ne s'agissait que d'une conférence, organisée dans une petite salle, mais l'explorateur eut droit aux honneurs réservés aux grands de ce monde. Le président brésilien Fernando Color était au premier rang, à côté du roi de Suède Carl Gustav. Et le secrétaire général de la conférence, Maurice Strong, a présenté l'orateur avec une chaleur et un enthousiasme qui dépassaient l'habituelle emphase onusienne : *« Voici mon héros*, a-t-il dit, *un homme qui a plus de pouvoir que bien des chefs d'Etat. Je vous présente le « Captain Planet »* .

L'auteur du « Monde du silence » s'est alors lancé – en anglais pour mieux convaincre – dans l'évocation de deux cas qu'il juge exemplaires : la destruction de l'île de Pâques par une poignée de Polynésiens qui ont proliféré puis disparu, et le naufrage d'Haïti, emporté par la pauvreté, la déforestation et le surpeuplement, toutes choses étant liées. *« Un terrible avertissement à l'humanité de ce qui attend l'île Terre si les hommes ne maîtrisent pas leur natalité »*, a-t-il martelé. Et qu'on ne compte pas sur la mer pour subvenir aux besoins des multitudes : contrairement à une opinion répandue, la mer n'est pas du tout aussi productive que la terre, et l'on doit se rappeler que *« 92 % de la surface des océans équivaut à un vaste désert »* .

Cousteau, intrépide malgré son âge – quatre-vingt-deux ans – et la chaleur des projecteurs, répond ensuite aux questions, en français ou en anglais. Captain Planet, qu'il séduise ou irrite, ne laisse personne indifférent. Il apporte ce qui manque le plus dans ce genre d'enceinte : l'indépendance d'esprit et le courage de ses opinions. C'est ce pouvoir de conviction qu'envient les diplomates chargés de négocier les conventions de Rio. Alors que, dit-on, la Terre entière les regarde, ils se battent pied à pied pour des alinéas, sous l'oeil narquois – et parfois irrité – de Captain Planet.

ROGER CANS

## REPÈRES

### BANLIEUES

#### *M. Mitterrand à Epinay-sur-Seine*

M. François Mitterrand a assisté, vendredi 5 juin en soirée, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à la seconde édition de la Nuit des Trophées SIJ. Cette cérémonie était organisée par l'association Sport insertion jeunes (SIJ) en l'honneur de dix jeunes sportifs issus des cités de différentes villes ou quartiers de France (Vaulx-en-Velin, Montfermeil, Trappes, Goussainville, la Goutte d'Or...) ayant une action en direction de la jeunesse qui y vit.

### TOXICOMANIE

#### *Quatre enseignants inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants*

*Quatre enseignants du lycée* Boucher-de-Perthes à Abbeville (Somme) soupçonnés d'avoir fumé du haschisch avec des élèves ont été inculpés vendredi 5 juin d'infraction à la législation sur les stupéfiants et écroués à la maison d'arrêt d'Amiens. Ils auraient organisé à plusieurs reprises, à l'extérieur de l'établissement, des réunions au cours desquelles ils invitaient certains élèves à fumer du hashish.

### ILE-DE-FRANCE

#### *M. Michel Giraud contre le tracé de l'A 14*

M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, se déclare *« déçu »* par la décision du ministre de l'équipement et des transports, M. Jean-Louis Bianco, de confirmer le franchissement de la Seine par la future autoroute urbaine à péage A 14 en viaduc et non en souterrain *(le Monde* du 6 juin). M. Giraud rappelle dans un communiqué qu'il a saisi le président de la République *« d'un projet global d'insertion »* de cette autoroute qui doit relier la Défense et l'autoroute de Normandie.

### DÉVELOPPEMENT

#### *M. Bérégovoy souhaite une coopération plus grande entre l'Etat et les ONG*

A l'ouverture du rassemblement Terre d'avenir, organisé au Bourget, au cours du week-end de Pentecôte, par le Comité catholique contre la faim et pour le développement *(le Monde* du 5 juin), M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, a souligné, vendredi 5 juin, la nécessité d'une meilleure coopération entre l'Etat et les organisations non gouvernementales. *« L'heure est venue de donner à ce dialogue un nouveau départ*, a dit M. Bérégovoy, *de mieux accorder les moyens et les procédures de la coopération entre les pouvoirs publics et les ONG »*.

□ RECTIFICATIF. – L'escroquerie à la Sécurité sociale au Mans. – A la suite d'une regrettable confusion, une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'escroquerie au Mans sur le remboursement de prothèses de hanches *(le Monde* du 5 juin). Contrairement à ce que nous avons écrit, le docteur Patrice Vand de Velde ne figure pas au nombre des inculpés et n'a pas été entendu dans le cadre de l'enquête. Les trois personnes inculpées dans cette affaire sont les docteurs Jean-Claude Meynet, Gilles Gagna et Claude Pean.

## JUSTICE

La « disparition » des fusils de Manufrance devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne

### *« On ne joue pas avec les armes... »*

SAINT-ETIENNE

*de notre correspondant*

Le 5 février 1991, 4 174 fusils de marque Manufrance provenant de la coopérative ouvrière de Saint-Etienne étaient retrouvés dans un hangar près de Bourges. Selon un tract remis à la presse par un collectif de salariés le 13 mai 1985, ces armes avaient été *« mises à l'abri »* par les salariés à la suite de *« menaces proférées par des organisations d'extrême droite »* et dans le souci de préserver l'avenir de l'entreprise. Vingt et une personnes comparaissaient jeudi 4 et vendredi 5 juin devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne (Loire) pour s'expliquer sur ces *« disparitions »*.

Une vingtaine de ces armes ont été retrouvées en 1988 au domicile de M. Claude Charial qui affirme les avoir achetées *« par solidarité avec les travailleurs de Saint-Etienne »*. Délégué CGT d'un comité d'entreprise de la région parisienne, il ne se souvient pas à qui il téléphonait pour passer commande.

M. Charial n'est pas le seul à avoir perdu la mémoire. Plusieurs militants CGT qui avaient des responsabilités dans la SCOPD Manufrance ou dans l'union locale de leur syndicat en 1985 affirment tour à tour ne pas savoir qui a pris la décision de faire disparaître le stock d'armes. Aucun n'en revendiquera non plus le transport bien que certains d'entre eux aient été surpris, le 29 octobre 1986, *en train de déménager de nuit* du matériel du comité d'entreprise de la SCOPD comprenant notamment cinq fusils et une carabine prototypes.

A la barre, M. Henri Krasucki qualifie la mise à l'abri des armes *« d'acte de responsabilité »*, observant par ailleurs : *« On ne joue pas avec des armes. »* Pour l'ancien secrétaire-général de la CGT, la disparition de ces 6 000 fusils masque en fait le *« vrai problème d'une expérience que beaucoup ne voulaient pas voir réussir »*.

De protocole renégocié en prêts bancaires différés, la SCOPD Manufrance, née d'un conflit du travail, a toujours vécu sous perfusion. *« Dès l'origine, l'entreprise se trouvait en cassation de paiement »*, remarque M^e Nicole Dreyfus. En 1985, année de la liquidation de biens de la coopérative, les pertes cumulées s'élevaient à 160 millions de francs. A cette époque, 80 millions de francs de subventions avaient été versées et 180 millions empruntés. Sept ans plus tard, tenant compte du caractère symbolique de cette affaire, le substitut du procureur de la République, M. Brice Robin, a requis des peines amnistiables au quantum et la restitution des armes au syndic. Le jugement a été mis en délibéré au 9 juillet.

VINCENT CHARBONNIER

Pour avoir contribué à dissimuler le passif d'un client

## Le Crédit lyonnais est condamné à indemniser les créanciers d'une entreprise

**Reconnu coupable d'un ensemble de négligences ayant contribué à l'aggravation du passif d'une société régionale de négoce, la MEDEX, le Crédit lyonnais a été condamné à combler la moitié de ce passif le 10 septembre 1991 par le tribunal de commerce de Vienne (Isère). Ce jugement a été confirmé le 14 mai par la chambre des urgences de la cour d'appel de Grenoble.**

GRENOBLE

*correspondance*

Créée en 1987, la société *MEDEX, une SARL spécialisée* dans le négoce de matériaux destinés au second œuvre, avait fait l'objet, à Vienne, d'une procédure de liquidation judiciaire en 1989. Il apparut alors que le gérant de cette société avait monté une gigantesque *« carambouille »* en achetant puis en revendant d'importantes quantités de matériel sans les avoir payées ou après en avoir seulement payé le minimum indispensable. Estimant que ces opérations avaient nécessité *« le concours accordé d'emblée et sans réserve par le Crédit lyonnais »*, le syndic chargé de la liquidation de la MEDEX saisissait le tribunal de commerce de Vienne, qui condamnait, le 10 septembre 1991, l'établissement financier à participer à hauteur de 50 %, au comblement du passif de la société, évalué à plus de 54 millions de francs. Ce jugement a été confirmé pour l'essentiel par la cour d'appel de Grenoble.

La cour, en effet, a conclu à l'existence d'*« un lien de causalité entre le cumul des imprudences commises par la société Crédit lyonnais et le préjudice subi par les différents créanciers de la SARL Médex »*. Dans ses attendus, elle relève *« la bienveillance dont la société MEDEX avait tout de suite bénéficiée de la part du Crédit Lyonnais »*, notamment *« dans l'octroi de crédits de lancement que n'étayait aucune pièce comptable, aucune prévision de chiffre d'affaire et aucun élément sur les fonds propres de l'entreprise et ses perspectives de développement »*. Cette négligence avait permis *« d'induire en erreur les tiers fournisseurs de l'entreprise »*. Par la suite, et malgré les incidents enregistrés depuis 1988 sur le compte commercial de la société, le Crédit lyonnais avait continué à fournir des informations *« positives »* et *« rassurantes »* sur la SARL MEDEX. Selon la cour, *« l'ensemble de ces agissements fautifs ont permis d'instaurer un climat de confiance au bénéfice de la société MEDEX »*.

NICOLE CABRET

L'enquête sur le financement des partis politiques

## Le président du GIFCO est inculpé de trafic d'influence

Dans le cadre de l'enquête sur le financement des partis politiques dans la Sarthe, M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, a inculpé, jeudi 4 juin, M. Jacques Grosman, PDG du bureau d'études GIFCO, proche du Parti communiste, de trafic d'influence *(nos dernières éditions du 6 juin)*. M. Van Ruymbeke avait effectué le 10 mars une perquisition au siège parisien du GIFCO, la maison mère de plusieurs sociétés, dont Bretagne-Loire-Equipement (BLE), agissant en Bretagne et dans les Pays de la Loire *(le Monde* du 12 mars).

Le président de Bretagne Loire-Equipement, Gérard Vourch, avait été inculpé de trafic d'influence, faux et usage de faux le 14 mai par M. Van Ruymbeke *(le Monde* du 16 mai). D'autre part, dans un autre dossier qu'il instruit, celui de l'affaire Trager, du nom de l'industriel nantais impliqué dans le financement occulte d'élus socialistes de la Loire-Atlantique, ce même juge a procédé à l'inculpation, jeudi 4 juin, de M. Yves Le Lann, l'ancien chef de cabinet du maire socialiste de Saint-Nazaire, M. Joël-Guy Batteux, et de M. Michel Maurice, ancien directeur de cabinet de M^me Georgina Dufoix lorsqu'elle était présidente de la Croix-Rouge française. Tous deux ont été inculpés de recel et d'abus de biens sociaux. M. Michel Maurice est déjà inculpé dans un autre dossier Trager instruit à Angers *(le Monde* du 5 septembre 1991).

R.-P. P.

# SPORTS



TENNIS : les internationaux de France

## La nouvelle collection de Courier

**La finale du simple messieurs opposera, dimanche 7 juin, Jim Courier (n° 1), vainqueur éclair d'Andre Agassi (n° 11), à Petr Korda (n° 7), qui a mis rapidement fin aux espoirs d'Henri Leconte.**

Deux heures, il aura fallu deux petites heures à Jim Courier *(nos dernières éditions du 6 juin)* pour faire plier André Agassi. Et pourtant, le duel, revanche de la finale 1991 où ce dernier avait chuté en quatre sets, s'annonçait serré : un combat de titans entre deux cogneurs qui n'avaient concédé chacun qu'un seul set au cours du tournoi. Cognant, attaquant, bluffant, André Agassi aura tout tenté, jouant son meilleur tennis, comme Nick Bollettieri, son entraîneur – et ex-entraîneur de Jim Courier – le lui a appris. Trop sage, vidé de sa rage de vaincre et de son insolente gouaille, Agassi n'a pas vu que Courier, lui, jouait encore un ton au-dessus. Car pour battre son compatriote, le numéro un mondial a un tantinet rompu avec la réputation d'extra-terrestre bulldozer qui lui colle à la peau, renvoyeur inlassable au coup droit robotisé. Dans la morne somnolence d'un central transi et dégarni, il a montré qu'il savait aussi jouer un tennis varié et parfois inspiré, celui qu'il garde pour ses adversaires de choix, c'est-à-dire les cogneurs aussi costauds que lui, difficiles à mettre KO d'un seul direct au foie. Comme au deuxième tour devant Thomas Muster, Jim Courier a donc sorti le grand jeu, pendant deux sets seulement. Dans la troisième manche, il retrouvera le confort ennuyeux du fond de court pour donner le coup de grâce à un Agassi groggy.

### *Un « marine » du tennis*

Quand il le veut, le numéro un mondial pimente ses célèbres coups massue de petits coups de patte. Parmi les dernier cris de sa panoplie : l'amortie, et pas n'importe laquelle, celle qui rebondit une deuxième fois sur la trace même du premier impact; le lob, encore, précis et aussi haut qu'une chandelle au rugby. Ces premiers changements dans la raquette de Jim Courier sont sans doute le fruit du travail avec José Higueras, qu'il a préféré à Nick Bollettieri il y a deux ans. *« Après mon apprentissage avec ce dernier, il était important pour moi de jouer plus intelligemment. José Higueras m'a appris à jouer au tennis plus qu'à frapper les balles »*, explique-t-il.

Pourquoi, alors, continue-t-il le plus souvent à emboutir la balle? Jim Courier attend sans doute le gazon de Wimbledon, où il ne brille guère, pour présenter sa nouvelle collection : jeu plus rapide et plus distingué. Désormais, d'ailleurs, il s'agace qu'on le compare à un « marine » du tennis. Sans talent, lui? *« Je ne suis sans doute pas le joueur le plus doué du circuit, mais gagner demande d'autres talents que de simplement frapper dans la balle. Avoir du courage sur le court, avoir un désir très fort de jouer et avoir certains coups plus variés, c'est cela aussi le talent. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

## La revanche de Zvereva sur Graf

Il y a d'autres tournois à Roland-Garros. Quand la terre battue du central est foulée par les derniers rescapés des simples messieurs ou dames, quelques courts voisins résonnent des coups des juniors et des équipes de double. C'est dans cette dernière discipline, terrain d'entraînement privilégié des joueurs, que Natalia Zvereva a oublié, vendredi 5 juin, sa défaite contre Steffi Graf, trois jours plus tôt en quarts de finale.

En battant en demi-finale la paire allemande Huber-Graf, 6-0, 6-1, la joueuse russe, accompagnée de l'Américaine Gigi Fernandez, s'est également offert une petite revanche sur la finale du simple dames où Graf lui avait infligé un 6-0, 6-0. Plus tranchant, le duo russo-américain, tête de série numéro 2 du tournoi, a étouffé les Allemandes dont l'une, Steffi Graf, avait déjà la tête dans la finale du lendemain. Le retour à la lumière de la talentueuse Zvereva fait décidément plaisir à voir.

B. M.

## Korda, voleur de folie

*Suite de la première page*

*« Il faut sans cesse lui regonfler le moral, lui dire qu'il a de sérieuses raisons d'avoir confiance en lui et qu'il doit contrôler ses émotions ».* Petr Korda ne peut s'empêcher de se laisser déborder. En quart de finale jeudi face à Cherkasov, quand les balles de celui-ci avaient des chances de s'évanouir en touche, il les encourageait, moulinant de ses grands bras en sautant de joie. Petr Korda ne peut être ce joueur froid, hermétique aux coups de cœur du public, insensible aux situations critiques. C'est sans doute pourquoi Petr Korda n'avait jamais passé jusqu'à présent plus de trois tours dans les tournois de Grand Chelem, gagnant sa place de huitième joueur mondial par les chemins de traverses.

Autant dire qu'il y a du Leconte dans Korda et vice-versa. Autant dire que leur rencontre, vendredi 5 juin en demi-finale, s'annonçait sur une piste de frères siamois : deux gauchers inspirés, un même jeu fait d'instinct et d'intuition, de touchers et de rapidités, deux donneurs de frissons et d'accélérations, deux êtres d'éclairs et d'exception quand ils ne sont ni fatigués ni contrariés.

Cette demi-finale avait de quoi pimenter cette fin de tournoi. A face-à-face peu banal, panache et grand spectacle? Ce ne fut pas le cas tant la domination de Pietr Korda demeura précise et régulière, plaçant consciencieusement l'outsider français sous pression. En bon spécialiste du genre, Korda est parvenu, dès le début, à voler à Henri Leconte ce grain de folie qui l'avait fabuleusement porté ici, à l'avant-veille d'un dimanche de finale.

Pour une fois, Korda réussit à maîtriser ses émois, cherchant dès le premier set à dérouter Henri Leconte et son public, sous un ciel gris et froid : *« Je m'étais fixé comme stratégie d'être calme, patient. Je savais qu'il fallait absolument remporter cette première manche car autrement le public aurait été déchaîné et Henri aurait joué autrement. »*

Korda, qui pour la première fois de sa carrière foulait la terre du central, semblait transfiguré, le visage tendu et renfermé, jamais déconcentré. Exploitant les fautes et les retards, imposant ses visions et ses longueurs d'avance, Korda ne laissa aucune chance à Henri Leconte. Celui-ci semblait d'ailleurs à dix mille lieues de lui-même, incapable de se retrouver tel qu'il fut depuis le début du tournoi, inspiré mais pris de vitesse. Fatigué aussi, avec des services moins acérés (40 % de réussite au premier service), une touche imprécise, faisant voler les balles dans des cibles manquées.

*« On t'aime, Henri, tu vas gagner ! »*. Les encouragements du public n'y ont pas suffi. Même si dans le deuxième set, le central crépita quelques minutes comme aux plus beaux jours du tournoi. Le Français différa à chaque fois son retour dans le match, laissant filer le tie-break après avoir été remonté de cinq jeux à trois. *« Combats, Henri, combats ! ». « J'y crois toujours, moi ! »* Leconte essaya, mais au mieux il résista plus qu'il ne combatit. *« Je n'avais pas bien récupéré de mon dernier match contre Kulti. Comme on dit : j'étais un petit peu à la rue,* expliqua-t-il. *C'était difficile de lire les trajectoires de Korda, il prenait la balle très tôt, menait un beau jeu de contre et m'obligeait à jouer très bas. J'avais du mal à pousser sur mes jambes. Je n'étais pas dans le coup, quoi ! »*

Les trois supporters habillés de bleu-blanc-rouge, portant le masque du Vengeur masqué, le nouveau sobriquet d'Henri Leconte pour résumer son échappée de Roland-Garros, pliaient bagage et rangeaient leur voix après deux heures et vingt-cinq minutes de match et quelques dernières montées au filet ratées du Français. Celui-ci repartait de la porte d'Auteuil rasséréné par son épopée, réconcilié avec la compétition : *« Ce tournoi m'a donné énormément de bonheur, une joie de jouer au tennis alors que je l'avais complètement perdue. J'ai retrouvé un public et découvert que ma préparation n'étais pas si mauvaise que ça. Maintenant je ne vais pas retomber dans l'erreur de l'après-Coupe Davis et jouer énormement de tournois pour gagner des places à l'ATP. Je vais d'abord améliorer ma qualité de jeu, partir à Wimbledon et surtout ne plus me prendre la tête avec ces histoires de classement. »*

Pietr Korda, lui, se retient d'exploser de rire. S'il est arrivé au jeune prodige tchèque de gagner contre Courier, l'éliminant du tournoi de Montréal en 1991, ce dernier n'en est pas moins resté abasourdi par la rapidité avec laquelle le favori américain s'est débarrassé, vendredi, d'André Agassi. *« Je réfléchirai à la stratégie à adopter contre Courier quelques minutes avant le match, je fais toujours comme ça. J'essayerais en tout cas de m'amuser, de fournir un beau tennis, de faire plaisir au public. »* Un artiste contre un frappeur. Korda l'outsider ne semble pas en avoir peur.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

## Les résultats du vendredi 5 juin

**SIMPLES MESSIEURS**

*Demi-finales*

J. Courier (E-U, 1) b. A. Agassi (E-U, 11) 6-3, 6-2, 6-2; P. Korda (Tch, 7) b. H. Leconte (Fra) 6-2, 7-6, 6-3.

*(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série).*

BOXE

### Tiozzo battu par Harding

L'Australien Jeff Harding a conservé son titre mondial des mi-lourds (version WBC) en battant le Français Christophe Tiozzo, vendredi 5 juin à Marseille, par arrêt de l'arbitre à la huitième reprise. Harding, champion du monde depuis le 11 septembre, présente désormais un palmarès de 22 victoires et une défaite. Après un combat acharné, il a surpris Christophe Tiozzo d'un crochet du gauche à la huitième reprise. Le Français s'est effondré sur le ring, avant de se relever, sonné, et de reprendre un combat rapidement interrompu par l'arbitre.

En subissant la deuxième défaite de sa carrière dans ce même palais des sports de Marseille, où il avait perdu, en avril 1991, son titre mondial des super-légers face au Panaméen Victor Cordoba, Christophe Tiozzo n'est donc pas parvenu à réaliser son rêve de devenir le premier boxeur français à inscrire à son palmarès deux titres mondiaux dans deux catégories différentes.

### EN BREF

□ **FOOTBALL : match nul entre la France et les Pays-Bas.** – A cinq jours de son match d'ouverture de l'Euro-92 face à la Suède, l'équipe de France de football a réussi un match nul (1-1) contre les Pays-Bas, champions d'Europe en titre, vendredi 5 juin, au stade Félix-Bollaert de Lens (Nord). Les deux buts de cette ultime répétition amicale ont été marqués par Jean-Pierre Papin pour la France et Brian Roy pour les Pays-Bas.

□ **Le SC Toulon maintenu en première division.** – La commission d'appel de la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français a annulé, vendredi 5 juin, la décision de rétrogradation du Sporting Club de Toulon qu'elle avait prise le 14 mai en raison du passif financier du club, et a décidé de le maintenir en première division. Les dirigeants du club varois, qui avaient fait appel, se sont engagés à limiter la masse salariale à 21,4 millions de francs pour l'exercice 1992-1993.

# DÉFENSE

## Le général Renard commandera la mission militaire française à l'OTAN

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 3 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jacques Piallat, nommé chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe), et Alain Jouslin de Pisseloup de Noray; général de brigade, les colonels Jean de Widerspach-Thor, Gérard Liesenfelt, Jean Delabit, Claude Capdeville et Guy Querolle.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division Etienne Renard; directeur de la section technique de l'armée de terre, le général de division Jacques Vidal; adjoint au général commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux, le général de division Jacques Genest; directeur de l'école supérieure des officiers de réserve du service d'état-major, le général de brigade Louis Germain; gouverneur militaire de Strasbourg, commandant la division du Rhin et délégué militaire départemental du Bas-Rhin, le général de brigade Philippe Therenty; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de brigade Xavier Prevost; délégué militaire départemental du Loiret, le général de brigade Roland Bock; adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de brigade Christian Piquemal.

● Air. – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Hugues Danis (nommé directeur de l'Ecole supérieure de guerre aérienne) et Alain Perrollaz.

Sont nommés : adjoint au général commandant le transport aérien militaire, le général de brigade aérienne Jean-Paul Trapy; chef des conseillers militaires aux négociations de Vienne sur le désarmement classique en Europe, le général de brigade aérienne Daniel Vilain.

# CARNET

### Naissances

– Claire MANDOUZE
et
Raymond VERITER,
Julie, Jérôme et Pauline,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

le 7 mai 1992.

8, avenue des Orangers,
1150 Bruxelles.

### Mariages

– M. et Mme Jean-François
Le TOURNEUX
de La PERRAUDIÈRE,
M. et Mme Yves-Marie HEUDE,

sont heureux de faire part du mariage de

Christelle
Le TOURNEUX
de La PERRAUDIÈRE
et
Antoine DEMETZ,

célébré le 6 juin 1992 à Lué-en-Baugeois, en union de prière avec Jean-Louis Demetz (†), père du marié.

La Perraudière,
49140 Lué-en-Baugeois.
18, rue Montmartre,
75001 Paris.

### Anniversaires

Le 8 juin 1990,

Jacques FRANJU

nous quittait pour toujours.

Pour ce deuxième anniversaire, Marie-Laure, son épouse, demande que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui et ne l'oublient pas.

### Soutenances de thèses

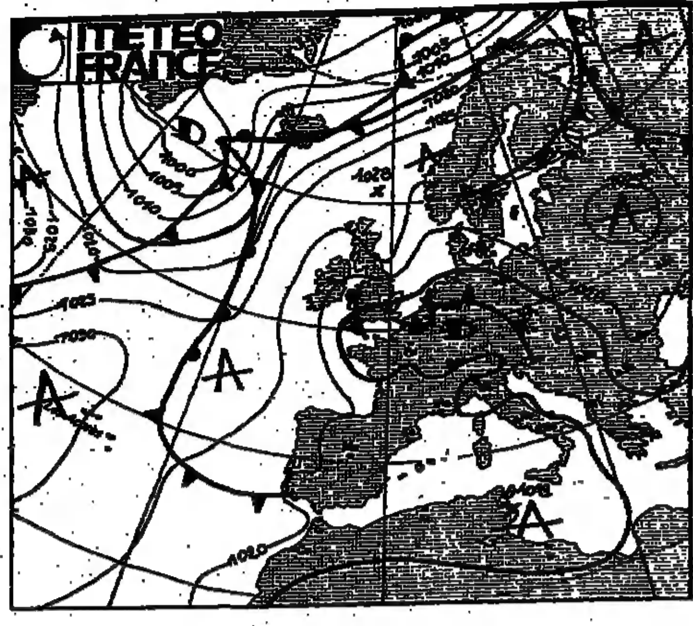
– Roger Moyou-Mogo a soutenu, le 1er juin 1992, à l'université de Reims, une thèse de doctorat en médecine avec mention très honorable et félicitations du jury, sur « Les lésions ostéolytiques au cours de la lymphoréticulose bénigne d'inoculation ».

### Conférences

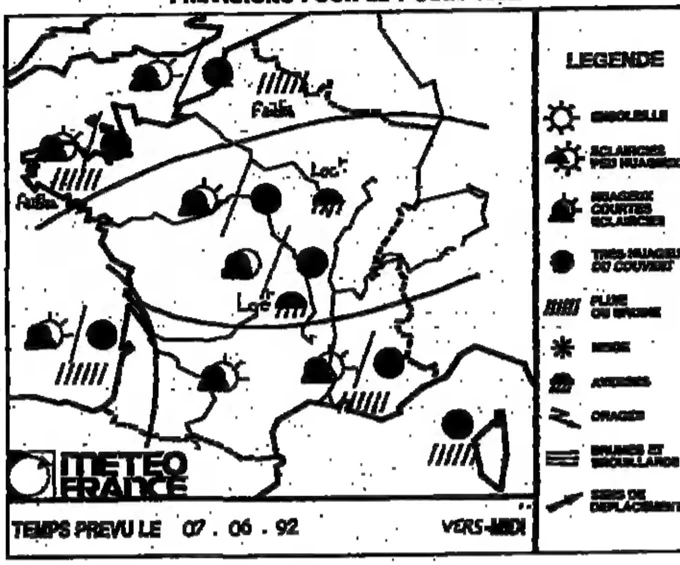
– Conférence du professeur F.-R. Hausman : « Un grand montaigniste : Hugo Friedrich », le samedi 13 juin 1992, à 14 h 30, salle des Actes de la Sorbonne. Entrée libre. Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris, Cedex 02.

# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC




PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN 1992




**Dimanche : toujours des nuages, quelques pluies.** – Au sud du 45e, malgré de timides éclaircies, les nuages l'emporteront encore. Ils donneront par moment des ondées et des orages pourraient même éclater de la Corse aux Alpes, peut-être jusqu'au Jura. Les pluies pourraient avoir un caractère un peu plus continu sur l'Aquitaine.

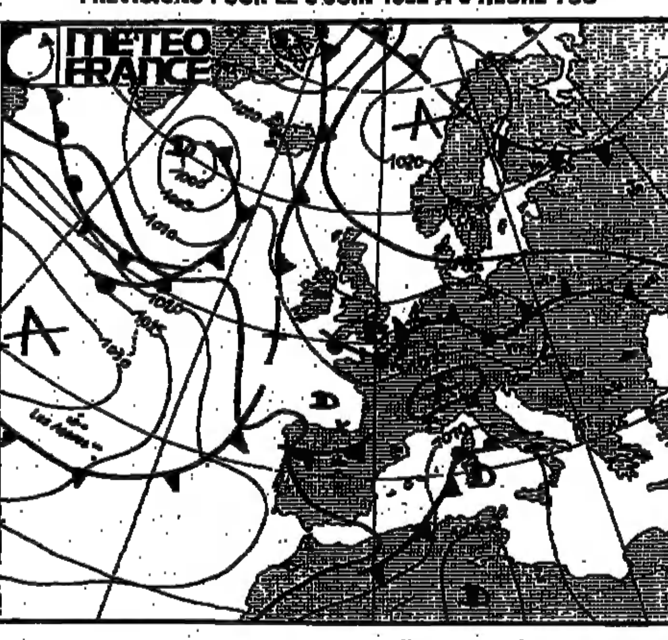
De la Bretagne nord au Pas-de-Calais, le ciel sera le plus souvent gris, et il y aura toujours un risque de petites pluies.

Sur les autres régions, la matinée débutera souvent sous la grisaille, brumes et bancs de brouillard limiteront par endroit la visibilité. Dans la journée, on pourra compter sur quelques éclaircies. Il faudra tout de même surveiller le ciel, car on n'est toujours pas à l'abri d'une averse.

Le thermomètre sera une nouvelle fois bien paresseux. Au petit matin, les températures, assez homogènes sur l'ensemble de la France, seront comprises entre 9 degrés et 12 degrés. Près de la Méditerranée et en Corse, elles se rapprocheront de 15 degrés.

Les températures de l'après-midi resteront fraîches pour la saison. Elles s'étageront entre 15 degrés et 18 degrés près de la Manche, en Aquitaine et dans le Nord-Est ; entre 18 degrés et 21 degrés dans le Sud-Est ; entre 17 degrés et 20 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC






**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-6-92**

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-6-1992 à 18 heures TUC et le 6-6-1992 à 6 heures TUC

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 22 | 10 | D |
| BIARRITZ | 17 | 11 | N |
| BORDEAUX | 15 | 11 | P |
| BOURGES | 13 | 11 | C |
| BREST | 16 | 11 | P |
| CAEN | 14 | 11 | P |
| CHERBOURG | 15 | 11 | P |
| CLERMONT-FER. | 16 | 10 | C |
| DIJON | 17 | 11 | C |
| GRENOBLE | 21 | 9 | C |
| LILLE | 15 | 12 | C |
| LIMOGES | 11 | 10 | P |
| LYON | 18 | 11 | C |
| MARSEILLE | 19 | 13 | D |
| NANCY | 16 | 12 | C |
| NANTES | 16 | 8 | P |
| NICE | 20 | 11 | D |
| PARIS-MONTS. | 14 | 11 | C |
| PAU | 15 | 10 | N |
| PERPIGNAN | 20 | 16 | D |
| RENNES | 17 | 11 | C |
| ST-ETIENNE | 17 | 10 | C |
| STRASBOURG | 17 | 13 | C |
| TOULOUSE | 14 | 10 | C |
| TOURS | 16 | 10 | C |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 23 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 25 | 15 | N |
| AMSTERDAM | 20 | 15 | D |
| ATHÈNES | 23 | 18 | D |
| BANGKOK | 34 | 28 | N |
| BARCELONE | 21 | 11 | D |
| BELGRADE | 25 | 16 | C |
| BERLIN | 29 | 16 | D |
| BRUXELLES | 17 | 11 | P |
| COPENHAGUE | 25 | 18 | D |
| DAKAR | 28 | 25 | D |
| DJERBA | 25 | 16 | D |
| GENÈVE | 17 | 10 | C |
| HONGKONG | 33 | 26 | C |
| ISTANBUL | 26 | 17 | N |
| JÉRUSALEM | 31 | 15 | D |
| LE CAIRE | 37 | 17 | D |
| LISBONNE | 21 | 12 | D |
| LONDRES | 15 | 12 | C |
| LOS ANGELES | 22 | 17 | C |
| LUXEMBOURG | 13 | 11 | P |
| MADRID | 21 | 9 | D |
| MARRAKECH | 28 | 16 | D |
| MEXICO | 22 | 15 | D |
| MILAN | 22 | 11 | P |
| MONTRÉAL | 23 | 12 | P |
| MOSCOU | 22 | 10 | D |
| NAIROBI | 24 | 16 | N |
| NEW-DELHI | – | – | – |
| NEW-YORK | 21 | 17 | A |
| OSLO | – | – | – |
| PALMA-DE-MAJ. | 24 | 14 | N |
| PÉKIN | 19 | 11 | C |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 23 | 17 | N |
| SINGAPOUR | 35 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 26 | 13 | N |
| SYDNEY | – | – | – |
| TOKYO | 24 | 18 | C |
| TUNIS | 28 | 14 | D |
| VARSOVIE | 24 | 11 | D |
| VENISE | 25 | 13 | D |
| VIENNE | 24 | 15 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)*

Le Monde

# HEURES LOCALES

## Dérapages immobiliers sur les pentes de la Croix-Rousse

*A Lyon, des habitants de l'ancienne colline des canuts, en cours de réhabilitation tentent de résister à la spéculation et aux risques d'exclusion*

**LYON**

*de notre bureau régional*

M. ROLAND CHANDELON, maire du 1er arrondissement de Lyon, un proche [illegible] M. M[illegible] Noir, peine à cacher son désarroi. *« Je ne sais [illegible] faire »*, ose-t-il [illegible] face aux provocations répétées de quelques [illegible] de squatters qui revendiquent, haut [illegible] fort, le droit au logement... gratuit. La méthode forte n'a pas calmé leurs ardeurs. Le 15 mars, au petit matin de la date légale, la police a, sans ménagement, chassé d'une usine désaffectée ces jeunes français et étrangers, hérauts [illegible] luttes urbaines de grandes villes européennes, qui, par conviction ou par obligation, [illegible] choisi la marginalité.

Le propriétaire des lieux, une fondation, souhaitait vendre au profit d'un promoteur bien en vue sur la place. Il n'en a pas fallu plus pour que la Croix-Rousse connaisse, à nouveau, quelques nuits agitées de courses-poursuites à travers ses rues étroites et ses traboules, un [illegible]dale de passages couverts [illegible] d'escaliers. Les tentatives de conciliation n'ont guère plus abouti. Les squatters sont toujours là, dispersés parmi les quelque *500 logements déclarés vacants sur les 14 000* de ce « village » d'environ 23 000 habitants, dominant superbement le Rhône et la Saône, à deux pas du centre et de l'hôtel de ville.

La tradition libertaire, *« canaille et sulfureuse »*, ose M. Gilles Buna (Verts), conseiller d'arrondissement, ne s'est pas éteinte, malgré les assauts répétés de ceux qui tentent de transformer en cité résidentielle *« la colline qui travaille »*. Le lieu historique de la révolte prolétaire des canuts, celui de la Résistance lyonnaise durant la guerre. *« Cette colline est un lieu symbolique. Mais cette fois, il lui faut résister à l'argent »*, précise M. Bernard Devert, prêtre et « promoteur », engagé dans la folle opération de la Cour des Voraces. Dans cet autre lieu chargé d'histoire, il a entrepris de réhabiliter soixante logements en permettant aux locataires, des familles à faibles revenus, de rester sur place, y compris durant les travaux. *« Nous aurons gagné lorsqu'il sera prouvé que la réussite technique est compatible avec un bilan social exemplaire. »* Exemplaire ? Sûrement au sens d'unique, compte tenu de son coût financier exorbitant. [illegible] pari-là n'est pas encore gagné.




### Une richesse sociale culturelle et associative

*« La Croix-Rousse est au cœur d'enjeux importants. Au [illegible]ntre de la ville, elle bénéficie d'une [illegible] sociale, culturelle, associative indéniable. Il n'est donc pas étonnant que la pression foncière soit forte et qu'elle risque de générer des phénomènes d'exclusion »*, reconnaît M. Henry Chabert (non inscrit), adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Ce risque-là a déjà bel et bien produit ses effets, depuis que la rénovation s'est emparée de ce quartier. Un des plus denses d'Europe, composé d'un entrelacs d'immeubles aux façades roses et ocre, qui épousent les dénivelés de la pente. Construits à l'identique, [illegible] distinguent [illegible] leurs gran[illegible] ouvertures de fenêtres, conçues pour laisser la lumière envahir les anciennes cellules de canuts, les ateliers des artisans de la soie.

Il y a bien longtemps qu'on ne travaille plus sur la Croix-Rousse ; à l'exception des grossistes du textile, regroupés dans [illegible] Sentier, des restaurants et cafés-théâtres où de quelques centaines d'artistes, pour la majorité des peintres et des sculpteurs. Mais le quartier a gardé ses racines. *« De longue date, les Pentes ont eu une fonction d'accueil [illegible] nouveaux arrivants, ruraux venus chercher du travail, immigrés nouvellement débarqués. Cette [illegible] a favorisé l'enracinement [illegible] familles modestes bien insérées qui [illegible] l'intention d'en partir »*, indique la charte préalable à une opération de développement social urbain (DSQ), l'une des cinq en France à « s'attaquer » à un secteur ancien de [illegible]tre-ville, où [illegible] 000 logements [illegible] régis [illegible] la loi [illegible] 1948, [illegible] 2 300 [illegible] considérés hors normes sanitaires. Un quar[illegible] qui, [illegible] aux banlieues, [illegible] animé par un réseau de trois cents associations actives.

*« Malgré le faible nombre de HLM, 7 % au total, le parc privé ancien exerce une [illegible] fonction sociale »*, signale M. Jean Chabert, responsable du collectif du droit au logement qui regroupe une vingtaine de comités d'immeubles et de partis politiques. Une raison supplémentaire, selon lui, pour ne pas porter atteinte au [illegible] équilibre de la [illegible] des populations patiemment [illegible] au fil des décennies. *« La ville est là. Elle existe. Il n'est [illegible] que [illegible] plus démunis soient [illegible] de partir pour rejoindre [illegible] ZUP des banlieues »*, ajoute-t-il.

[illegible] cet équilibre-là [illegible] menacé. Dans [illegible] an[illegible] 80, aux grandes heures de la rénovation urbaine, des îlots, jugés insalubres, [illegible] détruits, remplacés par des ensembles [illegible] standing. Plus subtilement, [illegible] investisseurs extérieurs ont exploré un terrain vierge, [illegible] le bâti ancien, pour réaliser de [illegible] opérations spéculatives. [illegible] reventes [illegible] un [illegible] artificiellement gonflé, menaces [illegible] l'encontre [illegible] locataires en place : le réseau associatif [illegible] nourri de ces « bagarres » contre des promoteurs indélicats. Mais il n'a pas pu em[illegible]er la spectaculaire montée des prix.

### La chasse aux touristes de la plus-value

Dès son élection en mars 1989, M. Michel Noir décrète *« la chasse aux touristes [illegible] plus-value »*. Le [illegible] Croix-Rousse va être pris [illegible] mot. Son objectif : la réhabilitation par l'intervention [illegible] organismes publics, mais aussi par un appel [illegible] un secteur privé solidement encadré. *« Nous puisons dans la [illegible] procédures [illegible] éléments de notre politique »*, assure M. Chandelon.

[illegible] Plan [illegible] restauration immobilière (PRI), réglementé par une [illegible] architecturale, est [illegible] d'autorisations spéciales de travaux. La collectivité [illegible] du [illegible] préemption, y compris [illegible] l'utilité publique en [illegible] de [illegible] propriétaires. Les opérations programmées d'amélioration [illegible] l'habitat (OPAH) se succèdent, [illegible] dernière en date, la [illegible] en [illegible] d'une [illegible] de protection [illegible] patrimoine architectural [illegible] d'urbanisme (ZPPAU), une [illegible] milieu urbain, [illegible] fixer [illegible] obligations. *« Contrairement [illegible] historiques [illegible] touristique, où chaque [illegible] avait sa spécificité, [illegible] Croix-Rousse se caractérise par [illegible] vision d'ensemble »*, souligne M. Régis Neyret, chargé [illegible] pour [illegible] [illegible]U. Reprenant [illegible] métaphore empruntée [illegible] l'industrie [illegible], il précise : *« L'important est de respecter la chaîne du [illegible] trame des hommes. »*

Tout en reconnaissant le bien-fondé [illegible] l'utilité de ces procédures juxtaposées, les [illegible] toutefois qu'elles ne [illegible] sur *« la marge »*. Elles [illegible] de s'attaquer [illegible] un autre volet de l'action de M. Noir : le rééquilibrage sociologique par des opérations [illegible] de standing, dont les droits [illegible] construire, [illegible] accordés aux [illegible], permettent de [illegible] les surcoûts d'un volet [illegible] avancé. Pour M. Buna, *« outre la densification néfaste, cette politique a des effets pervers, en [illegible] considérablement la population »*. M. Devert [illegible]st pas loin de partager cet avis : *« Au[illegible]hui*, dit-il, *on commence à savoir faire pour les plus [illegible] Mais il faudra [illegible] l'étendre aux classes intermédiaires, [illegible] menacées d'exclusion. »*

Entre une catégorie « haut [illegible] gamme » [illegible]favorisés puissamment [illegible]és par la collectivité, le fossé se creuse progressivement. *« C'est la diversité de ses habitants qui faisait l'unité [illegible] l'originalité [illegible] la Croix-Rousse »*, considère M. Jean Chabert. Premiers signes [illegible] cette rupture : de nouveaux phénomènes [illegible] délinquance [illegible] de drogue ont [illegible] leur apparition, tandis que le taux de chômage est en forte progression parmi les jeunes. Ces signes ne manquent [illegible] d'inquiéter les travailleurs sociaux [illegible] DSQ, justement chargée [illegible] social de la réhabil[illegible]

[illegible] l'immédiat toutefois, [illegible] évolution immobilière [illegible] subir un [illegible] coup de frein. Le marché [illegible] la construction est, ici comme ailleurs, [illegible] panne. Récemment, un promoteur a rendu ses droits [illegible] construire. Les associations, [illegible] leur [illegible], n'hésitent plus à utiliser l'arme tactique juridique pour bloquer [illegible] projets dont la nature ou la q[illegible] ne [illegible] jugées [illegible] *« Les promoteurs sont tétanisés*, reconnaît M. Buna. *Ils [illegible] sont pas sûrs de construire, et encore moins de [illegible]ndre. »*

A la mairie, on préfère ne pas s'attarder sur [illegible] situation « conjoncturelle ». *« La Croix-[illegible] complait autrefois [illegible] A [illegible] de créer une [illegible] l'on viendra voir [illegible] dernier [illegible] Croix-Roussiens, [illegible] quartier [illegible] renouveler. »* M. Chandelon, volont[illegible] optimiste, se réfère [illegible] l'histoire : *« Dans l'amphithéâtre des Trois-Gaules, au pied de la colline, des peuples forts différents ont réalisé [illegible] esquisse d'unité [illegible] La Croix-[illegible]ousse [illegible] toujours un symbole d'insertion et d'intégration. »* La véritable image de la ville.

**MICHEL DELBERGHE**

### Villes à l'écran

U[illegible] hante [illegible] grandes [illegible] : convaincre [illegible] Français [illegible] qualités [illegible] leur cité. [illegible] *souhaitent* [illegible] les charmes [illegible] piétonnes [illegible] le calme de leurs [illegible] verts, [illegible] oublier [illegible] technologiques.

Dans [illegible] notoriété, [illegible] moyens [illegible] communication. Conseillés par [illegible] spécialisées, les plus [illegible] par [illegible] messages publicitaires sur le [illegible]. Montpellier [illegible] la voie, d'autres [illegible] offrant leurs images aux [illegible] une marque [illegible] parfum [illegible] soupirs [illegible] du « Club Med ».

[illegible] mois [illegible] 1991, [illegible] *« l'effet [illegible] »*. Trois spots [illegible] secondes, répétés pendant quinze jours, [illegible] donner envie, [illegible] habitués du journal de TF 1 en avance sur l'horaire, [illegible] venir découvrir [illegible] sur [illegible] de la Loire. Musique, rythme, couleurs, tous les ingrédients [illegible] pour mettre en avant le dynamisme d'une cité où les étudiants [illegible] et les [illegible]

#### Vivre en intelligence

Dernièrement, ce sont les téléspectateurs [illegible] public qui ont appris qu'à Rennes on *« vit [illegible] intelligence »*. [illegible] sur A 2 et FR 3, soixante-dix spots de vingt [illegible] ont, grâce à la [illegible] Piéplu, [illegible] *des Rennais,* [illegible] *le plan* [illegible] *que* [illegible] *la qualité de* [illegible] Ainsi, avant [illegible] après [illegible] météo, les petites [illegible] se [illegible] *sur* [illegible] *historique remarquablement restauré »*, [illegible] *surprenant pour un* [illegible] géographie, [illegible] des planches [illegible] surfant [illegible] vagues.

Pour un [illegible] de 4 [illegible] *francs*, la municipalité bretonne a [illegible] *côté* [illegible] *Rennais* [illegible] *également en avance »*. En [illegible] Montpellier, sur [illegible] ou [illegible] prochaine [illegible] petit [illegible] pour annoncer, enfin, [illegible] que chaque téléspectateur [illegible] : [illegible] tre historique [illegible] la [illegible] bord [illegible] la [illegible]

**[illegible] B.**

## Partager la rue

*Des aménagements de la voirie peuvent permettre de faire comprendre aux automobilistes, sans les exclure, qu'ils ne sont pas les seuls usagers des centres-villes*

L'ÉPOQUE [illegible] grandes percées [illegible] type haussman[illegible] [illegible] villes ne [illegible] plus en [illegible] du [illegible] automobile mais, [illegible] l'inverse, depuis quelques années, elles auraient plutot [illegible]dance à réduire la largeur de leurs rues. *« Plus on élargi[illegible] voie, plus on augmente la fluid[illegible] du trafic et plus on assiste à une augmentation de la circulation en volume [illegible] en [illegible] »*, explique [illegible] Planterose, adjoint chargé de l'urbanisme [illegible] Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

Dans cette commune de l'agglomération rouennaise, une concertation [illegible] été engagée avec la population pour définir les priorités [illegible] nouveau plan de circulation. Selon l'adjoint [illegible] maire, *« tout automobiliste est aussi un piéton, et il doit se montrer responsable dans ses choix »*.

A lui d'accepter de ralentir sa vitesse en ville, à lui de penser que dans certains quartiers *« la voirie est conçue en priorité pour [illegible] piétons et les cyclistes, pour les enfants afin qu'ils puissent jouer en toute sécurité »*. A Saint-Léger-du-Bourg-Denis, [illegible] dans nombre de villes, les services municipaux envi[illegible] [illegible] planter [illegible] aux carrefours pour [illegible] la visibilité ou de multiplier les [illegible] sur la trajectoire [illegible] voitures. Dans d'autres cités, la décision est prise de limiter les places de parking en centre ville. Des aménagements de la voirie qui n'ont qu'un seul but : modérer la circulation automobile. Si elle veut être autorisée en milieu urbain, la voiture doit tenir compte des autres usagers de la rue. Or, l'automobiliste paraît beaucoup plus sensible à quelq[illegible] ou à un [illegible] pavé qu'à un panneau de limitation de vitesse. Il adapte son comportement [illegible] l'environnement qu'il traverse.

### Recréer une animation urbaine

Il faut pour cela agir à la fois sur l'ambiance du lieu, par la végétation, le mobilier urbain, les matériaux, [illegible] sur la configuration physique de la rue. Le long ruban noir de la route doit être cassé, dans sa longueur, en créant des occasions de ralentissement, dans sa largeur, en réduisant l'espace offert [illegible] la voiture, et dans sa hauteur, en jouant sur la perspective.

Coupée en deux [illegible] une route nationale, [illegible] petite ville de Doyet, dans [illegible] département [illegible] l'Allier, voyait peu à peu disparaître toute [illegible] En cinq [illegible], dix-neuf [illegible] graves [illegible] produits sur cette voie fréquentée quotidiennement par 5 000 véhicules. Grâce au programme interministériel expérimental [illegible]*le plus sûre, quar[illegible] sans accidents »*, [illegible] commune [illegible] partie [illegible] la reconquête [illegible] de [illegible] qui [illegible] son centre-ville (1).

[illegible] « portes » d'entrée [illegible] de [illegible]tie de la [illegible] centrale ont [illegible]rialisées par [illegible] colonnes. Parmi [illegible] nouveaux carrefours, celui de [illegible] mairie a été aménagé en place, [illegible] l'aide d'un pavage circulaire d'un mobilier urbain adapté (bacs [illegible] fleurs, [illegible] et lampadaires). La largeur [illegible] la [illegible] a été réduite par une plus forte emprise des trottoirs et [illegible] la création d'un terre-plein central. Une piste cyclable de couleur, [illegible] chaussée et trottoirs, accentue [illegible] rétrécissement. Le terre-plein central a [illegible] planté. [illegible] arbres, [illegible] brisant la [illegible]tive, coupent [illegible] de l'automobi[illegible] seulement ces aménage[illegible] automobilistes [illegible] ralentir, mais ils permettent à la vie urbaine de renaître. Dans un envi[illegible] plus sûr et valorisé par des plantations, des bancs, des couleurs, les piétons se réapproprient la rue, créant ainsi une animation qui renforce l'ambiance urbaine à [illegible]elle [illegible] l'[illegible]liste.

*Le* [illegible] *« Ville plus sûre,* quartiers [illegible] accidents » concernait surtout les grands axes, mais son principe de base – réconcilier circulation, sécurité et [illegible] urbaine – peut s'appliquer [illegible] n'importe quel [illegible] d'une ville. A l'approche [illegible] son [illegible] piétonnier, Chambéry a entièrement réaménagé une place pour une meilleure mixité [illegible] usages.

**CÉCILE MAILLARD**

*Lire la suite page* [illegible]

(1) [illegible] quarantaine d'opérations ont été réalisées [illegible] l'occasion du programme interministériel « Ville plus [illegible] quartiers sans accidents » lancé en 1984.

هكذا من الأمل



HEURES LOCALES

# Les dérives de la politique de la ville

*Elus, sociologues et travailleurs sociaux s'interrogent sur les effets pervers de l'action sociale dans les quartiers dits « défavorisés »*

POUR combattre « à [redacted] racine » [redacted] urbain [redacted] le racisme, l'action [redacted] toutes [redacted] formes apparaît plus que jamais prioritaire. [redacted] HLM, [redacted] associations, [redacted] et toutes [redacted] initiatives destinées [redacted] ranimer la vie [redacted] et [redacted] apaiser les [redacted] Or c'est [redacted] les quartiers qui bénéficie[redacted]ment de ces actions publiques [redacted] la bêt[redacted] xénophobe grogne le plus fort. Le [redacted] des dernières [redacted]tions région[redacted] « diffici[redacted] » en témoigne. Avec 42 % [redacted] voix [redacted] grands ensembles [redacted] et près [redacted] % au Val-Fourré, la ZUP [redacted] (1), [redacted] national engrange [redacted] dividendes [redacted] mal-vie, [redacted] avoir [redacted]

Si [redacted] ne condamnent évidemment [redacted] les [redacted] pouvoirs publics dans ces [redacted] – [redacted], où en serait-on ?, – [redacted] s'interroger [redacted] contre-effets mal [redacted] M. Jean-Marie Delarue, délégué interministériel [redacted] ville, [redacted] admis, [redacted] 26 mai, [redacted] « *les politiques publiques sont* [redacted] *une source d'exaspération* » [redacted] part [redacted] habitants qui refusent de voir [redacted] « *des* [redacted] *ne veulent* [redacted] *entendre parler* ». [redacted] d'une « provocation », et [redacted] du type [redacted] n'en [redacted] que pour les imr[redacted]rés ».

### [redacted] de la bonne conscience

« *Il faut* [redacted] *conscience* » antiraciste, [redacted] « *regarder ce qu'il* [redacted] *derrière* » le discours xénophobe [redacted] combattre, [redacted] M. Delarue, interve[redacted] d'un [redacted] organisé par le [redacted] d'action [redacted] (FAS) [redacted] le [redacted] l'équipement autour [redacted] étude sur *la France raciste* [redacted] le sociologue [redacted] Wieviorka (2). Pour [redacted] qui reste, après la démission [redacted] M. Bernard Tapie [redacted] l'arrivée [redacted] M. Fran[redacted] Loncle, l'un des ordon[redacted] la politique de la ville, « *la* [redacted] *concitoyens* (habitants [redacted] banlieue) *reste largement* [redacted] *Les quartiers* [redacted] *de fantasmes tant pour les* [redacted] *pour les fonctionnaires* ».

D'où la minimisation [redacted]tions [redacted] rejet manifestées [redacted] par les [redacted] centres-villes qui ont l'impression qu'« *on* [redacted] *fait trop* » pour ces banlieues effrayantes, [redacted] « petits [redacted] » [redacted] cités qui [redacted] par l'étiquetage « quartier en [redacted]

[redacted] locaux [redacted] évidemment sensibles [redacted] mécontentements. « *On a l'impression d'investir énor*[redacted] *et* [redacted] *pas être compris par* [redacted] *populations qui* [redacted] *des réponses immédiates* », [redacted] souligné Mme Christiane Ramphft, adjoint [redacted] maire [redacted] Cergy, chargée de l'action sociale. Les interrogations atteignent [redacted] fonctionnaires et [redacted] travailleurs sociaux chargés de mettre en [redacted] la politique [redacted] développement [redacted] quartiers (DSQ). Un [redacted] de projet DSQ [redacted] témoigné [redacted] étonnement [redacted] voir des habitants immigrés formés par lui à la gestion associative se lancer dans la création de listes strictement maghrébines pour [redacted] élections [redacted] l'office d'HLM. Ailleurs, [redacted] sont des mili[redacted] l'intégration qui sont « fonctionnarisés » et [redacted] l'éteignoir [redacted] « dispositifs d'Etat » pour la ville.

### L'appel aux principes

Face [redacted] dérives [redacted] aux réactions xénophobes, [redacted] élus en appelant aux valeurs huma[redacted] universalistes [redacted] plus. M. [redacted] Jacquin, l'un [redacted] sociologues qui [redacted] participé à l'enquête [redacted] *la France raciste*, [redacted] préconisé, de la part des édiles, « *un va-et-vient* [redacted] *les principes* [redacted] *et la référence à des problèmes très concrets* ».

Pour effacer [redacted] dangereux sentiment de jalousie [redacted] l'égard de « *l'autre* », il [redacted] « *tenir* [redacted] *équilibre absolu entre l'action sociale vers les immigrés et vers les autres, afin que* [redacted] *n'ait* [redacted] *sentiment d'être oublié* », [redacted] M. Gérard Moreau, directeur de la population [redacted] migrations [redacted] affaires sociales et de l'intégration.

Les conséquences concrètes de cette réflexion restent à préciser. La première pourrait concerner la présentation de [redacted] politique d'intégration « *qui* [redacted] *pas forcément à être explicite* », [redacted] M. Jacquin. Car les changements dans un quartier, comme les discours trop appuyés sur l'intégration des étrangers peuvent susciter des peurs nouvelles, et [redacted] contre ceux qu'ils prétendent servir. [redacted] nouveauté consisterait à prendre en compte ces effets pervers dans la mise en œuvre des mesures sociales, au lieu de les nier. L'enjeu, de taille, est de « *rendre attrayante la politique de la ville* » et « *palpables* » ses résultats. Car, comme l'a malicieusement souligné le sociologue en se référant [redacted] disparition du ministère [redacted] ville, « *rien n'est plus néfaste que les effets d'annonce non suivis d'effets* ».

PHILIPPE BERNARD

(1) Chiffres tirés de l'étude sur les comportements électoraux des habitants [redacted] vingt g[redacted]nsembles publiée par le Conseil [redacted] des villes (CNV).

(2) *La France raciste* de Michel Wieviorka. Le Seuil (lire *le Monde* du [redacted] mai).

## REPÈRES

### AUVERGNE

*Disparition de la scène nationale d'Aurillac*

A [redacted] fin de l'année doit disparaître le Centre de développement culturel (CDC) d'Aurillac, qui, comme une soixantaine d'autres en France, a le label de « scène nationale ». Ce centre gère la politique [redacted] spectacles [redacted] la ville et réalise des productions, il a participé [redacted] une création du Royal de Luxe. La difficile situation financière du CDC est [redacted] l'origine de la décision prise par [redacted] représentants [redacted] municipalité [redacted] de l'Etat.

« *Après la découverte d'un déficit supérieur à 1,265 million* [redacted] *francs pour la saison 1989-1990,* [redacted] *plan de redressement* [redacted] *quatre* [redacted] *l'aide d'un emprunt garanti* [redacted] *ville, a* [redacted] *proposé.* [redacted] *dérapages* [redacted] », précise M. René Souchon (PS), maire d'Aurillac.

La ville a [redacted] impulser un *nouveau projet culturel,* [redacted] *il n'a* pas [redacted] par le ministère. [redacted] lors, [redacted] deux partenaires, [redacted] les seuls décideurs après la démission en avril [redacted] président [redacted] membres associés du [redacted] d'administration, [redacted] convenu que cet organisme ne pouvait [redacted] poursuivre [redacted] activité.

Le directeur [redacted] licencié, [redacted] quatre employés devraient être reclassés par la ville. [redacted] mois, [redacted] CDC [redacted] un [redacted] et, [redacted] 1993, il sera remplacé par [redacted] institution municipale qui [redacted] créée [redacted] l'automne.

### BOURGOGNE

*Tout savoir* [redacted] *les aides économiques en Saône-et-Loire*

LE conseil général [redacted] Saône-et-Loire, par l'intermédiaire [redacted] promotion, vient [redacted] réaliser un catalogue [redacted] innombra[redacted] aides économiques. Une démarche qui [redacted] appréciée [redacted] ceux, créateurs [redacted] repreneurs d'entreprises ou même simples particuliers, qui « voyagent » dans [redacted] labyrinthe [redacted] mesures administratives destinées à soutenir l'action économique.

*Le guide* [redacted] économiques, [redacted] Saône-et-Loire, fait le point sur une [redacted] mesures. Cinq thèmes y sont développés : la création d'entreprise, [redacted] développement d'une entreprise, la reprise d'une entreprise, [redacted] mesures liées à l'emploi et les cas liés aux entreprises en difficulté.

Pour [redacted] ce document distri[redacted] *gratuitement, Saône-et-Loire* Promotion a [redacted] la collaboration de nombreux services [redacted] l'Etat, de la région ou d'organismes professionnels, qui [redacted] tous compris [redacted]'ils contribuaient ainsi [redacted] développement de leur région. L'utilisateur, bourguignon ou [redacted] qui suit le guide [redacted] *réalise* [redacted] *une sérieuse économie* [redacted] *et de téléphone* ».

### BRETAGNE

*Un concours pour attirer des usines* [redacted] *Guingamp*

HOMME [redacted] défi, [redacted] Le [redacted] déjà transformé [redacted] petit [redacted] football de Guingamp en équipe professionnelle, avant [redacted] un nouvel élan à Celtigel, une [redacted]prise de surgelés [redacted] Saint-Brieuc. Il [redacted] maintenant un [redacted] terrain économique de la [redacted] centrale.

[redacted] objectif : inciter [redacted] *chef d'entreprise qui a une idée* [redacted] *poche* [redacted] *besoin d'un* [redacted] *main* » à s'installer [redacted] le [redacted] Guin[redacted] Un [redacted] d'emplois touché par la [redacted] de l'électronique qui [redacted] développer le [redacted] l'agroalimentaire.

L'industriel [redacted] imaginé un concours offrant [redacted] un jeune la [redacted] s'implanter [redacted] l'agropole de Guingamp. Peuvent [redacted] candidats des [redacted] de moins de cent salariés, non dépendantes d'un grand [redacted] et désirant [redacted] un [redacted] Le lauréat recevra un chèque de 50 000 francs, un prêt participatif [redacted] 100 000 francs du Crédit agri[redacted] et le soutien [redacted] nombreux partenaires comme l'Agence [redacted] développement économique du Trador, les chambres [redacted] commerce et [redacted] des Côtes-d'Armor [redacted] groupe UNICOPA...

**[redacted] supplément [redacted] collaboration de nos correspondants : Bernard [redacted] (Aurillac), Patrick Le Nen (Saint-Brieuc) et Claudine Mettetal (Mâcon)**

## Des panneaux pour les associations parisiennes

DEPUIS quelques [redacted] ornent des murs de la capitale. Largement vitrés, [redacted] blanc, soulignés du logo [redacted] la [redacted] Paris, [redacted] panneaux d'affichage [redacted] faire leur apparition. Cent cinquante [redacted] pour [redacted] informations générales [redacted] quatre cents réservés plus particulièrement [redacted] vie locale [redacted] arrondis[redacted] pour recevoir les messages [redacted] associations. Afin [redacted] ne pas accroître l'occupation des trottoirs parisiens, déjà bien encombrés, [redacted] supports sont placés soit sur des murs com[redacted] sur [redacted] palissades de chantier.

C'est [redacted] d'affichage Dauphin qui a [redacted] la concession de ce nouveau service délégué par la municipalité à une entreprise privée. Elle aura la responsabilité de l'installation, de l'entretien et de l'exploitation de ces panneaux. En contre partie, la société Dauphin s'engage [redacted] financer le ravalement et la décoration [redacted] murs pignons, pour un [redacted] 12 millions [redacted] francs. Cette entreprise [redacted] liée, par un [redacted] douze ans, à la ville pour l'affichage publicitaire sur les murs [redacted] la capitale.

Pour bénéficier [redacted] ce service, les associations, qui ont leur siège à [redacted] devront donc s'adresser [redacted] (1) qui accordera, à la demande de la mairie, une prio[redacted] à l'information culturelle. Tout message à caractère politique ou religieux est proscrit.

Selon les services municipaux, cette initiative doit per[redacted] lutter contre [redacted]chage sauvage et aussi de répondre aux attentes des [redacted] aux ressources [redacted] pour acheter des emplacements publicitaires. L'article 12 de la loi du [redacted] décembre 1979 fait, en effet, [redacted] aux collectivités locales de créer des espaces réservés [redacted] l'affichage de l'information [redacted]ociative.

(1) Société [redacted], Z.I. des Reigniers, 44-46, [redacted] du 8-Mai-1945, 92390 Villeneuve-la-Garenne. Tél. : 40-85-00-41.

## BLOC-NOTES

### AGENDA

□ **L'avenir de la métropole lilloise.** – Comment se positionner par rapport aux trois grandes capitales : Paris, Londres, Bruxelles ? Doit-on miser sur le tout tertiaire ou valoriser une tradition industrielle toujours présente ? Comment réconcilier les nécessités du développement et les exigences de l'environnement urbain ? Ces questions doivent être évoquées, jeudi 11 et vendredi 12 juin à Lille, lors des Assises de la métropole, en présence d'élus et d'acteurs de la vie économique locale, mais aussi de spécialistes belges et anglais de l'aménagement.
▶ **Francom, 16, place aux Bleuets, 59 000 Lille.**

□ **L'audiovisuel en région.** – Le Syndicat des producteurs de programmes audiovisuel (S2PA) organise à Lyon, le vendredi 12 juin, une journée d'étude, intitulée « Produire en région, les nouvelles opportunités de l'audiovisuel ».
▶ **Renseignements : Emmanuelle** [redacted], **tél. : 43-87-26-58**

□ [redacted] – **Nous avons** publié, par erreur, (*le Monde* du 31 mai-1er juin) un numéro de téléphone de la Fédération des maires des villes moyennes qui est erroné. Il fallait lire (1) 45-44-99-61.

### PUBLICATIONS

□ **L'investissement public en France.** – Le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI), que dirige M. Jacques Voisard, président du Comité de décentralisation, vient de publier un rapport sur la *Dynamique de l'investissement public à travers la France.* Ce recueil de statistiques comprend deux volumes. *L'Evolution des crédits d'investissement de l'Etat,* et *l'Evolution des crédits d'investissement des collectivités locales* recensent les dépenses effectuées entre 1976 et 1989, en matière d'enseignement, de formation, de culture, de santé, de développement rural, urbain, de transports, logement ou d'action économique, par l'Etat (248 milliards de francs) et les collectivités (1 038 milliards de francs).
▶ **La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07.**

□ **Concours touristiques.** – La Direction générale des collectivités locales (DGCL) vient de publier un Guide pratique de calcul des deux concours particuliers touristiques 1991. Cet ouvrage fait le point sur les dotations accordées aux communes touristiques, thermales ou connaissant une forte fréquentation touristique journalière.
▶ **DGCL, 2, place des Saussaies, 75008 Paris. Tél. (16-1)**

### NOMINATIONS

□ **Un nouveau directeur des services pour la région Bourgogne...** – Directeur des services du département du Tarn, M. Christian Ollivérès a été nommé, lundi 1er juin, directeur général des services du Conseil régional de Bourgogne.

[Né en 1948, M. Christian Ollivérès est titulaire d'un DESS de gestion des collectivités locales. Administrateur territorial, il a débuté sa carrière à Dijon, avant de devenir secrétaire général de la ville d'Auxerre, puis de Valence. Proche de M. Jean-Pierre Soisson, il a été son chef de cabinet de 1988 à 1989, au ministère du travail. M. Ollivérès avait ensuite retrouvé la Drôme comme membre du cabinet du président du conseil général. En 1990, il avait été nommé directeur des services du conseil général du Tarn.]

□ **... et au conseil général de Gironde.** – M. Charles Vigny, directeur des services du conseil général du Gers, vient d'être nommé aux mêmes fonctions au conseil général de la Gironde.

[Né en 1945, M. Charles Vigny est polytechnicien et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. De 1974 à 1979, il est directeur de l'industrie à Marseille, avant de rejoindre Toulouse où il exerça la fonction d'adjoint au directeur régional de l'industrie. En 1982, il est nommé directeur des interventions économiques au conseil régional de Midi-Pyrénées, avant de rejoindre le conseil général du Gers en 1986.]

DÉBAT

## Assez de morosité

par Jacques Nodin

IL [redacted] où il [redacted] savoir [redacted] en valeur [redacted] du syndicalisme. [redacted] moment de quitter mes fonctions de secrétaire général de la [redacted] CFDT, qui syndique les [redacted] des [redacted] et du [redacted] de l'intérieur, [redacted] témoigner [redacted] morosité [redacted] « certains salons parisiens ». *Une morosité qui* [redacted] à [redacted] sur un syndicalisme jugé moribond.

En quinze ans de responsabilité, j'ai eu la joie de *contribuer à* [redacted] *capitales pour la transformation des* [redacted] indispensable [redacted] de la [redacted] l'approfondis[redacted]

[redacted] ces réformes, la [redacted] d'abord. La CFDT Interco a joué un [redacted] primordial dans son élaboration [redacted] sa mise en œuvre, ouvrant [redacted] la [redacted] nouveaux [redacted] d'action [redacted] négociation [redacted] à une dynamisation [redacted] rapports [redacted] quotidiennes [redacted] la vie [redacted]

### La solidarité une fonction essentielle

Aujourd'hui [redacted] son prolon[redacted] *déconcentration*, [redacted] s'il en est ! La CFDT [redacted] pleinement [redacted] démarche, consacrée dans la charte [redacted] la décentralisation et qui visa à valoriser le rôle de l'Etat au niveau des [redacted] régionaux [redacted] départementaux.

Qui veut la fin veut les moyens ! Au chapitre [redacted] pour [redacted] bien ces [redacted] complémentaires [redacted] et la déconcentration, la [redacted] privilégié [redacted] de la [redacted] des [redacted] qu'ils [redacted] porteurs [redacted] et la fraternité. La CFDT [redacted] négocié, pour eux, la revalorisation de leur carrière comme de leur *formation continue.* Bien sûr, il reste [redacted] concrétiser une politique de l'encadrement sans laquelle il ne saurait y avoir de service public efficace. Mais, là aussi, la CFDT [redacted] posé les jalons d'une modification sociale.

Dans le même ordre d'idées, et parce que l'histoire de la CFDT se confond avec celle du combat contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalités, Interco a privilégié l'action contre les privatisations « sauvages » des services publics locaux. Souvent synonymes de braderies, ces privatisations affectent des domaines aussi divers que le logement, la *restauration scolaire, la distribution de l'eau, les pompes* funèbres ou les espaces verts. Car ces services ont tous en commun une fonction essentielle : la solidarité.

Enfin, je ne peux passer sous silence notre engagement dans la réforme de la sécurité civile, point de passage obligé de la protection des personnes et des biens. En obtenant des états généraux sur la sécurité civile, la CFDT s'est donné les moyens de poser les jalons d'un débat essentiel : celui du développement de la société industrielle et de la prévention des risques. Certes, aujourd'hui encore, il reste beaucoup de combats à mener, tels ceux de la protection et du *développement du service public de l'habitat* ou de la reconnaissance des travailleurs sociaux dans la politique de la ville. Mais (à tout le moins), au terme de mes quinze années de responsabilités syndicales, je peux affirmer que la CFDT est sortie de la pure tradition de contestation conservatrice pour s'engager, totalement, par la voie contractuelle, dans les grands débats de société.

Encore faut-il que la négociation avec les syndicats soit aussi la volonté des tenants du pouvoir – économique et politique – et devienne une pratique systématique : il y va de la régulation des conflits, incontournables dans toute société démocratique qui évolue.

▶ **Jaques Nodin, secrétaire général de la fédération Interco de la CFDT jusqu'au 19 mai,** [redacted] *d'être nommé* **sous-préfet, directeur** [redacted] **cabinet du préfet de l'Allier.**

que de la ville



HEURES LOCALES

# Melun-Sénart entre jardin et stade

*La dernière née des cinq villes nouvelles de la région parisienne multiplie les projets d'aménagement et d'infrastructure pour valoriser [illegible] espace*

IL n'y a peu de temps, Melun-Sénart, la petite dernière [illegible] villes nouvelles de la couronne, aurait volontiers vendu son âme de ville verte contre un peu de béton, quelques activités économiques et davantage de taxe professionnelle. En 1987, l'Etablissement public d'aménagement de Melun-Sénart (EPAMS) a même fait poser quelques chefs d'entreprise dans les sous-bois de la forêt de Sénart devant des objectifs photographiques pour les besoins d'une campagne de communication laconiquement intitulée: «Ces six patrons détestent la campagne!»

Cinq ans plus tard, à la faveur des décisions de l'Etat de prolongement de la ligne B du RER jusqu'à Melun, programmé pour 1995, ou d'inscription au schéma directeur des TGV d'une gare, l'image de Melun-Sénart, *«ville paysage», reprend ses droits.* Au point que le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart, qui regroupe les huit communes seine-et-marnaises de la ville nouvelle, développe depuis deux ans un projet de Festival international des jardins destiné à marquer durablement le territoire *autant qu'à créer un événement* en 1997.

Au-delà d'une manifestation ponctuelle, capable de mobiliser la profession horticole et d'attirer les touristes, *le projet de Melun-Sénart est d'abord* conçu comme un outil d'aménagement urbain. L'objectif est de valoriser à long terme l'«espace central», autrement dit le cœur de la ville nouvelle, sur lequel sont prévus plus de douze mille logements et plus de un million [illegible] mètres carrés de bureaux [illegible] l'horizon 2015.

*«Certes, il ne faut pas nier l'intérêt professionnel de ce festival dans un domaine où notre balance commerciale est déficitaire d'environ 4 milliards de francs,* précise le président du syndicat d'agglomération nouvelle, M. Jean-Jacques Fournier. *Mais nous voudrions surtout aménager définitivement le site, ses espaces verts et ses futurs parcs. Il s'agit de réussir l'urbanisation d'un espace aujourd'hui agricole, qui aurait nécessité, de toutes les manières, de très forts investissements de paysagement.»*

### Le conseil général très réservé

Le SAN doit donc maintenant convaincre ses interlocuteurs – département de Seine-et-Marne, région Ile-de-France et surtout Etat – pour réunir les 400 à 600 millions de francs nécessaires à l'organisation de ces floralies internationales. *Le tour de table* s'annonce difficile dans un contexte où l'Etat se tourne volontiers [illegible] secteur privé, comme c'est le cas pour la construction d'un grand stade de football. *«Ce festival représenterait un apport réellement significatif en matière d'aménagement urbain, mais il ne peut exister qu'avec un apport de f[illegible] publiques important»,* reconnaît le directeur général de l'Etablissement public, M. Bertrand Meary, dont la logique diverge sensiblement de celle des élus.

En dépit de la hausse significative de ses recettes de taxe professionnelle (104 millions de francs en 1992 contre [illegible] en [illegible]1, soit une augmentation de [illegible] 22%), [illegible] poids de la dette du syndicat [illegible]lomération nouvelle reste consid[illegible]e *(125* millions sur un budget de [illegible] millions de francs). Dans ces conditions, les obstacles qui continuent de peser sur les deux autres grands projets du moment, le centre commercial Francilia et le grand stade, font figure de tests.

Le premier, élaboré par la Société des centres commerciaux (SCC), a par deux fois été revu à la baisse, passant d'une surface de 100 000 mètres carrés à 63 000 puis à 53 000 mètres carrés. Pour des raisons à la fois politiques – le conseil général comme l'agglomération de Melun sont dirigés par la droite, la ville nouvelle par des socialistes – et économiques, les résistances des commerçants melunais, le dossier est, depuis plusieurs mois, en attente au ministère du commerce et de l'artisanat. *«La création d'un équipement commercial d'un bon niveau est pourtant fondamentale pour diversifier le logement et attirer l'immobilier de bureaux qui nous fait défaut»,* souligne le directeur général de l'Etablissement public.

Quant au grand stade, l'appel d'offres doit être lancé dans les semaines qui viennent auprès des entreprises privées. Le cahier des charges leur impose la construction d'une enceinte de 70 000 à 85 000 places, d'un parking de 12 000 places et, en contrepartie, leur offre la possibilité d'aménager [illegible] mètres carrés de bureaux. Mais [illegible] d'engagement financier de l'Etat suscite les réserves [illegible] général [illegible] Seine-et-Marne. L'assemblée départementale [illegible] approuvé, le 24 avril, les [illegible] du groupement d'intérêt public chargé de mener [illegible] études financières, juridiques et techniques (1) mais en décidant de *«surseoir pour le moment à toute [illegible] à la participation du département [illegible] proprement dit».* Seule l'attribution [illegible] la France de la Coupe du monde de football 1998 (la FIFA doit se prononcer le [illegible] juillet) pourrait définitivement lever les incertitudes qui pèsent sur cette opération nationale.

*«Les changements successifs [illegible] gouvernement n'ont pas favorisé nos projets, qu'il s'agisse du grand stade, du [illegible] commercial francilien [illegible] Festival [illegible] jardins,* estime M. Fournier. *Mais l'Etat ne [illegible] pas nous demander d'accueillir près de quinze mille logements dans les vingt années qui [illegible] sans [illegible] offrir [illegible] moyens d'un développement de qualité. Le Festival, s'il peut contribuer [illegible] notre espace central, dépasse largement [illegible] ville nouvelle.»*

ROLAND PUIG

*(1) Le GIP [illegible] financé [illegible] l'Etat (1,3 [illegible] de francs), [illegible] national olympique sportif français (300 000 francs) la région, le département et le syndicat d'agglomération nouvelle (400 000 francs pour chacune des trois collectivités), soit au total 3 000 000 de francs.*

# Vagues à la frontière pyrénéenne

*Les autorités espagnoles s'inquiètent des travaux d'aménagement du port de plaisance d'Hendaye*

BAYONNE

*de [illegible] correspondant*

J[illegible] ANTELO, responsable au ministère espagnol [illegible] extérieures, [illegible] « limites » des Pyrénées, s'est rendu [illegible] début du mois de mai sur les bords de la *Bidassoa afin de constater* l'état d'avancement des travaux d'aménagement des pointes de Sokoburu à Hendaye et du port de plaisance de cette [illegible] aménagement *lourd* [illegible] *un sujet* [illegible] d'Hendaye, [illegible] et Irun, [illegible] part.

Les travaux d'infrastructure, notamment [illegible] dragage, [illegible] débuté [illegible] année, *«sans que les villes voisines soient réellement informées».* Or, un traité [illegible] de [illegible] stipule que [illegible] communes [illegible] la [illegible] leur [illegible] pour [illegible] aménagement sur [illegible] lit [illegible] la [illegible] frontalière. Ainsi, l'aménagement de Sokoburu et les terrassements afférents risquent [illegible] modifier le lit [illegible] perturbant ainsi, selon les [illegible] espagnoles, *le cours de cette rivière.*

[illegible] Maria Velo [illegible] a [illegible] que, [illegible] 25 [illegible] dernier, [illegible] réunion [illegible] internationale [illegible] Pyrénées a [illegible] lieu [illegible] Paris, [illegible] laquelle les autori[illegible] françaises [illegible] engagées [illegible] *communiquer le projet* d'aménagement du littoral hendayais [illegible] l'administration espagnole – [illegible] qui n'a [illegible] Aussi, le [illegible] espagnol [illegible] étrangères vient-il [illegible] rappeler ces [illegible] *la France.*

[illegible] Maria Velo [illegible] Antelo s'inquiète, [illegible] poursuivent [illegible] le [illegible] d'Hendaye. [illegible] *convention [illegible] 1856, [illegible] ne peut* [illegible] *accord préalable [illegible] du voisinage»,* répète [illegible] sable espagnol. Or, les [illegible] de drague ont [illegible] au lieu [illegible] partie française [illegible] la frontière, et ce [illegible] total 135 000 [illegible] *qui devront être déplacés pour* la [illegible] du port [illegible] plaisance [illegible] l'aménagement définitif [illegible] site de [illegible]

PATRICK BUSQUET

# Alternance en Dordogne

*La nouvelle majorité RPR du conseil général révise les priorités financières du département*

PÉRIGUEUX

*[illegible] notre correspondant*

RESPONSABLE de l'image du Périgord, de la recherche d'investisseurs et de l'avis technique sur les demandes d'aide formulées par les entreprises, le comité d'expansion faisait partie des institutions mises en place par le [illegible] général à majorité socialiste du [illegible]partement de la Dordogne.

Le [illegible]gement de l'équilibre politique de cette assemblée est venu bouleverser les traditions. M. Gérard Fayolle (RPR), nouveau président du conseil général, [illegible] que *«les Périgou[illegible] peuvent pas donner chaque année 2 milliards [illegible] pour [illegible] marche [illegible] institution qui a pour final[illegible] l'emploi. C'est deux fois trop».*

### Redressement judiciaire

Plus q[illegible] donc [illegible] financer [illegible] comité d'expansion, une institution qui *«coûte beaucoup trop cher».* Le président doute [illegible]i de l'efficacité [illegible] quarante-cinq salariés.

Une partie du personnel [illegible] jusqu'à présent rémunéré [illegible] avoir [illegible] tâches p[illegible] et certains avaient [illegible] compétences éloignées des objectifs du comité d'expansion. C'était le cas, notamment, de deux anciens délégués syndicaux CGT, d'un responsable du Parti *communiste,* [illegible] *l'épouse* d'un conseiller gén[illegible] du directeur de[illegible] de l'ancien président du conseil général...

Le tribunal de grande instance de Périgueux a prononcé, mercredi 3 juin, le redressement judiciaire du comité d'expansion. Il a constaté qu'il était en cessation de paiement et placé dans l'impossibilité de faire face à un passif *voisin de 10 millions de francs.*

Un administrateur [illegible] nommé en la personne de Mᵉ Audinet. Il s'est vu notamment fixer pour mission de licencier les employés dont la présence ne serait plus indispensable au bon fonctionnement de cet organisme.

Mᵉ Audinet [illegible] bureau du conseil général pour savoir quelles [illegible] ses intentions. *Pour l'instant,* [illegible] amis de M. Gérard Fayolle affirment qu'ils [illegible] prononceront après avoir pris connaissance des conclusions [illegible] l'audit qu'ils ont demandé [illegible] le comité d'expansion. [illegible] il semble bien que la nouvelle majorité de droite [illegible] passer [illegible] ce type de structure.

DOMINIQUE RICHARD



# Le vignoble de Beaune en émoi

*Pour éviter la construction d'un hôtel à Meursault, le ministère de l'environnement utilise une procédure express de classement, [illegible] qui mécontente les maires*

DIJON

*de notre correspondante*

UNE [illegible] imprenable sur le vignoble, voilà le [illegible] que les [illegible]moteurs d'un projet [illegible] se proposaient d'offrir aux [illegible] au côteau [illegible] Meursault, au lieu [illegible] Chaumes de Narvaux, un établissement *quatre étoiles de cent chambres,* devait être «un paradis» de 4 hectares situé à deux pas des caves [illegible] dégustation. Hubert Rougeault, premier magistrat [illegible] la commune [illegible] entrepreneur [illegible] son [illegible] en rêvait déjà. *«Nous aurions créé soixante emplois, la plupart pour les jeunes du pays»,* explique-t-il. Il projetait même d'affecter le produit de la taxe professionnelle [illegible] la restauration de la léproserie [illegible]en son temps Hugues de Bourgo[illegible] avait plantée là, au bord de la future nationale 74 et qui, depui[illegible] Dijon, longe les côtes de Nuits et de Beaune.

Mais ce beau scénario s'est effondré un an après le dépôt du permis de construire. Le jour ou Hubert Rougeaud découvrit *«avec stupéfaction»* en lisant le *Journal officiel* que son bout de lande où *«si le sol était bon pour la vigne, il y a longtemps qu'on vendangerait»* était devenu site *protégé par décret du 17 avril 1992,* au même titre que l'ensemble de la côte méridionale de Beaune. La protection concerne 5 000 hectares de vignobles, boisements et landes sur le territoire de onze communes de la Côte-d'Or et d'une commune de Saône-et-Loire. Les villages, dont certains déjà inscrits au titre des monuments historiques, ainsi que leur aire d'extension naturelle sont exclus du classement.

La nouvelle s'est répandue en provoquant la stupéfaction de Pommard [illegible] Santenay. Les maires s'insurgent contre cette [illegible] qu'ils jugent inopportune et des plus expéditives. *«La décision ne se justifie pas; [illegible] territoire est déjà protégé [illegible] la réglementation des appellations d'origine contrôlée,* estime Jacques Bergeret, maire de Pommard. *Qui plus [illegible] on ne peut pas nous reprocher d'avoir défiguré les coteaux!»*

La version [illegible] l'administration [illegible] tout autre. Il convenait de protéger la côte viticole en raison *«de sa qualité paysagère, rehaussée par une valeur culturelle exceptionnelle qui a valu au site de donner son [illegible] au département sous la Révolution»,* argumente le préfet de la Côte-d'Or dans un communiqué. M. Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, avait d'ailleurs annoncé le projet de classement, parmi vingt autres sites, au conseil des ministres du 5 juin 1990. De plus, selon les responsables du ministère, la côte de Beaune était *«en danger».*

### Des élus devant le fait accompli

La première alerte intervint il y a *deux ans.* La *préfecture* de la Côte-d'Or est saisie d'un projet de carrière en surplomb de Santenay, sur la montagne des Trois-Cimes. Une instance de classement est prononcée le 4 décembre 1990, cette procédure ayant pour conséquence de geler tous les projets pouvant porter atteinte au [illegible]age (carrières, habitat diffus, [illegible]ts d'urbanisation) pendant un an, [illegible] temps [illegible] réaliser l'enquête [illegible] conduisant au classement définitif. [illegible] conduit [illegible] direction régionale [illegible] l'environnement à entreprendre dans [illegible] vallée une [illegible] paysagère sur la [illegible] viticole, en vue d'un classement futur. La seconde alerte est alors le projet d'hôtel de Meursault pour lequel une demande de permis de construire a été déposée le 25 janvier 1991. Trois *mois plus tard,* la même procédure expresse est mise en œuvre par le ministre de l'environnement.

C'est moins le principe du classement que la procédure employée qui provoque le courroux des élus. Ils disent avoir été *«piégés dans une course contre la montre»* qui a abouti à les mettre *«devant le fait accompli».* Certes, les élus ont été consultés au cours de l'enquête administrative, cependant l'absence de plan d'occupation des sols (POS) dans plusieurs communes les a, selon eux, handicapés. Dans ce contexte, *«comment pouvions-nous participer à la définition du périmètre de classement qui, finalement, s'est fait depuis un bureau à Paris?»,* tonne M. Amathieu, maire de Corpeau. *«Certes, nous aurions pu décider d'une protection rapide uniquement sur la commune de Meursault, mais nous aurions fait jurisprudence, car un[illegible] procédure de classement [illegible]'effectue [illegible] d'un site»,* fait [illegible] Alain Pialat, directeur régional [illegible] l'environnement.

En outre, dans la côte viticole, un dialogue de sourds s'est instauré avec l'administration autour de la loi du 2 mai 1930, définissant la protection des sites, qualifiée *d'«obsolète».* Celle-ci [illegible] donne aux [illegible] qu'une voix consultative au sein de la commission départementale de la protection des sites. Or, c'est une voix délibérative qu'ils auraient souhaité obtenir. Les maires se sentent par ailleurs pieds et poings liés. *«La réglementation est draconienne. Je ne vais pas me transformer en gendarme»,* dit Jacques Bergeret, satisfait d'avoir pris les devants en créant un lotissement il y a plusieurs années.

Les responsables [illegible] l'administration [illegible] de calmer les esprits. [illegible] ont proposé une collaboration [illegible] dans l'élaboration [illegible] cahier de gestion du site. Un cahier où devront être précisés les types de travaux soumis ou non à autorisation du préfet et les projets qui devront être présentés au ministère de l'environnement. Le directeur régional se veut rassurant. *«Un classement ne signifie pas que toute construction hors des villages sera interdite»,* précise Alain Pialat. En revanche il y aura des contraintes architecturales à respecter. En attendant de connaître [illegible] modalités d'application, [illegible] élus éprouvent un [illegible] d'injustice.

[illegible] projetée à *Santenay* sera finalement ouverte, [illegible] à plu[illegible] encâblures [illegible] initial, [illegible] à un compromis entre l'administration et [illegible] entrepreneurs. En revanche, le projet [illegible] mort. Et la multiplication [illegible] infra[illegible] ces [illegible] Beaune [illegible] craindre aux vignerons que [illegible] dans ce [illegible] plus la moindre chance [illegible]miquement viables.

CHRIS [illegible]

# Partager la rue

*Suite de la page 11*

*Les automobilistes peuvent faire le* tour de ce qui est devenu la principale station de bus du centre-ville, mais ils sont prévenus qu'ils circulent dans *«une rue à priorité piétonne».* Les simili-pavés de couleur sur le sol créent une ambiance urbaine et forment des dessins qui fractionnent *visuellement le trajet de la voiture.* Les bordures des trottoirs ont disparu, elles donnaient aux automobilistes la sensation que tout leur était permis sur [illegible] chaussée. Aujourd'hui, dans cet [illegible]pace semi-piétonnier, même les cyclistes se sentent [illegible] eux, et la création de pistes réservées à leur usage ne se justifie plus.

### Garder la «mixité»

Un décret du mois de novembre 1990 offre aux communes la possibilité de créer des «zones 30», des secteurs *«où la vitesse est limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques».* Ce type d'aménagements répond à une préoccupation nouvelle : gérer le conflit entre circulation et qualité de vie urbaine sans exclure une catégorie d'usagers de la rue. Pendant longtemps, la ségrégation des modes de déplacement a prévalu. D'un côté, les plans de circulation s'adressaient aux voitures, de l'autre *les zones piétonnes et les pistes cyclables* à leurs usagers respectifs. Aujourd'hui, les déplacements sont pensés de manière globale et le maître mot est la «mixité».

Les études réalisées sur les centres urbains ont montré que la voiture crée une animation dans les villes et que *les rues exclusivement piétonnes* sont désertes le soir et le dimanche. *[illegible] pour [illegible] pas étendre son «ghetto piétonnier» que Chambéry [illegible] créé des rues mixtes»,* indique le directeur des services techniques de la préfecture de la Savoie.

A Chambéry, comme dans d'autres communes plus modestes, tous les modes de déplacement doivent pouvoir *cohabiter.* Mais pour cela il [illegible] faut pas que l'un d'eux domine [illegible] Dans l'avenir les automobilistes devront faire preuve d'une plus grande modestie.

CÉCILE MAILLARD

هكذا من الأصل



# AGENDA

## THÉATRE

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Courteline... Guitry! : 20 h 30. L'amour est aveugle : 22 h 15.
**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). La [redacted] sur le [redacted] : 20 h 45, dim. 15 h[redacted]
**ARCANE** (43-38-19-70). Le [redacted] : 20 h 30, dim. 17 h.
**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). [redacted] ou [redacted] des esprits : 20 h 30, dim. 16 h.
**ATALANTE** (46-06-11-90). Le Venin du [redacted] : 20 h 30, dim. 17 h.
**ATELIER** (46-06-49-24). Personne d'autre : 21 h.
**BASTILLE** (43-57-42-14). L'Inquisitoire : 21 h, dim. 17 h.
**BATEAU-THÉATRE NAUTILUS** (40-51-84-53). Martin Eden : 20 h[redacted] Gare aux lunes : 22 h 15, [redacted] 17 h.
**BERRY** (43-57-51-55). Dim. Les [redacted] de joie : 20[redacted]
**BOUFFONS-THÉATRE DU [redacted]** (42-38-35-53). [redacted] : [redacted]h 30. Dim. Les Femmes au [redacted] : 18h.
*CAFÉ DE LA GARE* (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais [redacted] : 21 h, dim. 18 h 30.
**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Y a-t-il un [redacted] dans le [redacted] : 21 h, dim. [redacted] h 30.
**CINQ [redacted]** (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h [redacted]
**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Les [redacted] : [redacted] 30, [redacted] 17 h.
**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h.
**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). [redacted]nok : 21 h.
**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire's [redacted] : 19 h. [redacted] du IIIe Reich : 21 h.
**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). *Le Malade imaginaire : 20 h 30.* Dim. Bal masqué : 20h30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : 14h.
**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (47-00-19-31). Le Livre [redacted] : 17 h. Les Larrons : 18 h 30, dim. 15 h. Le [redacted] Lear : 20 h 45, dim. 17 h.
**DÉCHARGEURS (TLD)** [redacted]. [redacted] : 21 h 30, dim. 17 h.
**DEUX ANES** (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h.
**EDGAR** (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Le Mari[redacted] Figaro : [redacted] h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). [redacted] I. Titre provisoire : 20 h 30. Salle II. Et si je? : 20 h 30.
**FONTAINE** (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). [redacted] : 21 h, dim. 15 h.
**GRAND THÉATRE D'EDGAR** [redacted] Tu es [redacted] tu [redacted] en [redacted] de tout ça : [redacted] h 15. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h.
**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE** (40-03-39-03). Les Frères Zénith : 17 h et 20 h 30.
**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Le [redacted] : 19 h. [redacted] ou les Enfants au pouvoir : 20 h 15. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15.
**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). Elle et Moi... : [redacted] h [redacted]
**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). [redacted] bien : [redacted] h, dim. 15 h.
**LA VIEILLE GRILLE** (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30.
**LE BOURVIL** (43-73-47-84). Ma [redacted]riante Algérie : 20 h 30.
**LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT** (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Angèle : 22 h.
**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. [redacted] rouge. Les [redacted] jaunes : [redacted] h 30. Feu [redacted] : 20 h. Arthus de Penguern ou Comme une légère angoisse : 21 h 30.
**MADELEINE** (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h, dim. [redacted]
**MARAIS** (42-78-03-53). [redacted] femmes : 21 h.
**MARIE STUART** (45-08-17-80). Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : [redacted] h. My Dinner with André (spect. [redacted] anglais) : 19 h 30. Savage Love : 21 h 15.
**MARIGNY** (42-56-04-41). Le [redacted]thrope : 21 h, dim. 15 h.
**MÉTAMORPHOSIS** (42-61-33-70). [redacted] : [redacted] h, [redacted] 15 h.
**MICHEL** (42-65-35-02). [redacted] Aviateurs : 21 h.
**MICHODIÈRE** (47-42-02-07). [redacted] faire du cinéma : 21 h.
**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h.
**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). [redacted] Jumeaux : [redacted] h 30 [redacted] 21 h 30, dim. 20 h 30.
**ŒUVRE** (48-74-42-52). [redacted] Dimanches de M. Riley : 20 h 45.
**OLYMPIA** (47-42-25-49). [redacted] Dupontel : 20 h 30.
**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-02-27-17). [redacted] Jean-Marie Bigard : [redacted] h 30.
**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81). Sans rancune : 15 h et 20 h 30.
**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 18 h. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h, dim. 15 h.
**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). *Célimène et le Cardinal* : 17 h 30.
**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la [redacted]ière : 21 h.
**PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE)** (43-71-14-26). Mangeront-ils? : 15 h et 19 h 30, dim. 17 h 30.
**RANELAGH** (42-88-64-44). Exercices de style : 20 h 30, dim. 17 h. La Troisième Ligne : 22 h, dim. 20 h 30.
**RENAISSANCE** (42-08-18-50). La Java des mémoires : 17 h et 21 h.
**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). [redacted] : 21 h, dim. 17 h 30.
**[redacted]** (48-78-63-47). [redacted] seuls : 20 h 45, dim. 15 h.
**SHOW-BUS** (42-62-36-56). Dim. [redacted]
**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
**STUDIO DES [redacted]** (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul [redacted] : [redacted] h 30.
**THÉATRE [redacted]** (45-88-62-22). [redacted], les beaux jours! : [redacted] h [redacted] dim. 15 h.
**THÉATRE [redacted] - JEAN-MARIE SERREAU** (45-45-49-77). Carnaval : 20 h [redacted] dim. 17 h.
**THÉATRE CLAVEL** (43-71-93-73). Athenais entre en scène : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE DE DIX-HEURES** (46-06-10-17). [redacted] garde [redacted] toi : 20 h [redacted] Christian Briand dans Tout [redacted] show-baise : 22 h.
**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Un Soir au bout du monde : 20 h 30.
**THÉATRE DE LA LUNE NOIRE** (43-38-70-29). Histoires de dire... : 20 h 45.
*THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-[redacted]* (48-05-67-89). La Ronde : 21 h, dim. 17 h. Belle de Mai. Au cœur, la brûlure : [redacted] h, dim. 15 h.
**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Ubu roi : 20 h 30, [redacted] 15 h. Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Grande [redacted] Greek (A la grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Kvetch : [redacted] h, [redacted] 16 h.
**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON** (43-25-70-32). La vie [redacted] songe : [redacted] h [redacted] 15 h.
**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). [redacted] : [redacted] h [redacted] : [redacted] h [redacted] Le [redacted] : 22 h.
**THÉATRE [redacted] MONFORT** (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : 20 h 30, dim. 17 h.
**TOURTOUR** (48-87-82-48). [redacted]tion d'un prince : 19 h. Agnès de Dieu : [redacted] h 30.
**TRÉTAUX DE L'ARSENAL** (42-77-47-54). Le [redacted] Frœppel : 20 h 30.
**[redacted]** (45-22-08-40). Patrick Timsit : 19 h et 21 h.
**VARIÉTÉS** (42-33-09-82). La Trilogie [redacted] : [redacted]

## RÉGION PARISIENNE

**BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE)** (40-51-84-53). [redacted] Satie : 20 h [redacted]
**CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS)** (30-30-33-33). Le Chant [redacted] Signes : 21 h.
**[redacted] (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO)** (34-12-94-94). Dim. Cirque baroque : 15h30.
**MALAKOFF (THÉATRE 71)** (46-55-43-45). Ivanov : [redacted] h [redacted] dim. 17 h.
**NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : 20 h 30.
**NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON)** (64-62-77-77). Huis clos : 21 h.
**[redacted] (STUDIO-THÉATRE)** (46-81-75-50). Les Bonnes : 21 h.
**VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR)** (46-82-84-90). Dim. Ay Federico Garcia : 17h.

## SPECTACLES NOUVEAUX

**LE PROFESSEUR FRŒPPEL.** Tré[redacted] l'Arsenal (42-77-47-54) (dim., lun.), 20h30 [redacted]
**PERSONNE D'AUTRE.** [redacted] (46-06-49-24) (dim.), 21h (4).
**LE VENIN DU THÉATRE.** [redacted] (46-06-11-90) (dim. soir, mar.), [redacted] ; dim. 17 h (4).
**LE MALADE IMAGINAIRE.** Comé[redacted] (40-15-00-15), [redacted], mar., jeu. 20 h 30 et lun. 14 h (6).
**UN POUR LA ROUTE.** [redacted]parnasse (43-27-88-61) (dim.), 19 h [redacted]
**BUFAPLANÈTES.** [redacted] (43-25-70-32), [redacted] h 30 (9).
**L'INDIEN CHERCHE [redacted] BRONX.** [redacted] (46-27-03-28), [redacted] 21 h (9).
**PATY, [redacted] YTAP, KO.** [redacted] (43-57-51-55), [redacted] h 30 (9).
**SANS MENTIR.** [redacted] parisiens (42-96-60-24) [redacted] soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h 30 (9).

## PARIS EN VISITES

### LUNDI 8 JUIN

« La [redacted] ponts, [redacted]nautes, la batellerie », [redacted] h 30, place du Châtelet, devant le [redacted] (Paris autrefois).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au cimetière », 11 heures et 14 h 30, [redacted] Pyrénées, devant Twenty (C. [redacted]

[redacted] et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures [redacted] 17 h 15, métro Abbesses (Connaissance [redacted]

« Les [redacted] célèbres du cimetière Montpa[redacted] 11 [redacted] et 15 heures, 3, boulevard Edgard-[redacted] (D. Fleuriot).

« Demeures du Marais [redacted]que, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Ruelles et jardins du vieux Belle[redacted] 14 h 30, sortie métro Télé[redacted] (Résurrection du passé).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le quartier Mouffetard », 14 h 30, métro Monge, sortie escalator (Europ explo).

[redacted] l'hos[redacted] poche), 14 h 45, [redacted] (M. Banassat).

« L'[redacted]-Dieu et la médecine autrefois », [redacted] heures, entrée [redacted] côté parvis [redacted] (Paris autrefois).

« Le village des Batignolles [redacted] des Fleurs », 15 heures, ang[redacted] de la rue Legendre et de la rue Boursault (D. [redacted]

« Académie française et collège des Quatre-Nations. Coupole, chapelle et tombeau de Mazarin. Académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

« Promenade dans le seizième arrondissement : de Guimard à Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Jasmin, côté escalator (Paris et son histoire).

« Les villages qui disparaissent : Belleville, Ménilmontant », 15 h 30, [redacted]-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (Approche de l'art).

[redacted] célèbres [redacted] Marais illuminés », [redacted] heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

# CINÉMA

## LA CINÉMATHÈQUE

### PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

**SAMEDI**

Hommage à Claudia Cardinale : les Professionnels (1966), de Richard Brooks, 15 h ; [redacted] (1971, v.o. s.t.f.), de Marco Ferreri, 18 h ; [redacted] (1965, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Hommage à Claudia Cardinale : Il était une fois dans l'Ouest (1968, v.o. s.t.f.), de Sergio Leone, 15 h ; Meurtre à l'italienne (1959, v.o. s.t.f.), de Pietro Germi, 18 h ; les Deux Rivales (1963), de Francesco Maselli, 20 h 30.

### PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

**SAMEDI**

Histoire permanente du cinéma : Cabiria (1913-1914), de Giovanni Pastrone, 18 h 30 ; Et vogue le navire (1983, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 21 h.

**DIMANCHE**

Histoire permanente du cinéma : la Ligne générale [redacted] *de S.M. Eisenstein*, 18 h 30 ; [redacted] (1918), de Louis [redacted] 21 h.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

### SALLE GARANCE (42-78-37-29)

**SAMEDI**

Le Cinéma polonais : la Vraie Fin de la guerre (1957, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 14 h 30 ; la Passagère (1961, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 17 h 30 ; l'Homme de fer (1981, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Le Cinéma polonais : les Noces (1972, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 14 h 30 ; [redacted] Perle de la couronne (1972, v.o. s.t.f.), de Kazimierz Kutz, 17 h 30 ; Rencontre sur l'Atlantique (1980, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 20 h 30.

**LUNDI**

Le Cinéma polonais : Pleine Lune (1979, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Kondratiuk, 14 h 30 ; Panique [redacted] un train (1961, v.o. s.t.f.), [redacted] 17 h 30 ; [redacted] l'Europe (1988, [redacted] s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, [redacted] h [redacted]

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

**SAMEDI**

Polars en Seine : Justiciers : l'Equipe Feuillade (1965) d'Albert Dagnant, Judex (1963) de Georges Franju, 14 h 30 ; Parodie : Impacts (1991) de Rémy Giordano, Inspecteur la Bavure (1980) de Claude Zidi, 16 h 30 ; Parodie : Bande annonce : le gentleman d'Epsom (1961) de Gilles Grangier, le Cave [redacted] rebiffe (1961) de Gilles Grangier, 18 h 30 ; Enquêtes policières : Compartiments tueurs (1965) de Costa-Gavras, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Polars en Seine : Parodie : C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Une fille et des fusils (1964) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Enquêtes policières : Jean-Pierre Melville (1971) d'André S. Labarthe, Un flic (1971) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; Enquêtes policières : Commissariat (1985) d'Alain Lasfargues, [redacted] annonce : Un dimanche de flics (1983) de Michel Vianey, Flic Story (1975) de Jacques Deray, 18 h 30 ; Enquêtes policières : A la recherche de Maigret (1958) de Jean-Marie Coldefy, Cécile est morte (1967) [redacted] Claude Barma, 20 h 30.

## LES EXCLUSIVITÉS

**A BRIGHTER SUMMER DAY** (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**FACES** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
**I WAS ON MARS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
**LATINO BAR** (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**OPENING NIGHT** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
**LA SENTINELLE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
**SUVARNAREKHA** (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
**TRUST ME** (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

## LES GRANDES REPRISES

**ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO** (Fr.-It., v.o.) : Europa Panthéon [redacted] Panthéon), 5e (43-54-15-04).
**CÉRÉMONIE SECRÈTE** (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
*LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT* (A., v.o.) : [redacted] Christine, 6e (43-29-11-30).
**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**ETOILE CACHÉE** (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
**EVA** (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
**FANTASIA** (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**HUSBANDS** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**L'IMPÉRATRICE ROUGE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
**L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ** (A., [redacted]) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, [redacted] (43-26-80-25).
**MINNIE AND MOSKOWITZ** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
**ORANGE MÉCANIQUE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**LA PARTY** (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
**LA PLANÈTE BLEUE** (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
**LE ROMAN DE RENARD** (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**SARRAOUNIA** (Fr.-Mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : [redacted] Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
**UN ENFANT ATTEND** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
**UNE FEMME SOUS INFLUENCE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**LES VALSEUSES** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
**LA VIE DES MORTS** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

## LES FILMS NOUVEAUX

**LES ANNÉES CAMPAGNE.** Film français de Philippe Leriche : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; [redacted] Clichy, [redacted] (45-22-47-94).
**AU CŒUR DES TÉNÈBRES.** Film [redacted] Coppola, [redacted], George Hickenlooper, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, [redacted] (43-59-[redacted]
**CINQ FILLES ET UNE CORDE.** Film taïwanais de Yeh Hung-Wei, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
**LES IMPOSTEURS.** Film britannique de Michael Lindsay-Hogg, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e [redacted]-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**MUTRONICS.** Film américain de [redacted] Wang [redacted] Screaming [redacted] George, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, [redacted] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**LA NUIT DE L'OCÉAN.** Film français d'Antoine Perset : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e [redacted]-20-32-20).
**LE ROI ÉBAHI.** Film hispano-franco-portugais d'Imanol Uribe, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; [redacted] Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
**TWIN PEAKS.** (*) Film américain de David Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pa[redacted] Hautefeuille, [redacted] (46-33-79-38) ; UGC Odéon, [redacted] (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, [redacted] (43-59-92-82) ; Max Linder Pan[redacted] 9e (48-24-88-88) ; [redacted] Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Par[redacted] 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, [redacted] (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

# CULTURE

MUSIQUES

## Xenakis, retour en Roumanie

*Le musicien a retrouvé son pays d'origine à l'occasion d'un festival de musique contemporaine à Bucarest*

BUCAREST

*correspondance*

Sous les lambris de l'Institut français de Bucarest, Iannis Xenakis fêtait, le 29 mai, ses soixante-dix ans en répondant aux questions des musiciens et du public de son [illegible] d'origine, la Roumanie. Le compositeur [illegible]ait quitté son pays en 1938 et il n'y était pas revenu avant ce concert de clôture de la Semaine [illegible] de la musique nouvelle (deuxième édition). Il a [illegible] [illegible] ville natale [illegible] Braila, [illegible] bord du Danube (1), *visite qui a constitué* par ailleurs le sujet d'un film que l'Union des compositeurs [illegible] Roumanie a pris l'initiative de produire.

Xenakis [illegible] été accueilli comme une légende vivante, [illegible] une ferveur réservée cependant, comme si les [illegible] peur que la *réalité ne fût pas à la hauteur de* leur imagination, exacerbée par une trop longue mise à l'écart du circuit artistique international. Mais l'optimi[illegible] *apollinien du* [illegible] sa con[illegible]ance dans la possi[illegible] de [illegible] [illegible], son athéisme [illegible] (dans un pays *qui retrouve pourtant avec enthousiasme* la liberté du culte) ont été immédiatement acceptés et respectés [illegible] interlocuteurs [illegible] quelque sorte gagnés d'avance.

Il en a été de même pour le public du concert anniversaire, dont la sélection des titres (*Kyania, Ais, Nekuia*), d'une belle cohérence, mettait en lumière la permanence de la méditation de l'auteur sur le sens de la *vie et de la mort*. Deux œuvres sur trois avaient des résonances funèbres. Même *Kyania*, avec sa progression régulière, volontairement pesante, son harmonie heurtée et comme désorientée, allait dans ce sens.

La partie vocale *d'Ais* est marquée par une rage de franchir les limites, désormais très caractéristique du style de Xenakis. Cette plainte éclatée dans [illegible] les registres, transposition [illegible] de la [illegible] les [illegible] grecques, [illegible] constitué la [illegible] et l'attrait principal de ce [illegible], pour un public qui découvrait bel et bien Xenakis. Exé[illegible] impressionnante de qualité, par l'Orchestre national [illegible] la Radio roumaine.

### *Garder le sens de l'utopie*

Comment s'expliquer que la [illegible] formation ait, [illegible] auparavant, ouvert le festival [illegible] le signe de la détresse technique et du désintérêt? [illegible] doute par la situation actuelle [illegible] instrumentistes roumains, poussés [illegible] chercher désespérément [illegible] tournées plutôt qu'à approfondir les mystères de la pensée musicale contemporaine. [illegible] notoriété du compositeur et l'enthousiasme du chef – le jeune et prometteur Gheorghe Costin – ont eu finalement raison de la routine et [illegible] la fatigue. Les [illegible] pas les seuls à éprouver les contraintes et les remises en question [illegible] à la [illegible] A l'intérêt de la [illegible] pour [illegible] [illegible] un examen réaliste de la [illegible] de la musique actuelle (du temps du communisme, on le sait, l'art contemporain en général, et la musique [illegible] [illegible] particulier, représentaient [illegible] [illegible] protestation muette, [illegible] échappatoire). *Le concert doit désormais* relever le défi d'une [illegible] riche et diverse. Enfin, les épipha[illegible] [illegible] de [illegible] demandent [illegible] d'effort d'adaptation qu'elles [illegible] soldent, [illegible] le [illegible] culturel, [illegible] une perte d'énergie [illegible] [illegible] étudiants [illegible] cependant gardé le sens de l'utopie. On [illegible] pu le constater lors [illegible] concert de l'orches*tre de chambre du conservatoire de* Bucarest, l'une des manifestations [illegible] plus accomplies [illegible].

La programmation a dû tenir compte cette année de toutes sortes de restrictions, de dettes et de règlements de comptes. Ce n'est pas une particularité locale. Le nouveau directeur artistique, *Liviu Danceanu*, [illegible] l'un [illegible] compositeurs les pl[illegible] intéressants [illegible] génération. Il ne s'est pas programmé lui-même, fait *inédit dans le contexte. Mais il a vu* sa [illegible] Impossible de payer le déplacement *des interprètes. D'où l'obligation* de compter sur les «Roumains d'adoption», le saxophoniste français Daniel Kientzy, [illegible] tromboniste anglais Barrie Webb, la violoniste allemande Jenny Abel. Ou sur les Roumains exilés comme Alexandru Hrisanide, compositeur et pianiste vivant aux Pays-Bas, qui [illegible] fait une éclatante démonstration. [illegible] également [illegible] performances [illegible] qua[illegible] de saxophones néerlandais Aurelia, [illegible] des ensembles roumains Archaeus, Voces et Hyperion.

Du côté [illegible] compositeurs, on a ratissé plus large parmi les Roumains de l'étranger en invitant les «Américains» S[illegible] Tipeiet [illegible] Ghezzo. Les «Parisiens» [illegible] Mireanu, Horatiu [illegible] Mihai Mitrea Celarianu n'ont [illegible] été oubliés pour autant. Malgré les entraves dont nous parlions, le festival a opéré une sélection plus diverse et plus risquée que lors de sa première édition, essayant de surprendre la réalité vivante de la composition actuelle en se débarrassant de quelques figures mythiques qui ont mal vieilli. Localement, cela [illegible] réveill[illegible] quelques nostalgies. On comprend mal en Roumanie qu'un festival [illegible] personnelle, sereine mais [illegible], que [illegible] ne [illegible] de droit, même par le seul festival de cette ampleur dans le domaine de la musique contemporaine (on peut cependant [illegible] qu'un musicien aussi prestigieux que Tiberiu Olah [illegible] une place [illegible].

Mais la musique roumaine [illegible] *porte bien. Les compositeurs* semblent contraints à la réflexion par la situation qui se dérobe à une analyse univoque. [illegible] *Alpha-Omega (Recidiva)* [illegible] son magnifique travelling arrière final, œuvre-parabole. Au même niveau de [illegible] se [illegible] partitions d'Anatol Vieru et de [illegible] cal [illegible]

COSTIN CAZABAN

(1) Et non pas à [illegible] comme l'indiquent par erreur quelques diction[illegible]



*Iannis Xenakis : accueilli comme une [illegible] vivante...*

ARTS

## A la recherche du frivole

*Découverte des meubles insolites des années 40 une époque à la hausse dans les salles des ventes*

**ANNÉES QUARANTE**
*à la galerie Eric Philippe*

Ouverte au début des années 1980, la galerie Eric Philippe se consacre aux arts décoratifs français et européens de 1900 à 1950, avec une prédilection pour les années trente et quarante. [illegible] des beaux livres spécialisés, [illegible] par une génération de jeunes antiquaires, cette époque est sortie de l'ombre il y [illegible] vingt ans. Elle aimante l'intérêt d'un nouveau public de [illegible]

En témoigne le succès de la vente Kochno à Monaco (Sotheby's), en octobre dernier, [illegible] un total de 23,5 millions de F, [illegible] au-delà des estimations prévus ([illegible] millions de F) et 98 % de vendus. Signe d'intérêt pour la fantaisie décorative, et les jeux d'illusions d'une époque : la cote atteinte par les aquarelles de Sérebriakov, ou encore les vues d'intérieur signées Christian Bérard, estimées entre 10 et 15 000 F et adjugées près de *80 000 F*. Autre exemple, cette paire de meubles d'appui de Jules Leleu en galuchat et sycomore surmontés d'une Vénus en bronze, (1938-40), partie le *22 octobre dernier* pour 500 000 F. Curieusement la tendance *prend* dans un milieu où la mode, la décoration se renvoient des images *nostalgiques* régulièrement relancées par les couturiers, d'Yves Saint Laurent à Azzedine Alaïa et Jean-Paul Gaultier : retour des robes de guinguette et des talons compensés, costumes de Jules et gros bijoux. Du côté de la décoration, le rétro est également au goût du jour : après la vogue du chêne cérusé blanc, après les grosses cotes atteintes par les meubles de Ruhlmann et les rééditions de Jean-Michel Frank (Ecart International), on redécouvre les appliques en plâtre d'Emilio Terry, les miroirs de Serge Roche, et les ferronneries de Poillerat. Deux époques se télescopent dans leur tragique excentricité.

### *L'influence du surréalisme*

A la fin des années 30, le beau redevient bizarre, la ligne est sacrifiée au profit du décor, de la référence. Celles-ci se multiplient dans des créations qui sont les feux d'artifice d'un monde décadent. L'esprit de Schiaparelli déferle sur l'époque : revanche du cirque et de la couleur, sur l'invisible élégance du début des années trente : les meubles clairs de Jean-Michel Frank, les laques foncées d'Eileen Gray, la géométrie de Chareau ou les [illegible] de Chanel. Dès 1937, la tendance maniériste se confirme au Salon *des artistes décorateurs, où* le catalogue annonce la mort du *«nudisme architectural»*, et célèbre *«le droit au particularisme de l'art»*. Louis Sue peuple son *Salon d'ambass*[illegible] cariatides, d'obélisques, d'un [illegible] tendu de satin pourpre; Maurice Dufrêne garnit la *Chambre de Madame*, d'un lit en métal doré posé sur des boules de verre, avec des tentures rouges et vertes. Adnet passe du modernisme au néo-Louis XIII. Arbus magnifie le néo-Directoire hollywoodien : sa méridienne en parchemin et laque d'or semble sortie de la comédie musicale *Top Hat*.

Ce style théâtral atteint son apogée en 1939, avec des décors où se retrouve l'influence de l'exposition internationale du surréalisme (Galerie des Beaux-Arts, Paris, 1938), et la prédilection pour le bois sculpté et peint, les tentures de plâtre, les couleurs de parade. *Une* réaction violente aux ténors de l'Esprit nouveau, et des tubulures chromées : *«Aux rigueurs jansénistes du fonctionnalisme, rigueurs qui furent sans doute exagérées puisqu'elles-mêmes affirmaient une réaction, je crains surtout justement de voir opposé un mouvement désordonné puisant ses source actives dans un pêle-mêle de néo-humanisme, de folklore et de bibelots d'antiquaires...»*, déplore le critique Louis Cheronnet.

Le fil est là. Eric Philippe, depuis 1989, présente régulièrement une col[illegible] [illegible]trée par un beau catalogue, où, [illegible] dans la galerie, la disposition [illegible] laisse découvrir des objets, des meubles, se tenant, frères ennemis, unis par leur différences, leur éclectisme. Quel point commun entre un paravent tendu de parchemin (Marc du Plantier), deux petits guéridons en laque ivoire et bronze doré (Maurice Jallot), un coffret gainé de peau de raie (André Arbus)? D'abord la qualité, ce savoir-faire qui atteint à cette époque son apogée et rend possible tous les collages. La citation est à l'honneur : ainsi ce tapis d'Aubusson à décor néo-classique de Louis Sue, ou encore ce canapé et ces fauteuils de chêne au dossier brodé de personnages de la mythologie grecque. Mais parfois les repères s'envolent : comme cette lampe à l'abat jour perforé d'étoiles, (Wiwen Nilsson, Suède, *1940*), ou ces deux armoires en merisier, aux contours si net, (Karl Bertsch, Allemagne, *1939*), vestiges modernes d'une époque qui va bientôt célébrer le «rustique». Il y a ici un regard émouvant qui donne une unité à cette réunion hétéroclite *qu'on* appelle encore l'art de vivre.

LAURENCE BENAIM

▶ **Eric Philippe, 15, passage Véro-Dodat. 75001 Tél. : 42-33-28-26. Jusqu'au 11 juin.**

▶ **Et aussi : Galerie Stéphane Deschamp, 19, rue Guénégaud, 75006. Tél. : 46-33-58-00.**

▶ **Patrick Fourtin, marché Paul-Bert, stand 81, allée 6, 110, rue des Rosiers, 75018. Tél. : 40-10-17-87.**

▶ **Yves Gastou, 12, rue Bonaparte, 75006. Tél. :**

□ Vente. – L'*Atlas ethnolinguistique italien de la Corse*, de l'Italien Bottiglioni, paru selon les sources entre 1932 *et 1935 à Pise, a été vendu* à l'Hôtel Drouot vendredi après-midi 5 juin. Véritable mine de renseignements sur l'île de Beauté, l'*Atlas* de Bottiglioni témoigne des visées annexionnistes qu'entretenait l'Italie fasciste sur la Corse dans les années 30. La région Corse s'est portée acquéreur de l'original de cet ouvrage pour la somme de 33 000 francs. Celui-ci sera exposé au musée de Corte.

CINÉMA

## Un maire de Vendée interdit la projection de «Basic Instinct»

Mme Jeanne Briand, maire du bourg vendéen des Herbiers, a interdit les projections du film *Basic Instinct* dans le cinéma de sa commune, où il était programmé, et qui a donc été contraint de fermer pour une semaine. Maire de droite sans étiquette, mais se disant proche du *Combat* pour les valeurs de M. Philippe de Villiers, député de la Vendée, Mme Briand a indiqué n'avoir pas vu le film de Paul Verhoeven, mais *avoir fondé sa décision* sur plusieurs témoignages et sur une critique parue dans la revue *chrétienne Roc Cinéma* . L'article faisait état de *«scènes érotiques absolument inadmissibles»*, qui *«feront rejeter ce film par tous ceux qui ont encore un certain souci de moralité»*.

Mme Briand affirme avoir reçu *des messages de félicitations «de nombreux sympathisants et de maires qui envisagent de prendre la même décision»*. Pas de félicitations, mais une vive protestation, en revanche, exprimée par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, dans un communiqué publié le 5 juin.

*«Au nom de tous ceux, très nombreux, pour qui la liberté de création reste une valeur fondamentale»*, le ministre demande à Mme Briand de *«bien vouloir reconsidérer»* sa décision *«très rapidement»*, et ajoute : *«Cette interdiction est contraire à la tradition de diffusion des œuvres, notamment cinématographiques, qui fait l'honneur de notre pays, et s'apparente à un acte de censure morale»*.

هكذا من الأصل



# CULTURE

COLLOQUE

## Etes-vous politiquement correct ?

*A la Sorbonne, les intellectuels américains ont importé un débat idéologique sous l'œil sceptique des Européens*

*Les départements de lettres de plusieurs universités américaines telles que Harvard sont, depuis plusieurs mois, en proie à [redacted] pratiques de police du langage émanant des tenants de la «correction politique». Cette tentative [redacted] double d'une remise en cause du contenu même des études, qui privilégient la [redacted] européenne blanche et oublient les autres continents et les autres traditions (le Monde du 4 juin).*

Le colloque qui s'est tenu les 3 et 4 juin à la Sorbonne avec la collaboration de France-Culture et de la revue *Autrement* était destiné à faire connaître au public français ces pratiques universitaires américaines qui entendent rompre avec la tradition du *melting pot* au profit d'un multiculturalisme souvent vécu sur le mode agressif. Il s'agissait en même temps d'engager un dialogue entre intellectuels américains et français sur ce phénomène.

Tom Bishop, président du centre de civilisation française de la New York University, qui dirigeait ce colloque, a réussi à faire venir à Paris les meilleurs spécialistes américains de la *political correctness*. Ceux-ci ont parlé souvent avec passion, à la différence des Français qui étaient en situation de spectateurs et ne croyaient guère, dans l'ensemble, à une possible «contagion» sur le Vieux Continent.

Pour Charles Fried, professeur de droit à Harvard, ancien conseiller juridique du président Reagan, la nouveauté, dans cette affaire, est que ces restrictions apportées à la liberté d'expression émanent de gens de gauche : la Constitution des Etats-Unis, *«notre religion civile»*, affirme que le pouvoir politique ne peut en aucune manière contrôler ou interdire des propos qui ne lui plaisent pas. Seule la diffamation envers des individus est passible de poursuites, mais pas l'attaque contre des symboles, des groupes sociaux ou des idées. La Cour suprême a ainsi récemment estimé, au nom de la liberté d'expression, que brûler le drapeau américain n'était pas un délit.

Charles Fried discerne donc des *«tendances répressives»* au sein des universités américaines. Il en veut pour preuve les règlements extrêmement précis qui, à l'université du Michigan, à Stanford en Californie ou à Harvard, interdisent l'emploi de tout terme négatif à l'égard d'innombrables catégories de personnes. D'autres intervenants américains ont contesté l'existence même d'un *«mouvement PC»* qu'ils présentent comme une création de journalistes conservateurs qui n'ont plus d'ennemi extérieur à pourfendre depuis la disparition de l'URSS.

Du côté français, Danielle Sallenave, professeur à Paris-X Nanterre, affirme qu'il faut choisir, entre la défense de la liberté de l'individu et celle d'une communauté quelle qu'elle soit, au profit de la première. Elle voit de l'*«orwellisme»* dans le mouvement PC, y compris dans son recours aux euphémismes. Il s'agit de proposer des solutions symboliques à des problèmes réels. L'écrivain Pascal Bruckner, qui s'interroge sur la réalité du phénomène PC, note que l'idéologie dénoncée rappelle le *«romantisme réactionnaire allemand»*, avec le primat donné aux racines, à l'appartenance à un groupe.

Rares ont été lors de ce colloque les défenseurs de la «correction politique». Benjamin Barber, de la Rutgers University, actuellement professeur à Paris à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a assumé ce rôle ingrat. Si les règles édictées par les partisans du «PC» permettent le maintien des jeunes Noirs à l'université, tant mieux, selon lui. Quant à l'intimidation à laquelle se livreraient ces nouveaux Savonarole du multiculturalisme, elle n'existe, selon Benjamin Barber, que dans les imaginations. Charles Fried affirme pourtant l'avoir vue à l'œuvre à Harvard. Qui croire?

DOMINIQUE DHOMBRES

THÉATRE

## Révélations inachevées

**L'INQUISITOIRE**
[redacted]

Entre [redacted] petits pas un [redacted] courbé, il [redacted] vers [redacted] haut [redacted] qui [redacted] tenir [redacted] un équilibre [redacted] quand il s'assoit [redacted] pivote [redacted]. Le [redacted] cramponne, prêt [redacted] parler. Il [redacted] répondre [redacted] questions [redacted] lui pose un interlocuteur invisible, [redacted] de la disparition d'un [redacted] hommes [redacted] qui il [redacted] domestique.

[redacted] vieillard observe [redacted] le rituel [redacted] comporte[redacted] que l'on attend [redacted] domestique, [redacted] parle [redacted] pour répondre. Il ressemble à ces piliers de bistrot sans âge, au bord [redacted] la clochardisation, vaguement inquiétants parce qu'ils [redacted] plantés là, [redacted] racinables, [redacted] parce qu'on [redacted] sait pas qui ils sont, alors qu'ils [redacted] tout [redacted].

Les questions [redacted] insistantes, [redacted] disparition du maître n'est qu'un prétexte pour [redacted] interrogatoire cherchant [redacted] creuser les [redacted] d'un village. D'une petite ville, peut-être. Le [redacted] homme [redacted] probablement [redacted] tout. Sans [redacted] à... on [redacted] trop quoi. Avec [redacted] texte qu'il [redacted] lui même adapté pour le théâtre, [redacted] Pinget s'amuse [redacted] policier, brouille [redacted] pistes, [redacted] spectateurs [redacted] un fouillis de doutes, [redacted] fait [redacted] sur des [redacted] inachevées.

Un [redacted] jeu de l'esprit – proche [redacted] perversités [redacted] Lynch [redacted] meilleurs épi[redacted] *Twin Peaks* – pour [redacted] Robert Pinget a [redacted] David Warrilow, [redacted] interprète [redacted] *l'Hypothèse*, [redacted] que [redacted] en scène, [redacted] Jouanneau. [redacted] peut [redacted] regret[redacted] l'économie [redacted] l'Inquisiteur. [redacted] si c'est pour [redacted] aux [redacted] l'auteur, la «voix off», [redacted] invisible, apparaissent comme [redacted] Mais [redacted] époustouflant. Qui d'autre aurait su [redacted] tenir en haleine [redacted] une histoire dont [redacted] vicieusement éjectés à chaque [redacted] qui d'autre [redacted] en douceur au bord de précipices insondables ?...

COLETTE GODARD

**Du mardi au samedi à 21h. Dimanche à 17 h 30. A [redacted] h 30 les 19 et 21 juin. A 15 h 30 le [redacted]. Jusqu'au 28 juin. Tél. : 43-57-42-14.**

## Performance d'acteur

CANNES

[redacted] *notre correspondant régional*

Avec Conflans-Sainte-Honorine, Cannes a montré la voie dans l'organisation de manifestations consa[redacted] à l'humour, qui foisonnent aujourd'hui en France. D'abord [redacted] au café-théâtre, [redacted] festival international de la performance d'acteur revendique toujours un [redacted] de découvreur [redacted] talents tout en [redacted] de consécration aux artistes, français et étrangers, qu'il a accompagnés [redacted] leur [redacted]. La 13e édition, qui [redacted] commencé le 5 juin et s'achèvera le 13, comprend vingt-six spectacles [redacted] théâtre, café-théâtre, music-hall, comédie, cirque ou mime dont une dizaine de nouveautés ou de premières françaises, parmi lesquelles des créations, pour le festival, de Jango [redacted] Didier Gustin. [redacted] liste [redacted] «classiques» et [redacted] spectacles «à découvrir» figurent ceux d'Alex Métayer, Michel Boujenah, Les Vamps, Popeck, Anne Roumanoff, Jean-[redacted] Bigard, Tom Novembre, Massimo Rocchi, [redacted] Chevalier, etc. [redacted] stages de comédie sont animés, cette année, par Jango Edwards (Etats-Unis), I. Colombaioni (Italie) et Gustave Parking. Le festival Performance d'acteur de Cannes, principal du genre en Europe, [redacted] accueilli, l'an dernier, trente mille spectateurs.

G. P.

□ **Prix du Théâtre italien.** – La Société italienne des auteurs et éditeurs attribue des prix de 30 000 F, [redacted] 000 F, [redacted] 000 F [redacted] trois meilleures traductions ou adaptations en langue française [redacted] italiennes. Une [redacted] 50 000F ira à la mise en [redacted] d'une des pièces lauréates. Les manuscrits devront parvenir [redacted] le 30 septembre 1992.

▶ **Renseignements : 65, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 43-59-58-89.**

□ **L'architecture des salles en congrès.** – Le congrès d'été de la Société internationale des administ[redacted] du spectacle (ISPAA), qui se tiendra pour la première fois [redacted] Paris, du 16 au [redacted] juin, a choisi pour thème : Bâtir pour les arts : rêve et réalité. Les débats, centrés sur l'architecture des musées et [redacted] auditoriums, seront précédés d'une cérémonie d'ouverture présidée par M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5796**

**HORIZONTALEMENT**

I. Une arme à double tranchant. Souvent versé après le dessert. – II. Un amoureux pas nécessairement transi. Vit le début d'un fameux exode. Qu'on risque de rencontrer souvent. – III. Quelque chose de fétide. Bien [redacted]. Perd de sa force quand il [redacted] allongé. – IV. Titre [redacted]. Assurance tous risques. – V. Symbole. [redacted] nourrit à bon compte. Fait [redacted] du circuit. – VI. En France. Façon de se mouiller. – VII. On [redacted] sûr de l'avoir à l'œil. Participe. Durcissent à la cuisson. – VIII. A l'étranger. Pour [redacted] mettre au travail, il attend souvent d'avoir du chagrin. Possessif. – IX. Les meilleurs sont généralement réservés pour la fin. Change de cap. – X. D'un auxiliaire. Dès que se dissipent les voiles de la nuit. En France. – XI. Experts en perles d'inculture. Objet susceptible de flotter. – XII. Point de fuite. Il faut bien avouer qu'il amuse plutôt qu'il enchante quand il est joli. Droit à l'autodétermination. – XIII. Passage. Milieu des aigrefins. Disposent en couches. – XIV. Eau. Telles des veuves. Pronom. – XV. Entreprends une démolition. Permis de circulation. Abréviation.

**VERTICALEMENT**

1. Patelins peu intéressants. *Avant d'y aller, on fait le point.* – 2. Présentées en reliefs. On allume quand il descend. – 3. C'est un ri[redacted] à courir. Evite d'avoir des ampoules. *Résidence surveillée.* – 4. – Sert à écarter. Un grand mouvement. Prisonniers des phalanges. – 5. Oignon d'une plante. Degré. Quand elle est grande, il y [redacted] abondamment d'éclats. Le temps qui [redacted]. – 6. Très touché. Figure biblique. *Fit en sorte de pouvoir être localisé.* – 7. Endroit où l'on peut faire des exercices. Se portait au bout d'une chaîne. N'a donc pas circulé. – 8. Donné quand le compte est bon. Incapables de toucher un sens. – 9. Quand son taux augmente, les traites sur l'avenir diminuent bien souvent. Faire circuler comme des «livres». – 10. Huile orientale. Plis anciens. En plus. – 11. Qui devraient être remplacés. Est parfois sur les dents. Rude. – 12. Préposition. Pâle quand il est vieux. La trame des jours. Echange de timbres. – 13. Un homme qui n'est pas du quartier. Opération industrielle. – 14. Se d[redacted] l'oreille. Doux en «aimant». Se vident après usage. – 15. Sits. Mot signifiant qu'il ne faut plus en jeter. A toujours inquiété son entourage.

**Solution du problème n° 5795**

*Horizontalement*

I. Eclairage. – II. Courtisan. – III. Rusticité. – IV. Er. Et. Née. – V. Vair. Dés. – VI. Igues. Aa. – VII. Sel. EP. Un. – VIII. Sue. Trace. – IX. Es. Peines. – X. Sème. An. – XI. Saucière.

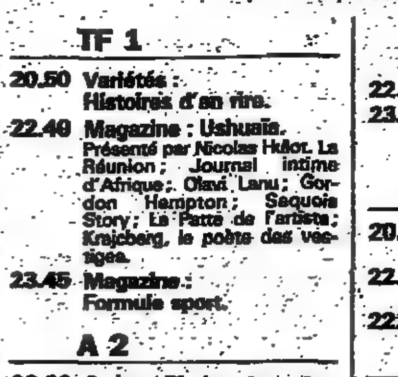
*Verticalement*

1. Ecrevisses. – 2. Courageuses. – 3. Lus. Iule. Me. – 4. Artère. Peu. – 5. Itit (titi). Sète. – 6. Ric. Prist. – 7. Asine. Anne. – 8. Gâte-sauce. – 9. Enée. Anesse.

GUY BROUTY

# TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



## Samedi 6 juin

### TF 1

20.50 Variétés : Histoires d'en rire.
22.40 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La Réunion ; Journal intime d'Afrique ; Olavi Lanu ; Gordon Hempton ; Sequoia Story ; La Patte de l'artiste ; Krajcberg, le poète des vestiges.
23.45 Magazine : Formule sport.

### A 2

20.20 Sport : Rugby. Championnat de France (finale) : Biarritz-Toulon.
22.00 Sport : Côté court. Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
22.20 Magazine : Double jeu. Invité : Anémone.
23.35 Journal et Météo.

### FR 3

20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles. De Michel Lang.
21.40 Magazine : Samedi en fête. France Europe Express, tour d'Europe des variétés.
22.40 Journal et Météo.
23.00 ▶ Traverses. Sandrine à Paris, documentaire de Solveig Anspach.

### CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La Guerre de la drogue.
22.30 Cascades et cascadeurs n° 10.
22.55 Flash d'informations.

### M 6

20.35 Divertissement : Les Dents de l'humour.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Drôle de collège.
22.20 Téléfilm : La Petite Fille aux allumettes.

### ARTE

20.30 Documentaire : Innocents Abroad.
22.10 Cinéma d'animation.
22.30 Documentaire : Baroque Duet.

## Dimanche 7 juin

### TF 1

14.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.00 Série : Columbo.
16.35 Disney Parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.05 Série : Tonnerre de feu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Jour le plus long. ■
23.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.55 Cinéma : Corps z'a corps. □

### A 2

14.10 Série : Mister T.
14.45 Sport : Tennis.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.20 1, 2, 3, Théâtre.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.
20.55 Série : Maigret et les plaisirs de la nuit.
22.20 Sport : Côté court. Résumé Roland-Garros.
22.35 Magazine : Bouillon de culture.
23.55 Journal et Météo.

### FR 3

13.50 Documentaire : Les Saisons de la mer.
14.38 Documentaire : Horus.
14.50 Dessin animé : Fine Feathers.
15.00 Téléfilm : La Rose et le Chacal.
16.30 Tiercé, en direct de Chantilly.
17.00 Documentaire : Le Koala.
17.15 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours. Invité : Pierre Perret.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Dixième Festival du cirque de Monte-Carlo.
22.05 ▶ Magazine : Le Divan. Invité : Wojciech Jaruzelski.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Gold Diggers of 1935. ■■■ Film américain (1935) (v.o., N.B.).

### CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach.
15.35 Magazine : 24 heures.
16.35 Documentaire : Le Mystère des dauphins.
17.05 Dessin animé : Les Simpson.
17.25 Cascades et cascadeurs n° 10.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Autant en emporte Fletch ! ■ Film américain (1989).
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Catchfire. ■ Film américain (1989).
22.05 Flash d'informations.
22.10 L'Equipe du dimanche.

### M 6

14.40 Variétés : Multitop.
16.10 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Le Nouvel Homme invisible.
22.35 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Le Feu sous la peau. □ Film français de Gérard Kikoïne (1985).

### ARTE

18.55 Soirée thématique.
19.00 La Strada di Spot : Film en images de synthèse.
19.35 Documentaire : Demandez-moi ce que les rêves sont devenus.
20.00 Dessin animé : I dole mio.
20.05 Débat : L'Art et la publicité.
20.15 Documentaire : Un film, c'est du rythme.
21.15 Documentaire : Pourquoi tout de suite sauter en l'air ?
21.30 Rendez-vous sous la table.
22.50 Documentaire : Le Film publicitaire à Oberhausen.

# ÉCONOMIE

BILLET

## L'ombre de Rio sur EDF

Sommet de la terre à Rio oblige, M. Dominique Strauss-Kahn se découvre une passion pour l'environnement des Français. Résultat de cet engouement du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, l'annonce en fin de semaine d'une série de mesures destinées à améliorer l'insertion des lignes électriques dans l'Hexagone.

Concertation insuffisante avec les autorités locales avant l'installation d'une ligne nouvelle, indemnisation des riverains aléatoire, mise en souterrain des lignes à systématiser : le ministre estime que sur ce *« sujet crucial »* EDF n'en fait pas assez. Aussi, à partir des conclusions d'un rapport sénatorial, commandé par son prédécesseur à l'industrie, M. Strauss-Kahn a-t-il invité l'entreprise publique à changer de comportement.

En pratique, EDF est fermement incitée à enterrer toutes les nouvelles lignes électriques à moyenne tension (20 000 volts). *« L'objectif,* a déclaré son ministre de tutelle, *est de parvenir à l'horizon de l'an 2000 à un quasi-enterrement des lignes électriques de moyenne tension. »* Même si EDF n'a pas attendu l'injonction de M. Strauss-Kahn pour découvrir ce problème, force est de constater que la France, avec 22 % de ses lignes à moyenne tension enterrées, montre un indéniable retard. L'Allemagne et la Grande-Bretagne font beaucoup mieux, sans parler des Pays-Bas où la totalité des lignes de ce type est enterrée. Rejoindre les meilleurs nécessitera un investissement annuel de l'ordre de 1,5 milliard de francs, a prévenu le directeur général d'EDF, M. Jean Bergougnoux. Pour les lignes à haute tension, l'enterrement reste exclu car il s'avère hors de prix à l'heure actuelle.

Critiquant *« l'insuffisante compensation de l'impact des ouvrages »* pour ceux qui habitent dans leur voisinage immédiat, le ministre de l'industrie a d'autre part *« demandé »* à EDF de se montrer plus généreux. Désormais, l'entreprise devra indemniser sur une base précise ceux qui, par exemple, pâtissent de la proximité d'une ligne haute tension, même si celle-ci n'empiète pas directement sur leur terrain. Enfin, pour éviter la multiplication des contentieux, le ministre appelle à *« un véritable dialogue »* entre EDF et les autorités locales *« en amont de l'élaboration de projets »*.

Ironie du sort, dans la France d'aujourd'hui, la construction d'une centrale nucléaire heurte moins l'opinion publique que l'installation d'une ligne à haute tension. Il reste à savoir si les quelques remèdes préconisés par le ministre calmeront l'ardeur des opposants.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La Hongkong and Shanghai a désormais le champ libre

## La Lloyds Bank renonce à son OPA sur la Midland

**La bataille « historique » que *se livraient depuis le mois* d'avril la Hongkong and Shanghai Banking corp. (HSBC) et la *Lloyds Bank* pour le contrôle de la quatrième banque britannique, la Midland, vient de tourner court. Vendredi 5 juin, la Lloyds a fini par jeter l'éponge alors que son adversaire venait de relever, le 2 juin (*le Monde* du 4 juin) son offre publique d'achat de 3,4 milliards de livres à 3,9 milliards de livres (38 milliards de francs).**

De l'avis des dirigeants de la Lloyds, une fusion des deux banques aurait fourni une *« occasion unique »* de remodeler l'industrie bancaire d'outre-Manche, mais le prix à payer pour surpasser la nouvelle offre de HSBC n'aurait pas été dans l'intérêt de leurs actionnaires.

Il faut dire que la banque anglaise cumulait les handicaps. Sa contre-offre à 3,7 milliards de livres annoncée le 29 avril lui valait l'hostilité des syndicats et restait conditionnelle puisqu'il lui fallait convaincre la commission britannique des monopoles et des fusions.

Pour HSBC, les choses s'étaient révélées bien plus faciles. Le soutien de la Midland, qui souhaitait de longue date cette fusion, lui était totalement acquis et la Commission de Bruxelles comme le gouvernement britannique ne se sont pas opposés à son offre amicale.

### *Des conséquences politiques*

Le rapprochement HSBC-Midland va donc donner naissance à ce qu'on peut considérer comme la première banque à vocation réellement mondiale, à cheval sur deux continents. Avec 1 450 milliards de francs au bilan (dont 600 milliards pour la Midland), le nouvel ensemble deviendra la dixième banque du monde et la deuxième ou troisième d'Europe derrière des établissements français.

Au-delà des aspects purement financiers, cette fusion ne sera pas sans conséquences politiques. En dehors de la Lloyds Bank, les plus déçus de l'issue de la bataille se trouvent sans doute du côté des autorités politiques chinoises.

HSBC, même si elle s'en défend, cherche à se retirer progressivement de Hongkong avant son retour dans le giron de la Chine en 1997. Le transfert à Londres en avril 1991 de la société-mère de HSBC, HSBC holding, devenue une société de droit britannique, était un signe. Le fait que HSBC holding lance l'OPA (offre publique d'achat) et prenne le contrôle directement de la *Midland* confirme ce sentiment.

Pour autant, HSBC et Midland ne sont pas au bout de leurs peines. Les rapprochements entre banques au-delà des frontières sont extrêmement délicats, *a fortiori* quand la culture et la géographie les séparent à ce point. Autre handicap, la nouvelle entité aura 52 % de ses actifs en Europe, 30 % en Asie-Pacifique et 16 % en Amérique, mais tirera l'essentiel de ses profits (plus de 4 milliards de francs en 1991) de l'Asie. Et, à partir de 1997, l'activité la plus rentable sera soumise à d'éventuelles interférences du gouvernement chinois. Une autre bataille commence.

ERIC LESER

La vente de Thomas Cook au groupe allemand LTU

## *Une page tournée du « british way of life »*

LONDRES

*de notre correspondant*

On prête à un ancien vice-roi des Indes ce dicton : *« On peut vivre sans livres, mais un homme civilisé ne peut pas vivre sans Cook. »* Certes, la vente de Thomas Cook au groupe allemand LTU (*le Monde* du 6 juin) n'empêchera pas 3 millions de Britanniques (sur 15 millions de voyages organisés chaque année) de recourir aux services de leur agent de voyages préféré, mais, psychologiquement, c'est presque un joyau de la Couronne qui est racheté par l'« étranger » ! L'affaire s'est conclue pour 200 millions de livres (environ 2 milliards de francs) et le vendeur, la banque Midland – qui est en passe d'être rachetée par la Hongkong & Shanghai Banking Corporation (HSBC), – avait bien besoin de cette manne financière pour couvrir une partie de ses dettes.

Le rachat de la plus ancienne agence de voyages européenne par le premier groupe allemand de vols charters intervient après que Cook a enregistré une année de bénéfices record en 1990 (plus de 27 millions de livres), suivie en 1991 d'une chute brutale liée à la guerre du Golfe. Cette vente ne doit pas changer la structure de la firme créée en 1841 par Thomas Cook : 10 400 personnes sont employées dans 1 600 points de vente répartis dans près de 120 pays. Une cinquantaine sont situés en Allemagne, contre 340 en Grande-Bretagne.

*Lorsque, il y a un siècle et demi,* cet imprimeur et défenseur des ligues anti-alcooliques qu'était Thomas Cook entreprit son premier acte de *tour operator*, ce fut pour emmener 570 convaincus des vertus de la tempérance dans un voyage en train à vapeur, de la ville de Leicester à celle de Loughborough, distante de 18 kilomètres... Depuis, des week-ends à Paris aux croisières sur le Nil, les destinations se sont multipliées. En 1872, ce fut le premier tour du monde, en deux cent vingt-deux *jours, pour douze compagnons,* ce périple étant réputé avoir inspiré celui (en quatre-vingts jours) de Jules Verne.

Mais l'expansion de ce précurseur du tourisme de masse connut des hauts et des bas. En 1928, la firme fut vendue à la Compagnie des wagons-lits. *Devenue en 1948 propriété* de British Rail, elle fut rachetée en 1972 par la Midland. Ce nouveau départ de Cook ne devrait pas avoir de conséquences fâcheuses pour les quelque 6 800 employés en Grande-Bretagne. Pourtant, dans l'imaginaire collectif des Britanniques, une page d'un certain *british way of life* vient de se tourner.

LAURENT ZECCHINI

Directeur du Trésor

## M. Jean-Claude Trichet est élu président du comité monétaire européen

**M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor français, a *été élu,* mercredi 3 juin et pour un mandat de deux ans, président du comité monétaire européen, en remplacement de M. Kees Maas, son homologue néerlandais.**

Instance regroupant les directeurs du Trésor et les sous-gouverneurs des banques centrales des douze pays de la Communauté, le comité monétaire européen est le bras séculier du conseil des ministres de l'économie et des finances des douze pays de la CEE (le « conseil *Ecofin* » dans le jargon bruxellois). Ce comité se réunit une fois par mois, à Bruxelles, suit les efforts de convergence économique des pays membres et prépare les décisions des conseils des ministres de l'économie et des finances. Jouant un grand rôle dans la gestion du Système monétaire européen (SME), le comité a été amené, dans le passé, à organiser certaines opérations de réalignement monétaire.

### *Le siège de la future Banque centrale*

M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor depuis 1987, est déjà le président du Club de Paris, ce comité informel qui regroupe les Etats créanciers des pays endettés. Il succède à la présidence du comité monétaire européen au directeur néerlandais du Trésor, M. Kees Maas.

Le comité des gouverneurs des banques centrales, l'autre instance communautaire chargée des questions monétaires et financières, se trouve quant à lui dans une conjoncture particulière : il est actuellement présidé par le gouverneur de la Banque centrale du Danemark, M. Erik Hoffmeyer. Le « non » des électeurs danois aux accords de Maastricht pourrait naturellement à terme remettre en cause cette situation.

Au-delà des débats en cours sur ces accords, la bataille autour de la localisation du siège de la future Banque centrale européenne se poursuit. Le sujet devrait être abordé lors du sommet de Lisbonne et la décision prise lors de celui d'Edimbourg, à la fin de l'année. Outre Londres et Francfort, Amsterdam, Barcelone, Lyon, Lille et Strasbourg se sont déjà déclarées plus ou moins officiellement candidates.

Le gouvernement allemand se fait de plus en plus pressant pour le choix de Francfort. Le gouvernement français, en revanche, n'a pas encore pris position. Le groupe de pression qui s'est constitué en faveur de la ville de Lyon, animé notamment par MM. Michel Noir et Raymond Barre (*le Monde* du 3 décembre 1991), multiplie pour sa part les initiatives.

L'ancien premier ministre animait ainsi jeudi 4 juin à Paris une table ronde à ce sujet dans les locaux de l'Association française des banques (AFB). L'Allemagne appuie *la « candidature agressive »* de Francfort, a estimé M. Barre qui a rejeté l'hypothèse d'un changement de nom pour l'écu, la future monnaie unique. On sait que certains dirigeants allemands suggéreraient un changement de nom pour l'écu, celui-ci pouvant être appelé le franc, en contrepartie de quoi la France soutiendrait la candidature de Francfort.

Après avoir décliné tous les atouts de Lyon (sa position géographique, « pont » entre le nord et le sud de l'Europe, son indépendance à l'égard des autres grandes places financières, la présence d'organisations internationales comme Interpol et Euronews, la qualité de ses hommes et de ses infrastructures), M. Barre a déclaré : *« Je me tiens aux accords de Maastricht où la monnaie unique s'appelle l'écu. »*

ERIK IZRAELEWICZ

## Baisse de 0,3 % des dépenses de l'assurance-maladie en avril

La perspective de l'application d'un mécanisme effectif de maîtrise des dépenses de santé inciterait-elle d'ores et déjà les médecins à modérer leur activité ? A la lumière des statistiques publiées vendredi 5 juin par la Caisse nationale d'assurance-maladie, on peut se le demander. En effet, les remboursements ont enregistré un recul de 0,3 % au cours du mois d'avril alors qu'en février et mars ils avaient progressé respectivement de 0,7 % et 0,4 %.

Ce recul – le premier depuis juillet 1991 – s'explique certes par un effet de calendrier (la baisse de 0,1 % des remboursements aux établissements hospitaliers publics) mais aussi par une réduction des honoraires et des prescriptions du secteur libéral. Les premiers enregistrent un recul de 0,2 % et les secondes un repli beaucoup plus important (0,7 %). Seul le versement d'indemnités journalières progresse (0,6 %).

## Le ministère de l'économie et des finances exclut des privatisations sous l'actuelle législature

Le ministère de l'économie et des finances a tenu à préciser, vendredi 5 juin, qu'il était *« exclu »* d'envisager des privatisations d'entreprises publiques dans le cadre de l'actuelle législature. La mise au point de Bercy vise à lever les ambiguïtés nées du programme électoral du parti socialiste présenté le 20 mai.

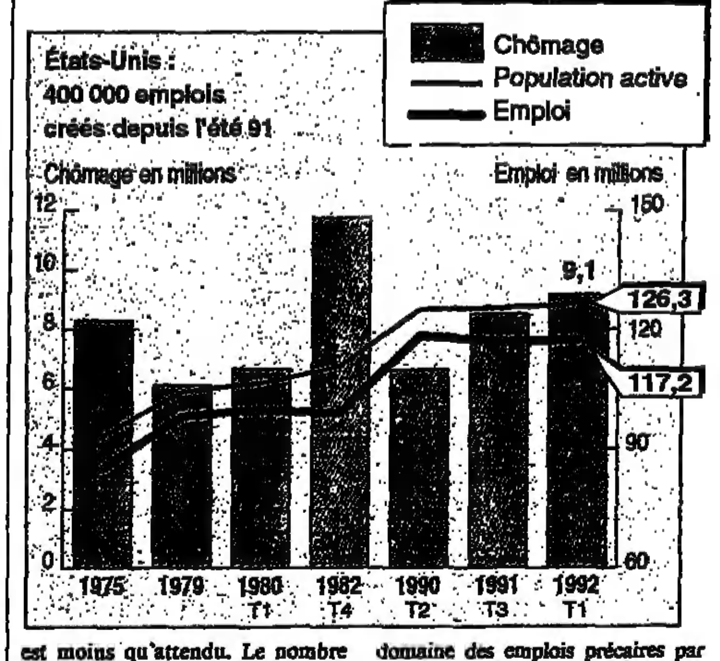
Si l'on confirme bien à Bercy que l'Etat pourra être amené à poursuivre sa politique de cession d'actifs de certaines entreprises publiques, on précise en revanche que *« dans le cadre de l'actuelle législature, il est exclu de faire des opérations ayant pour objet de ramener la participation de l'Etat en dessous de 50 % dans les entreprises publiques »*.

Le secteur tertiaire en stagnation

## L'économie américaine crée des emplois mais le chômage augmente

Le chômage a fortement progressé en mai aux Etats-Unis, atteignant 7,5 % de la population active, taux le plus élevé depuis août 1984. En avril, il était de 7,2 %. La situation s'est fortement dégradée *depuis juin 1990, un peu avant le* début de la récession : à l'époque le chômage n'était que de 5,2 % de la population active.

Le mauvais résultat de mai qui rend probable une nouvelle baisse des taux à court terme a beaucoup surpris. Au cours de ce mois, 68 000 emplois ont été créés, ce qui




est moins qu'attendu. Le nombre d'emplois total a atteint 117,2 millions au premier trimestre 1992, période au cours de laquelle la croissance économique a été de 2 % en rythme annuel. Au troisième trimestre 1991, qui marqua le creux de la vague pour l'emploi (116,8 millions), la croissance avait été de 1,8 % en rythme annuel, mais s'était pratiquement interrompue en fin d'année (le PIB ou produit intérieur brut n'avait augmenté que de 0,4 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1991).

Le chômage touche actuellement 9,1 millions de personnes et, selon les derniers chiffres publiés par le département du travail, 2,2 millions d'emplois ont été perdus par l'économie américaine entre juin 1990 et janvier 1992, soit 500 000 *de plus qu'on ne l'estimait jusqu'alors.*

Après une remontée du nombre des *emplois dans l'industrie* au deuxième trimestre 1990, une tendance à la baisse s'est de nouveau dessinée avec en contrepartie une augmentation du nombre des emplois dans le secteur non salarié, domaine des emplois précaires par excellence. Le même phénomène s'était produit fin 1982 lors de la fin de la récession.

La durée hebdomadaire du travail dans le secteur manufacturier atteignait au premier trimestre 1992 le « plafond » des 41 heures. L'embauche devrait donc reprendre, seule solution pour produire davantage. La forte poussée des emplois dans le secteur tertiaire entre 1982 et 1990 ne s'est pas reproduite en 1991. Dans ce domaine, la tendance était encore à la baisse au premier trimestre de cette année.

### Les employeurs aux Etats-Unis

| | Emplois salariés (*) | | | Emplois non salariés et agricoles |
|---|---|---|---|---|
| | Public | Manufacturier | Tertiaire | |
| 1er trim. 1980 | 16.170 | 20.803 | 53.835 | 8.976 |
| 4e trim. 1982 | 15.830 | 18.117 | 54.774 | 10.399 |
| 2e trim. 1990 | 18.472 | 19.224 | 72.528 | 7.777 |
| 3e trim. 1991 | 18.419 | 18.419 | 72.127 | 7.802 |
| 1er trim. 1992 | 18.527 | 18.246 | 72.060 | 8.332 |

(*) *En milliers, moyenne trimestrielle désaisonnalisée. Source : OFCE.*

COMMUNICATION

A l'Assemblée nationale

## Création d'une commission d'enquête sur l'audiovisuel et la presse

L'Assemblée nationale a adopté vendredi 5 juin, à l'unanimité, la proposition des groupes UDC, UDF et RPR de créer une commission d'enquête *« sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel »*. M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) a noté que cette proposition avait été déposée *« dans un contexte particulier, le dépôt de bilan de La Cinq »*, et que les *« graves difficultés »* du secteur audiovisuel *« nécessitent un examen approfondi »*, en ajoutant que le groupe PS *« ne redoute rien d'un bilan dans ce domaine »*.

M. Michel Pelchat (UDF, Essonne) a estimé que *« la condamnation de La Cinq, la situation financière difficile d'Antenne 2 et de FR 3, la gabegie du câble, l'ascension difficile de M 6 et l'incohérence des choix industriels devraient inciter la commission à s'intéresser en priorité au secteur public et aux choix industriels »*.

Le rapport de la commission sera remis dans six mois au président de l'Assemblée nationale.

EN BREF

□ **Augmentation des réserves de change de la Chine.** – Les réserves de devises de la Chine se montaient à 42 milliards de dollars fin 1991 contre 28,6 milliards fin 1990, a fait savoir vendredi 5 juin la Banque centrale de Chine. Cette augmentation de 46,8 % en un an – qui place les réserves de change du pays à un niveau jamais atteint – s'expliquerait selon les autorités chinoises par un fort courant d'exportations. La dette extérieure de la Chine atteignait, selon les mêmes sources, 60 milliards de dollars fin 1991, en augmentation de 7,5 milliards par rapport à la fin de 1990. La Banque de Chine estime que la dette extérieure s'accroîtra de 8 à 10 milliards de dollars chaque année, et que le pays pourra facilement en payer les intérêts. – *(Reuter.)*

□ **Intermarché reprend le conserveur Darquier.** – Le tribunal de commerce d'Auch (Gers) a autorisé vendredi 5 juin le groupe Intermarché à acquérir pour 7 millions de francs la société Darquier, basée à Castelnau-d'Auzan (Gers), dernier conserveur indépendant de foie gras du Sud-Ouest. Cette société, qui a successivement alimenté la chronique économique et rugbystique, puis fiduciaire, avait déposé son bilan en septembre 1991. Intermarché, qui écoulait déjà 75 % des ventes globales de foie gras de Darquier, s'est engagé à maintenir 110 emplois sur le site, mais aussi à reconduire les contrats passés avec les 400 producteurs et gaveurs d'oies de la région.

# REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 1er AU 5 JUIN 1992

## PARIS

# La sirène danoise

INDICE CAC 40

**- 2,54 %**

Il aura suffi d'une semaine, riche en péripéties, pour que s'éloignent encore un peu plus les espoirs de voir l'indicateur de la place parisienne renouer avec ses plus hauts niveaux atteints au cours du mois d'avril 1990. Les boursiers auraient-ils péché par excès d'optimisme? Des discours qu'ils tenaient en début d'année sur le potentiel de hausse de la place, sur des résultats d'entreprises meilleurs que prévu, il ne subsiste dans l'immédiat qu'un exercice de navigation à vue et une perte de 2,54 % d'une semaine sur l'autre.

Ainsi, au gré des événements, le marché a, au cours de la semaine qui vient de s'achever, alterné les séances de hausses et les séances de baisses avec une parfaite régularité. Lundi a rimé avec repli. Au terme d'un séance caractérisée par le manque d'affaires, les valeurs françaises abandonnaient 0,78 %. Légère reprise le lendemain, où une meilleure tenue du MATIF et une Bourse new-yorkaise à un niveau record permirent à l'indice de terminer sur un gain de 0,37 %. Mercredi, alors que le reste des places européennes «encaissaient» sans de trop fortes secousses le «non» du Danemark au traité de Maastricht, la réaction française fut beaucoup plus sensible. Baisse du *franc, regain d'intérêt pour le mark* face à l'écu, tensions sur les taux d'intérêt, les marchés obligataires plongeaient, entraînant dans leur sillage celui des actions.

De plus l'annonce, à la mi-séance, que la ratification du traité de Maastritcht serait soumise à référendum dès l'automne plongea les intervenants dans la perplexité. En fait les investisseurs redoutent que ne s'installe en France une ère d'incertitudes au moment où la situation politique est fragile. L'indice pour sa part abandonna 2,5 % au plus fort du mauvais temps pour finalement ne perdre que 1,59 % à l'issue des transactions. Ce coup de sirène venu du Danemark eut pour effet de ramener l'indice sous la barre des 2 000 points au-dessus de laquelle il évoluait depuis le 28 avril dernier.

Retour au calme, dès jeudi, en dépit d'une matinée heurtée où la suspension du contrat écu long terme sur le MATIF pesa indirectement sur le marché des actions. Après sa suspension, le retour du contrat à la hausse stimula la tendance. Les deux nouvelles du jour, à savoir de possibles privatisations après mars 1993 et surtout l'alourdissement de la fiscalité des Sicav monétaires susceptibles de créer un transfert d'épargne vers le plan d'épargne en actions, permirent tout juste aux valeurs françaises de s'apprécier de 0,11 %. Le marché faisant la preuve d'une certaine résistance, ces mesures auraient pu avoir un impact plus sensible. Lors de la dernière séance, le marché, *«ni traumatisé ni meurtri»*, selon l'expression d'un professionnel, a reflété l'absence totale d'initiatives à la veille du long week-end de la Pentecôte. Ce manque d'orientation s'est finalement traduit à la clôture par un recul moyen des valeurs de 0,67 %, positionnant ainsi l'indice CAC 40 à 1 981,58 points.

Aux valeurs, il est à noter que les volumes d'échanges ont été relativement modestes. A l'exception de certains titres, comme Euro Disney avec près de 4 millions de titres échangés au cours de la semaine et un recul de 6,6 % ce qui porte à 27 % sa baisse depuis le 31 décembre dernier. Le titre a terminé la semaine à 109,50 franc. Il y eut également de beaux volumes sur Peugeot (816 000 titres), Alcatel avec 1,1 million de titres.

### *La relance du second marché*

Si le marché à règlement mensuel a connu quelques tourments cette semaine, le second marché pour sa part aimerait que les siens cessent. Non pas qu'ils soient alarmants, loin de là, mais une bonne *relance lui permettrait de redevenir* le vivier d'entreprises soucieuses d'entamer une carrière boursière. Lors d'un colloque organisé à Nantes les 2 et 3 juin par le Comité des entreprises du second marché (CESM) avec la participation du Crédit national et du Crédit agricole, M. Jean-François Théodore, président de la Société des Bourses françaises (SBF), a réaffirmé sa volonté de continuer à promouvoir le second marché. Selon M. Théodore, *«la SBF ne peut qu'avoir à cœur de maintenir le dynamisme d'un marché qui représente près du tiers des sociétés cotées et constitue la source d'approvisionnement naturelle de ce qu'il est convenu d'appeler le marché officiel»*. Et d'ajouter que 31 sociétés inscrites aujourd'hui au règlement mensuel appartenaient autrefois au second marché, que deux d'entre elles faisaient désormais partie du panier de l'indice CAC 40 (Cap Gémini et Canal Plus). Après ces transferts et après les radiations de la cote à la suite de rachats, dépôts de bilan ou décision des autorités de tutelle, le second marché compte encore aujourd'hui 288 entreprises sur les quelque 400 qui avaient été tentées par la Bourse au cours des dix années qui viennent de s'écouler.

La relance de ce marché, qui constitue *«le poumon indispensable à la respiration de la cote»* et demeure une source de financement indispensable pour les petites et moyennes entreprises, va s'effectuer de plusieurs façons. Faisant suite à des propositions faites par le CESM, un groupe de travail devrait étudier, d'ici l'automne, l'élargissement des critères de répartition des valeurs (en catégorie 1, 2 ou 3), et la création d'une catégorie spécifique pour mieux distinguer les valeurs du second marché de celles du hors-cote. D'autre part, la SBF entend aussi contribuer à la mise en place de contrats d'animation de marché entre les émetteurs et les intermédiaires. En outre, la création d'un *«palmarès des valeurs à fort potentiel de croissance du second marché»* avec l'aide logistique du Crédit national et du CESM, basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs, devrait permettre d'établir dans un premier temps la liste des cinquante valeurs les plus performantes. Selon le président de la SBF, *«la création de ce palmarès aura le mérite de souligner le nécessaire effort de promotion de chaque valeur, le nécessaire engagement de chaque émetteur pour l'information des actionnaires, l'animation du marché et le marketing du titre»*.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

### *Alimentation*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 669 | – 2 |
| Bongrain | 3 285 | – 15 |
| BSN | 1 089 | – 14,50 |
| Carrefour | 2 639 | – 51 |
| Casino, G., Per. | 173,10 | + 0,90 |
| Guyenne-Gasc. | 1 745 | + 11 |
| LVMH | 4 047 | + 104 |
| Olipar | 167 | – 6 |
| Pernod-Ricard | 1 548 | – 1 |
| Promodès | 3 570 | – 200 |
| Saint-Louis | 1 281 | – 18 |
| Source Perrier | 1 700 | inch. |
| Nestlé | 36 330 | – 220 |

### *Métallurgie, construction mécanique*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 322 | + 1 |
| Dassault Aviation | 395 | + 12 |
| De Dietrich | 1 820 | + 20 |
| Fives-Lille | 402 | – 5 |
| Peugeot | 762 | – 25 |
| SAGEM | 2 200 | + 111 |
| Strafor, Facom | 861 | – 24 |
| Valeo | 772 | + 29 |
| Vallourec | 241,10 | – 6,90 |

### *Mines, caoutchouc*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 674 | + 22 |
| Imétal | 352,60 | + 13,60 |
| Métaleurop | 97 | + 1 |
| Michelin | 215,40 | – 0,30 |
| RTZ | 61,20 | – 0,30 |
| ZCI | 4,20 | + 0,14 |

### *Produits chimiques*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Institut Mérieux | 6 660 | – 40 |
| Roussel-Uclaf | 2 210 | + 10 |
| Synthélabo | 1 144 | – 45 |
| BASF | 826 | – 5 |
| Bayer | 976 | – 9 |
| Hoechst | 875 | – 10 |
| Imp. Chemical | 129,10 | – 2,80 |
| Norsk Hydro | 151 | inch. |

### *Valeurs diverses*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor cp. 16 F | 664 | – 106 |
| Air liquide | 777 | – 15 |
| Bic | 830 | + 44 |
| Bis | 342,10 | – 9,40 |
| CGIP | 1 129 | – 13 |
| Club Méd. | 515 | – 6 |
| Elf Sanofi cp. 23 F | 1 056 | – 30 |
| Essilor | 462 | + 1,40 |
| Euro Disney | 109,30 | – 9,20 |
| Europe 1 | 1 008 | – 2 |
| Eurotunnel | 36,40 | – 0,05 |
| Groupe Cité | 564 | – 11 |
| Hachette | 140,70 | + 0,70 |
| Havas | 538 | + 5 |
| Marine Wendel | 325 | inch. |
| Navigation mixte | 1 114 | – 11 |
| Nord-Est | 127,50 | + 7,50 |
| L'Oréal | 899 | + 6 |
| Saint-Gobain | 587 | – 1 |
| Saulnes Châtillon | 245 | – 6,10 |
| Skis Rossignol | 678 | – 11 |

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

| | 59-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF | 492 | – 7 |
| AXA (ex-Cie Midi) | 1 029 | – 3 |
| Bail Equipement | 119,20 | – 3,30 |
| Bancaire (Cie) | 446,60 | – 16 |
| Cetelem | 770 | – 7 |
| CCF | 186 | – 1,70 |
| CFF | 916 | – 35 |
| CFI | 282 | – 3 |
| Chargeurs | 1 259 | – 1 |
| C. Local de France | 247 | + 7,10 |
| CPR | 247,70 | – 11,30 |
| Eurafrance | 1 571 | + 10 |
| GAN | 1 930 | + 20 |
| Locindus | 752 | + 22 |
| Paribas | 393 | – 2 |
| Schneider | 763 | + 3 |
| Société générale | 527 | + 6 |
| Suez (Cie fin.) | 320 | – 8 |
| UAP | 522 | – 55 |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 613 | – 11 |
| Ciments français | 472 | inch. |
| GTM | 413,10 | – 6,90 |
| Immob. Phénix | 151,10 | + 0,10 |
| J. Lefebvre | 920 | + 18 |
| Lafarge-Coppée | 365,10 | – 6,30 |
| Poliet | 596 | + 11 |
| SGE-SB | 238 | – 4,30 |

### *Filatures, textiles magasins*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Agache (Fin.) | 848 | – 23 |
| BHV | 782 | + 7 |
| Damart | 3 190 | – 10 |
| DMC | 374 | + 2,70 |
| Gal. Lafayette | 2 200 | + 95 |
| Nouv. Galeries | 563 | – 22 |
| Printemps | 803 | – 14 |
| La Redoute | 5 860 | – 10 |
| SCOA | 16,50 | + 0,10 |

### *Matériel électrique*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel-Alsthom | 646 | – 3 |
| CSEE | 305 | – 15 |
| Générale des eaux | 2 328 | – 36 |
| Intertechnique | 887 | + 11 |
| Labinal | 786 | + 3 |
| Legrand | 4 750 | – 129 |
| Lyon. des eaux | 553 | – 11 |
| Matra | 188 | – 5 |
| Merlin-Gerin | 600 | + 5 |
| Moulinex | 172 | – 3 |
| Radiotechnique | 604 | + 4 |
| SEB | 2 225 | + 33 |
| Sext.-Avionique | 232 | + 1,90 |
| Thomson-CSF | 157 | – 5,30 |
| IBM | 482 | – 13,50 |
| ITT | 343 | – 1,90 |
| Schlumberger | 365,10 | + 1,80 |
| Siemens | 2 300 | – 50 |

### *Pétroles*

| | 5-6-92 | Diff. |
|---|---|---|
| BP-France | 110 | – 8,90 |
| ELF-Aquitaine | 390 | – 7,10 |
| Esso | 887 | + 11 |
| Primagaz | 720 | + 31 |
| Sogerap | 430 | + 5 |
| Total | 261,80 | – 6,10 |
| Total | 339,60 | inch. |
| Petrofina | 1 727 | – 9 |
| Royal Dutch | 476,90 | + 9 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 1 110 250 | 720 578 |
| Peugeot | 816 450 | 640 332 |
| Elf-Aquitaine | 1 488 840 | 587 991 |
| Total | 2 166 075 | 578 367 |
| BSN | 509 710 | 565 171 |
| LVMH | 112 920 | 454 564 |
| Eaux (Cie des) | 156 510 | 368 914 |
| Michelin | 1 400 150 | 304 286 |
| L'Oréal | 317 780 | 284 954 |
| Saint-Gobain | 464 620 | 273 856 |
| Suez | 784 625 | 258 459 |
| Euro Disney | 2 132 000 | 250 459 |
| Eurotunnel | 6 274 500 | 228 485 |
| Paribas | 569 600 | 227 301 |

(*) Du jeudi 28 mai 1992 au mercredi 3 juin 1992 inclus.

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Bic | + 6,5 | Centrest | – 9,4 |
| Nord-Est | + 6 | Promodès | – 9,4 |
| Sagem | + 5,1 | BP France | – 7,6 |
| Imétal | + 5 | Crédit national | – 7,4 |
| Dassault Aviat. | + 4,8 | Euro Disney | – 6,6 |
| Sodecco | + 4,7 | Robur financ. | – 6,4 |
| Gal. Lafayette | + 4,6 | Dassault Electr. | – 4,7 |
| Cr. Ld France | + 4,2 | CCMC | – 4,1 |
| Idia | + 3,9 | Synthélabo | – 4,1 |
| Trofinit | + 3,8 | UFB Locabail | – 4 |
| Valeo | + 3,6 | Cap Gemini | – 4 |
| Hachette | + 3,6 | MMB | – 3,9 |
| Radiotechnique | + 3,5 | BSN | – 3,8 |
| Locindus | + 3,4 | Cr. fonc. France | – 3,6 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 29-5-92 | Cours 5-6-92 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 58 800 | 58 850 |
| – (kilo en lingot) | 58 400 | 58 950 |
| Pièce française (20 fr.) | 337 | 336 |
| • Pièce française (10 fr.) | 365 | 360 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 339 | 338 |
| Pièce latine (20 fr.) | 337 | 338 |
| • Pièce tunisienne (20 fr.) | 341 | 334 |
| Souverain | 444 | 440 |
| • Souverain Elizabeth II | 447 | 489 |
| • Demi-souverain | 321 | 321 |
| Pièce de 20 dollars | 1 910 | 1 800 |
| – 10 dollars | 945 | 970 |
| • – 5 dollars | 600 | 615 |
| – 50 pesos | 2 300 | 2 200 |
| • – 20 marks | 425 | 421 |
| – 10 florins | 353 | 347 |
| • – 5 roubles | 221 | 240 |

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

### MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 juin 1992**

Nombre de contrats : 123 320 environ

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | JUIN 92 | SEPT. 92 | DÉC. 92 | MARS 93 |
| Premier | 107,84 | 108,12 | 108,34 | – |
| + haut | 107,92 | 108,24 | 108,34 | – |
| + bas | 107,62 | 107,90 | 108,12 | – |
| Dernier | 107,64 | 107,94 | 108,12 | – |
| Compensation | 107,66 | 107,94 | 108,12 | 108,18 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 29-5-92 | 1-6-92 | 2-6-92 | 3-6-92 | 4-6-92 |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 2 942 883 | 1 459 149 | 2 024 534 | 2 406 405 | 2 153 254 |
| Comptant R. et obl. | 15 889 049 | 9 758 687 | 14 046 166 | 23 861 045 | 19 950 186 |
| Actions | 130 396 | 132 406 | 180 857 | 161 809 | 102 240 |
| Total | 18 962 328 | 11 350 242 | 16 251 557 | 26 429 259 | 22 205 680 |

**INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Françaises | 117,6 | 116,5 | 116,9 | 115,5 | 115,6 |
| Etrangères | *107,7* | *107,1* | *107,1* | *106,6* | *106,1* |

**INDICES CAC (du lundi au vendredi)**

| | 1-6-92 | 2-6-92 | 3-6-92 | 4-6-92 | 5-6-92 |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 548,3 | 548,1 | 546,2 | 540 | 542,5 |
| (base 100, 31 décembre 1987) | | | | | |
| Indice CAC 40 | 2 017,40 | 2 024,87 | 1 992,61 | 1 994,87 | 1 981,58 |

## NEW-YORK

# Un record, le même

INDICE DOW-JONES

**+ 0,05 %**

Wall Street a terminé presque inchangée au cours de la période écoulée malgré l'inscription d'un nouveau record de clôture pour la première séance de la semaine. Lundi 1er juin, le principal indicateur de la place a terminé la séance à 3 413,21 points, passant pour la première fois la barre des 3 400 points. Il est ensuite retombé vendredi à 3 398,72 points, en hausse de 1,81 point par rapport à la semaine précédente soit un gain hebdomadaire marginal de 0,05 %.

Mis à part la mauvaise surprise de vendredi 5 juin avec l'annonce d'un bond du taux de chômage aux Etats-Unis pour le mois de mai, les autres statistiques économiques de la semaine ont été dans l'ensemble jugées positives.

Le taux de chômage s'est établi à 7,5 % le mois dernier, soit le niveau le plus élevé depuis huit ans, alors que les experts tablaient généralement sur une stabilisation. En revanche, l'indice des directeurs d'achat a progressé à 56,3 % en mai contre 51,3 % en avril (un pourcentage supérieur à 50 % indique généralement que le secteur manufacturier de l'économie est en expansion) et les commandes aux industries ont augmenté de 1 % en avril.

Toutefois, les analystes mettent en garde contre un excès d'optimisme à Wall Street. *«C'est un marché très dangereux»*, a noté M. Ricky Harrington, directeur des investissements chez Marion Bass Securities, ajoutant que, bien que l'indice Dow Jones continue à battre des records, l'ensemble du marché ne suit pas et est resté largement inchangé depuis le début de l'année.

Les spécialistes soulignent également que les valeurs cycliques ont nettement progressé au cours des derniers mois.

Indice Dow Jones du 5 juin : 3 398,72 (c. 3 396,91).

| | Cours 29 mai | Cours 5 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 77 5/8 | 79 |
| ATT | 42 1/2 | 42 1/8 |
| Boeing | 43 7/8 | 44 7/8 |
| Chase Man. Bank | 27 3/4 | 27 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 3/4 | 51 3/8 |
| Eastman Kodak | 39 3/4 | 40 1/4 |
| Exxon | 60 5/8 | 62 3/4 |
| Ford | 44 1/2 | 48 |
| General Electric | 76 3/8 | 77 5/8 |
| General Motors | 39 7/8 | 44 |
| Goodyear | 71 | 70 1/2 |
| IBM | 90 3/4 | 90 1/4 |
| ITT | 63 1/4 | 63 5/8 |
| Mobil Oil | 65 | 66 1/8 |
| Pfizer | 74 1/2 | 72 1/2 |
| Schlumberger | 65 3/4 | 67 5/8 |
| Texaco | 64 | 64 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 118 3/8 | 116 3/4 |
| Union Carbide | 28 7/8 | 29 1/2 |
| United Tech. | 52 1/2 | 52 1/4 |
| Westinghouse | 17 | 17 3/8 |
| Xerox Corp | 75 | 74 |

## TOKYO

# Rechute

INDICE NIKKEI

**- 3 %**

La Bourse de Tokyo a de nouveau chuté cette semaine, l'indice Nikkei clôturant vendredi à 17 790,04 points, en baisse de 557,71 points, soit un recul de 3 % par rapport à la semaine dernière. La plupart des investisseurs sont restés en marge du marché, attendant l'échéance, le 12 juin prochain, du contrat à terme sur l'indice Nikkei. De ce fait, la semaine a connu une activité très faible et sans relief, le volume des transactions quotidiennes s'élevant à 213,6 millions d'actions en moyenne.

La plupart des investisseurs *institutionnels estimant peu rentable* de renouveler leurs contrats à terme arrivant à échéance fin juin en contrats à terme échéant en septembre, ils ont tenté, chaque fois que c'était possible, de se dégager de leurs positions, ont expliqué les boursiers.

Le marché avait démarré la semaine sur une note pessimiste, le Nikkei ayant cédé lundi 1,87 %, en dépit d'une sensible hausse du yen face au dollar. Mardi, le Nikkei rebondissait, gagnant 0,67 % grâce à une chasse aux bonnes affaires. L'indice de référence de la Bourse de Tokyo a de nouveau été en hausse mercredi, gagnant 0,35 % sur des achats de particuliers. Les deux dernières séances furent orientées sous le poids des ventes d'arbitrages (- 1,2 %, jeudi et - 1 %, vendredi).

Dans ce contexte, le Nikkei devrait évoluer autour des 18 000 points pendant deux ou trois semaines, les opérateurs s'attendant à ce que les valeurs spéculatives continuent d'être au centre des transactions.

Indices du 5 juin : Nikkei, 17 790,04 (c.18 347,75) ; Topix, 1 345,96 (c.1 376,32).

| | Cours 29 mai | Cours 5 juin |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 300 | 1 290 |
| Bridgestone | 1 180 | 1 180 |
| Canon | 1 420 | 1 410 |
| Fuji Bank | 1 500 | 1 440 |
| Honda Motors | 1 520 | 1 450 |
| Matsushita Electric | 1 380 | 1 340 |
| Mitsubishi Heavy | 592 | 570 |
| Sony Corp. | 4 320 | 4 320 |
| Toyota Motors | 1 510 | 1 520 |

## LONDRES

# Semaine difficile

**– 1,4 %**

La Bourse de Londres a connu une semaine difficile, déstabilisée par le «non» danois au traité de Maastricht, qui pourrait remettre en cause la construction européenne et affaiblir la livre sterling. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu sur la période 39,1 points, soit 1,4 % par rapport à vendredi dernier, terminant la semaine à 2 668,5 points.

Selon les analystes de la banque d'affaires J. P. Morgan, la cote devrait rester orientée à la baisse dans les semaines à venir, déprimée par des corrections techniques et une consolidation générale de ses gains après l'envol qui a suivi la victoire des conservateurs aux élections générales en avril. Toujours selon ces analystes, le marché devrait terminer l'année entre 2 900 et 2 950 points.

Indices «FT» du 5 juin : 100 valeurs, 2 668,50 (c.2 707,60) ; 30 valeurs, 2 077,40 (c.2 114,10) ; fonds d'Etat, 88,86 (c.89,56) ; mines d'or, 104,90 (c.108,30).

| | Cours 29 mai | Cours 5 juin |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 8,39 | 8,24 |
| BP | 2,73 | 2,75 |
| BTR | 4,86 | 4,65 |
| Cadbury | 4,64 | 4,68 |
| De Beers | 14,43 | 14,25 |
| Glaxo | 7,76 | 7,41 |
| GUS | 15,05 | 15,03 |
| ICI | 13,45 | 13,25 |
| Reuters | 11,95 | 11,60 |
| RTZ | 6,20 | 6,27 |
| Shell | 5,16 | 5,19 |
| Unilever | 9,08 | 9,25 |

## FRANCFORT

# Fermeté

**– 0,8 %**

La Bourse de Francfort est restée ferme cette semaine, en dépit de quelques incertitudes soulevées par le «non» danois au traité de Maastricht. Au final, l'indice instantané DAX a perdu, d'une semaine sur l'autre, 14,15 points à 1 789,07 points, soit un repli de 0,8 %.

Le marché s'était initialement replié. Puis la légère hausse enregistrée dès le lendemain a vite été oubliée *en raison du résultat du* référendum danois. En outre, l'annonce d'un vaste plan d'économies, dans le secteur de l'assurance-maladie, a porté un sérieux coup aux valeurs de la chimie et de l'industrie pharmaceutique.

Le marché obligataire est resté prudent et réservé cette semaine. Là aussi, la décision danoise a pesé sur le choix des investisseurs qui ont *hésité* à se lancer. De ce fait, les emprunts publics ont été en baisse, ce qui a fait remonter leur taux de rendement moyen à 8,26 %, contre 8,23 % vendredi dernier.

Indice DAX du 29 mai : 1 789,07 (c.1 803,22).

| | Cours 29 mai | Cours 5 juin |
|---|---|---|
| AEG | 207 | 206 |
| BASF | 249,10 | 244,50 |
| Bayer | 295,80 | 289 |
| Commerzbank | 259 | 253,50 |
| Deutschebank | 706,50 | 692 |
| Hoechst | 263,70 | 260,50 |
| Karstadt | 631 | 635 |
| Mannesman | 302 | 304,70 |
| Siemens | 698,90 | 682,80 |
| Volkswagen | 410 | 408,10 |

# CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

### Réaction très négative aux incertitudes européennes

Le refus du Danemark de ratifier le traité de Maastricht a profondément perturbé le marché international des capitaux, dont la réaction a été très négative. Dans plusieurs compartiments, les secousses subies depuis mercredi ont dépassé en intensité celles qui ont immédiatement suivi le crack boursier d'octobre 1987. Les difficultés ne se sont pas limitées aux seules monnaies européennes directement concernées ou à l'écu, ce panier de monnaies qui, en quelque sorte, symbolise ce que pourrait être la devise commune de notre continent. Certes, c'est là que le trouble est le plus profond, mais, comme par contagion, il s'est répercuté ailleurs.

Cette évolution tient au fait que, soudainement, on a vu se tarir une des sources de financement dont on espérait beaucoup. Cela faisait des mois qu'il n'y avait pas eu d'emprunts très importants libellés en écu. De nombreux débiteurs de premier plan attendaient le verdict danois avant de solliciter ce compartiment. L'éventualité d'un «non» avait certes été envisagée mais, apparemment, personne ne voulait vraiment y croire. Si les candidats s'armaient de patience et différaient l'exécution de leurs projets, c'est surtout, semble-t-il, parce qu'ils pensaient, pour la plupart d'entre eux, que les nouvelles qui parviendraient de Copenhague le 2 juin donneraient à leur opération un éclat supplémentaire.

Jusqu'au tout début du mois, l'opinion qui prévalait était que l'écu allait jouer un rôle croissant pour libeller des emprunts internationaux, et rivaliser en importance avec le dollar des Etats-Unis et le yen. La liste des candidats déclarés ou présumés ne cessait de s'allonger et la confiance était si grande que la préoccupation majeure était de savoir comment faire face, d'une manière pratique, à une avalanche d'emprunts en écus qui allait déferler ces prochaines semaines. Les spécialistes prévoyaient par exemple l'arrivée en quelques jours d'au moins trois établissements publics français. On a même laissé entendre que la Suisse allait s'adresser au marché de l'écu pour lancer son premier emprunt international.

Mais, alors que l'annonce d'un référendum en France a encore avivé l'incertitude au sujet de l'Union économique et monétaire en Europe, ce programme très lourd ne pourra pas se réaliser comme on l'entendait. De nombreux emprunteurs devront se tourner vers d'autres compartiments, qui risquent rapidement de s'engorger. Il reste qu'on prévoit généralement que les marchés des dollars américain et canadien, ainsi que celui du yen, soient renforcés par l'épreuve que traverse actuellement l'Europe.

#### *Emissions records de la Finlande et d'EDF*

Pour ce qui est des monnaies de notre continent, le deutschemark a bien des chances de profiter de la situation. C'est à lui, finalement, que l'utilisation de l'écu risquait de faire ombrage. Comme il demeure une monnaie d'emprunt peu coûteuse, il attire un grand nombre de débiteurs parmi les meilleurs du monde. Il vient d'ailleurs de fournir une preuve de sa capacité d'absorption en permettant à la Finlande de porter à 2 milliards de DM l'encours d'un emprunt de dix ans de durée que dirige la Deutsche Bank. C'est devenu la plus volumineuse euro-émission de tout le compartiment allemand. Elle ne coûte au Trésor d'Helsinki que 8,40 % l'an.

Il y a toutefois un obstacle à l'expansion du marché du deutschemark. Il s'agit d'un problème fiscal, celui de l'imposition des revenus que procurent aux Allemands leurs placements de capitaux. La question, pourtant très grave, n'est toujours pas résolue. La commission des finances du Bundestag vient de remanier le projet du gouvernement de Bonn. Les changements proposés reviennent finalement à distinguer entre deux catégories d'investisseurs allemands, ceux dont le portefeuille se trouverait dans leur pays qui verraient le revenu de leurs titres diminués d'une retenue à la source, et les autres, qui ayant déposé leurs titres à l'étranger, échapperaient à ce précompte. Actuellement, le fisc allemand ne prélève à la source aucun impôt sur l'intérêt servi sur les obligations.

*Si, outre-Rhin,* ce sujet est à l'ordre du jour, c'est parce que la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a sommé le gouvernement d'œuvrer en faveur d'une plus grande justice fiscale et de mettre un terme à une situation qui privilégie les revenus du capital par rapport à ceux du travail. Nombreux sont ceux qui doutent que la proposition de la commission des finances réponde vraiment aux exigences d'équité de la Cour constitutionnelle. Aussi craint-on que l'incertitude se prolonge *encore à cet égard et ne* finisse, en faisant fuir les capitaux, par provoquer une montée du niveau de l'intérêt en Allemagne.

Parmi les autres grandes monnaies européennes susceptibles de profiter de l'effacement actuel de l'écu, le franc français pourrait occuper une place de choix s'il parvient à surmonter les incertitudes politiques dont il souffre depuis l'annonce d'un référendum. Le marché de l'eurofranc s'est tant développé qu'il est maintenant en mesure de satisfaire les plus exigeants des débiteurs et *des investisseurs. Electricité de* France (EDF) vient d'en fournir la preuve de façon spectaculaire. Cette entreprise a réussi à lever, à des conditions qui sont très avantageuses pour elle, pour trois milliards de francs pour une durée de trente ans.

Jamais auparavant un emprunteur autre que l'Etat n'avait été capable de se procurer des fonds de cette manière en visant une échéance aussi éloignée qu'on ne peut atteindre en Europe que sur le marché du franc. Le précédent record était détenu par le récent euro-emprunt de vingt ans de la Caisse autonome de refinancement. Aussi comprend-on que lorsqu'ils parlent de l'émission d'EDF, les spécialistes sortent quelque peu de leur réserve coutumière et laissent dans leurs commentaires percer une pointe d'enthousiasme. Deux heures seulement après son lancement, lundi matin, l'opération était bouclée, plus *de 80 % du montant étant placés* hors de France, principalement en Europe. La direction de la transaction était confiée à Paribas qui en avait arrêté les conditions de façon à offrir aux investisseurs un rendement de 8,88 %, soit au départ 36 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que les fonds d'Etat français de référence. Tout compris, l'affaire revient aux débiteurs à 8,93 % l'an.

CHRISTOPHE VETTER

## DEVISES ET OR

### Le retour du mark

En Europe, quand les choses vont mal, on se tourne vers le mark, valeur refuge, en dépit des mauvaises performances, temporaires, de l'Allemagne. M. Michel Sapin, notre nouveau ministre des finances, en convenait après les remous qui ont suivi le «non» danois au référendum sur le traité de Maastricht et l'annonce d'un référendum français à l'automne.

On voit donc, après le fatidique mercredi 3 juin, les cours de la devise allemande progresser sur tous les marchés, notamment au sein du Système monétaire européen (SME), passant de 3,3680 francs à près de 3,37 francs sur la place de Paris, et se raffermir nettement à Londres, tandis que les autorités monétaires italiennes devaient intervenir vigoureusement pour défendre leur monnaie. Ce phénomène est aisément explicable : si la construction européenne ne se fait pas, ou se fait mal, le deutschemark n'aura plus à soutenir les monnaies faibles, et se trouvera renforcé d'autant. Si la France prenait le même chemin que le Danemark, les investisseurs étrangers seraient moins confiants.

Dans cette affaire, la grande victime a été l'écu, future monnaie européenne, qui a violemment baissé sur son principal marché, le MATIF à Paris, où, deux jours de suite, mercredi et jeudi, la cotation du contrat écu à long terme a dû être suspendue pendant une heure en raison d'un écart de cours trop important (1 point et demi), avec un volume record de 15 600 lots. Naturellement, un appel de couverture complémentaire auprès des opérateurs pour tenir compte des pertes fut décidé, et il y eut du «sang sur le carreau» : quand la chute du cours est forte et, surtout, brutale (les écrans s'éteignent et se rallument avec une sacrée baisse des cours), les acheteurs à découvert prennent la perte de plein fouet, et douloureusement.

#### *Faiblesse de la lire*

Face à un mark renforcé, le dollar s'est affaibli, après l'annonce d'une augmentation du taux de chômage aux Etats-Unis, qui passe, en mai, de 7,2 % à 7,5 % de la population active. De plus, pendant ce même mois de mai, 68 000 emplois ont été créés, au lieu de 110 000 attendus. Sans doute, le nombre des créations d'emplois en avril a été révisé en hausse, à 182 000 contre 126 000, mais, en année électorale, voir le taux de chômage se retrouver à son plus haut niveau depuis huit ans n'a rien de très réconfortant et pourrait même s'avérer catastrophique pour le pouvoir.

De plus, les ventes de maisons individuelles n'ont augmenté que de 1,3 % en avril, après un recul de 15,9 % en mars. A New-York, on observe que les principaux moteurs de la reprise depuis le début de l'année, l'immobilier et la consommation, ont ralenti, ce qui fait redouter une croissance «molle». La santé de la devise italienne n'est pas très bonne en ce moment, intrinsèquement et conjoncturellement. D'abord, la remontée du mark aux dépens de la lire a contraint la Banque d'Italie à relever, jeudi 4 juin, l'un de ses taux directeurs, celui des *avances sur titre*, comparable au Lombard, porté de 12,5 % à 13 %. Ce relèvement a été effectué après deux jours de fortes pressions sur la *monnaie de la péninsule.*

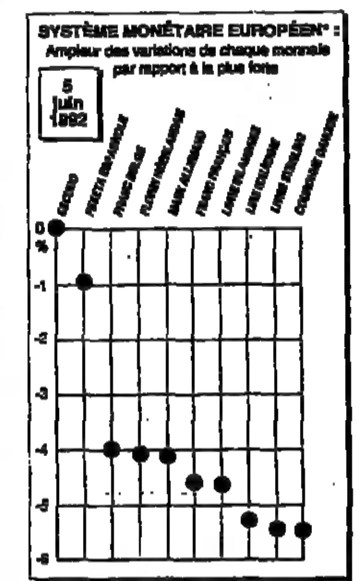
En dehors de cet accès de faiblesse, lié, comme on l'a vu, au référendum danois, la lire est, actuellement, l'objet de rumeurs pessimistes évoquant ouvertement la possibilité d'une dévaluation que certains verraient bien à l'automne. Parmi les partisans d'un «réajustement» figurent, très logiquement, les industriels italiens, qui se plaignent de «passer» plus difficilement à l'exportation en raison d'une hausse excessive des prix de production, provoquée par une inflation irrépressible. En tout cas, la lire, après avoir longtemps caracolé en tête du Système monétaire européen, l'a traversé dans toute son épaisseur et glisse lentement et sûrement sur la queue du Système.

F. R.

**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er JUIN AU 5 JUIN 1992**
*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D.mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York | 1,8335 | – | 18,6741 | 68,8705 | 62,9129 | 3,0590 | 55,8815 | 0,00833 |
| | 1,8285 | – | 18,5385 | 68,6342 | 62,2278 | 3,0248 | 55,2639 | 0,00826 |
| Paris | 9,8184 | 5,3558 | – | 368,8017 | 336,8984 | 16,3812 | 299,2456 | 4,4588 |
| | 9,8675 | 5,3965 | – | 370,3844 | 335,8121 | 16,3234 | 298,2316 | 4,4599 |
| Zurich | 2,6622 | 1,4520 | 27,1148 | – | 91,3495 | 4,4417 | 81,1400 | 1,2090 |
| | 2,6641 | 1,4570 | 26,9990 | – | 90,6658 | 4,4071 | 80,5195 | 1,2041 |
| Francfort | 2,9143 | 1,5895 | 29,6825 | 109,4697 | – | 4,8623 | 88,8237 | 1,3235 |
| | 2,9384 | 1,6070 | 29,7786 | 110,2951 | – | 4,8608 | 88,8091 | 1,3281 |
| Bruxelles | 59,9371 | 33,69 | 6,1046 | 22,5138 | 20,5662 | – | 18,2677 | 2,7219 |
| | 60,4582 | 33,06 | 6,1262 | 22,6985 | 20,5725 | – | 18,2702 | 2,7322 |
| Amsterdam | 3,2810 | 1,7895 | 334,17367 | 1,23244 | 112,58257 | 5,47415 | – | 1,4900083 |
| | 3,3087 | 1,8095 | 335,30992 | 1,24193 | 112,60112 | 5,47338 | – | 1,4954545 |
| Milan | 2202,83 | 1201 | 224,2764 | 827,1358 | 755,5835 | 36,73906 | 671,1372 | – |
| | 2212,49 | 1210 | 224,2194 | 830,4736 | 752,9588 | 36,60012 | 668,6930 | – |
| Tokyo | 232,67 | 126,90 | 23,69748 | 87,39669 | 79,83643 | 3,88192 | 70,91366 | 0,105662 |
| | 233,41 | 127,65 | 23,65422 | 87,61153 | 79,43373 | 3,86116 | 70,54435 | 0,105496 |

A Paris, *100 yens étaient cotés, le vendredi 5 mai, 4,2198 F* contre 4,2275 F le vendredi 29 mai 1992.




Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Léger souffle d'optimisme sur le café

Réunis de nouveau à Londres le 27 mai, les pays producteurs, membres de l'Organisation internationale sur le café (OIC) s'étaient donné trois jours pour trouver un consensus sur les modalités d'un accord international. Celui-ci doit être renégocié par les soixante-douze pays membres de l'OIC sous les auspices londoniens, du 22 au 26 juin.

L'enjeu est de taille : depuis que les clauses économiques de l'accord ont été abandonnées en juillet 1989, les cours n'ont cessé de baisser. En mai dernier, ils avaient atteint leur seuil le plus bas depuis vingt-cinq ans : *660 dollars par* tonne pour le robusta coté à Londres et 64 cents par livre pour l'arabica à New-York. Le 4 juin, le ciel *ne s'était pas éclairci : le robusta* était coté à 700 dollars et l'arabica s'affichait à 62 cents.

Pourtant, un certain optimisme était de rigueur à la fin des discussions. Les pays producteurs, lassés de vendre «à petits prix», déterminés aussi par le poids des stocks chez les consommateurs, se sont résolus à faire des propositions concrètes. Le consensus est apparu précisément sur les quotas d'exportation. L'idée est de proposer un quota universel touchant tous les producteurs de 62 millions de sacs, inférieur de 10 millions à la consommation.

*«Sur la base d'un marché universel de 72 millions de sacs, les producteurs estiment que, pour permettre une reprise des cours du café, qui se situent actuellement à des niveaux exceptionnellement bas, une réduction d'environ 10 millions de sacs est nécessaire, étant donné que les stocks détenus par les pays importateurs sont bien supérieurs à la normale.»* Le document final publié à l'issue des discussions est sans équivoque.

#### *Des consommateurs attentistes*

Véritable volonté d'aboutir à une solution durable pour redonner une certaine légèreté aux petits grains noirs ? On pourrait le penser, car la proposition, loin de prendre en compte la production exportable de chaque pays producteur, s'est resserrée autour de la performance à l'exportation, ce qui paraît, *a priori*, plus logique. Lorsque les délégués se sont séparés, il a été décidé que la période de référence serait celle *des trois dernières années. Le Brésil* avait d'abord demandé que soit prise en considération une période de vingt et un mois courant de juil*let 1990 à mars 1992*; cela lui aurait donné une part sur le marché du café de 27 %. Avant la suspension des quotas en 1989, le Brésil, premier producteur mondial, avait une part avoisinant les 31 %. De mars 1991 à mars 1992, sa part était de 27,9 % (avec 20,9 millions de sacs exportés sur un total de 74,9 millions).

Pour sa part, la Colombie détiendrait 17,5 %. Quant aux petits exportateurs, 5 % du quota global leur seraient réservés (parmi eux, citons Cuba, la Jamaïque, la Bolivie et, en Afrique, le Malawi, le Nigéria et la Zambie). Notons, par ailleurs, qu'il y aurait un quota différencié arabica/robusta. A cet égard, le texte rédigé par les producteurs indique que *«les producteurs sont prêts à explorer la question de la sélectivité mais considèrent que ce point doit être discuté avec les consommateurs sur la base de propositions concrètes».*

Les consommateurs se montrent assez discrets. «Attendre et voir», telle pourrait être leur devise. En *réalité, ils ne sont pas pris à la* gorge, comme le sont leurs partenaires et gèrent plutôt sereinement des stocks énormes estimé à 40 millions de sacs). L'Allemagne, peut-être, aurait tendance à faire bande à part. Jouant la carte de la Colombie, qui monte en puissance sur le marché de l'arabica, elle préférerait des quotas prenant en considération la production exportable.

Si les délégués se sont séparés *avec l'espoir de trouver enfin une* issue à leurs déboires, il reste encore beaucoup de problèmes à régler. Le premier est celui de l'in*tervalle séparant* la conclusion de l'accord et sa mise en œuvre. On pourrait voir alors des pays liquider leur production, provoquant un très fort mouvement baissier. Une autre question à soulever sera celle des pays non membres de l'OIC. Puisqu'il s'agit de quotas universels, cela implique que ces producteurs n'auront plus le droit d'exporter leur café chez les consommateurs membres de l'accord ; ils n'auront pas non plus de débouchés vers l'Europe de l'Est, qui courtise trop l'Occident pour faire du pied aux producteurs récalcitrants.

CAROLE PETIT

| PRODUITS | COURS DU 5/6 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 257,50 (+ 18,50) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 328 (inch.) Dollars/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 7 260 (+ 167) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Août | 294,7 (+ 7,7) Dollars/tonne |
| Café (Londres) Juillet | 709 (– 19) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Juillet | 855 (– 9) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Juillet | 366 (+ 17) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Juillet | 258 (+ 1) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Juillet | 180,1 (+ 2,1) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Un coup de Maastricht

Quelle semaine, et quelle tempête ! Les marchés n'aiment pas les surprises et ils ont été servis : mercredi matin, l'annonce du «non» danois au référendum sur le traité de Maastricht et, l'après-midi, celle du référendum français sur le même thème. Du coup, la barque s'est mise à tanguer violemment et, en deux jours, les cours de l'échéance juin sur le MATIF chutaient d'un point et demi, revenant de 108,80 à 108,35 au plus bas, pour remonter un peu à la veille du week-end, *sous l'effet* des rachats de vendeurs à découvert dans la perspective d'un chômage de trois jours. Mais les gains d'un *mois entier ont été annulés*, le rendement de l'OAT dix ans passant brutalement de 8,50 % à 8,70 %, avec la baisse des cours correspondante.

Les marchés n'aiment pas les surprises, avons-nous dit, et encore moins les incertitudes. Or voici *maintenant que* le ver est dans le fruit, que personne n'est plus sûr de rien et que, sur le chemin vers la convergence des taux, des chausse-trappes risquent de s'ouvrir sous les pieds des opérateurs.

Sans doute, les craintes d'un «non» français au référendum *prévu pour septembre prochain* paraissent-elles exagérées à beaucoup, sauf si la consultation populaire prend le tour d'un vote personnel pour ou contre le président Mitterrand, cas de figure où tout devient possible. Mais le doute, même léger, lancé sur la construction européenne, a immédiatement incité les étrangers, en premier les Asiatiques, puis les Anglo-Américains de Londres, à vendre des titres d'Etat français, de préférence à découvert (short), l'argument étant que les taux d'intérêt français deviennent moins susceptibles de se rapprocher des taux allemands, actuellement inférieurs.

Après le véritable électrochoc infligé au MATIF cette semaine, les pertes subies initialement, et ponctuellement compensées, nul ne sait si d'autres remous ne vien*dront pas agiter la place la semaine* prochaine, ce qui rend les opérateurs extrêmement prudents... et pas tous optimistes. Dans cette *affaire, notons-le*, le grand gagnant a été le MATIF lui-même, qui a connu une activité très intense, battant tous ses records de transactions mercredi 3 juin avec 253 535 contrats pour le contrat notionnel (emprunt d'Etat à dix ans) et 48 322 lots sur le contrat Pibor trois mois (Paris Interbank Offered Rate).

#### *Freiner la croissance de la masse monétaire*

Sur le marché obligataire, passablement perturbé par ces événements, l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), de jeudi 4 juin d'abord, a donné lieu préventivement à des ventes de couverture sur le MATIF, émanant des souscripteurs éventuels, notamment les spécialistes en valeur du Trésor (SVT). Naturellement, les taux moyens pondérés de ladite adjudication se sont inscrits en hausse, 8,72 % contre 8,65 % en mai sur la ligne à dix ans, et 8,72 % contre 8,69 % pour la ligne à trente ans, et 8,72 % pour la nouvelle ligne à quinze ans, ces rendements reflétant les cours du MATIF. Les étrangers ne se sont guère manifestés pour les raisons exposées précédemment. Le montant total de l'adjudication s'est élevé à 15 milliards de francs (12,2 milliards de francs aux enchères et 2,8 milliards de francs pour les soumissions non compétitives du SVT). L'importance de ce montant traduit, on le sait, les besoins du Trésor pour financer le déficit budgétaire.

Le seul émetteur non gouverne*mental a été* la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), qui a levé un milliard de francs à onze ans et 8,60 % nominal, 8,82 % réel, sous l'égide de la Caisse nationale de crédit agricole, de la la Société générale, et du Crédit du Nord. La CRH n'a pas eu de chance, se présentant la veille du référendum danois et prenant de plein fouet la hausse de rendements le lendemain.

*Tout ce hourvari a un peu* détourné l'attention de ce qui se passe en Allemagne, où les dirigeants de la Bundesbank ont réitéré leurs déclarations menaçantes sur les liens entre la masse monétaire et l'inflation. M. Otmar Issing, l'un des directeurs de la Banque, a affirmé : *«Compte tenu du scénario actuel, la Bundesbank n'a aucune possibilité de réduire les taux. De plus, une telle possibilité ne peut être envisagée tant que le rythme de la croissance monétaire ne décélèrera pas nettement pour s'acheminer vers l'objectif fixé (3,5 %-5,5 %) au lieu de 9 % au premier trimestre et 8,8 % en avril.»*

Le président, M. Helmut Schlesinger, veut freiner davantage la croissance de ladite masse, *«plus qu'elle ne l'a été jusqu'à présent cette année»*. Un tel freinage pouvait prendre la forme, non d'un relèvement supplémentaire du taux lombard, mais d'une réduction du montant des pensions accordées régulièrement par la Banque centrale. Les analystes de la Dresdner Bank, soulignant le renforcement du rôle du mark après le «non» danois, le ralentissement (selon eux) de la croissance de la masse monétaire et l'annonce d'une diminution de l'inflation, qui pourrait *permettre à la Bundesbank d'assou*plir sa politique, recommandent, pour le court terme, de vendre des OAT françaises et des Gilts britanniques pour acheter des Bunds allemands.

FRANÇOIS RENARD

### Bruxelles approfondit son enquête sur l'accord ICI-Du Pont

La Commission européenne a décidé, mercredi 3 juin, d'approfondir son enquête sur la prise de *contrôle de la branche* fibres artificielles du groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI) par le groupe américain Du Pont de Nemours. La Commission avait ouvert une enquête préliminaire sur cette opération le 8 mai, après l'annonce d'un important accord croisé entre ces deux géants de la chimie (*le Monde* du 25 avril). La Commission redoute de voir le groupe américain prendre une position dominante sur le marché des fibres artificielles des Douze. En *reprenant cette activité* de ICI, Du Pont entre sur le marché européen des bas, collants, tissage et maille dont il était absent, mais il double surtout sa part du marché européen du tapis dont il détenait déjà près du tiers. Au terme de son enquête – qui ne peut excéder quatre mois – la Commission autorisera ou non tout ou partie de l'accord.

هكذا من الإهمال



Le Monde

La tension dans les territoires occupés

# Israël a décidé de rouvrir partiellement la bande de Gaza

**Le ministère israélien de la défense a décidé vendredi 5 juin de rouvrir partiellement et graduellement à partir de lundi la bande de Gaza, fermée depuis le 25 mai dernier, l'administration militaire craignant qu'une fermeture prolongée de ce territoire ne pousse à bout la population palestinienne. A partir de lundi 8 juin les travailleurs palestiniens âgés de vingt-huit ans au moins seront autorisés, et pour une période non définie, à reprendre leur emploi en Israël. Des conditions draconiennes leur sont imposées.**

GAZA

*de notre envoyé spécial*

*« La solution du problème est élémentaire. »* Confortablement installé sous une vaste tente bleue, gardée par de jeunes soldats ruisselants de sueur, sous le soleil brûlant de Gaza, M. Zvi Haendel, chef de file des colons juifs du territoire, a trouvé la solution : *« Il faut d'abord chasser du pays les mille deux cents et quelque activistes arabes qui incitent quotidiennement les leurs à assassiner des juifs. Ensuite et ensuite seulement, on pourra rouvrir le territoire à la libre circulation car, je vous le garantis, l'Intifada sera alors terminée. »*

De la certitude des idées simples appliquées à une question qu'on pouvait croire légèrement plus complexe. Président élu du conseil régional formé par les cinq mille colons qui se sont installés, avec beaucoup d'armes et de bagages, parmi les sept cent cinquante mille Palestiniens de la bande de Gaza, M. Haendel ignorait, lorsque nous l'avons rencontré vendredi 5 juin en début d'après-midi, que les autorités de Tel-Aviv allaient annoncer, un peu plus tard dans la journée, la levée très partielle des restrictions imposées depuis douze jours à la population arabe du plus explosif des territoires occupés.

Hermétiquement clos depuis l'assassinat, le 24 mai dernier à Bat-Yam, d'une jeune fille israélienne, le « chaudron de Gaza », avec ses huit camps de réfugiés surpeuplés (environ trois cent cinquante mille personnes) et son chômage endémique (entre 30 et 40 % de la population active), menaçait à la longue d'exploser. Outre la privation de revenus infligée aux trente et quelque mille chefs de famille qui s'en vont chaque jour, d'ordinaire, gagner légalement leur vie en Israël, l'interdiction de sortir du territoire privait également les agriculteurs et les industriels des débouchés traditionnels pour leurs produits, la Cisjordanie et le marché israélien.

A partir de lundi, et pour une période non définie, les travailleurs palestiniens de Gaza âgés de vingt-huit ans au moins – sur la base de statistiques à peu près fiables, il a été déterminé que la plupart des activistes voués à la violence sont plus jeunes – seront autorisés à reprendre leur emploi en Israël. Mais à trois conditions : qu'ils soient détenteurs de permis de travail légaux (or entre dix et quinze mille personnes exercent d'ordinaire de petites activités diverses en Israël sans aucun permis), qu'ils appartiennent à une entreprise embauchant au moins dix employés – pas question de laisser des petits artisans sans moyens employer des Palestiniens qu'ils ne peuvent pas surveiller eux-mêmes, – que les employeurs, enfin, assurent eux-mêmes le transport de leurs salariés de Gaza.

## *Une solution musclée*

D'après la presse israélienne, ce sont là quelques-unes des mesures draconiennes qui ont été exigées par les collègues de MM. Moshe Arens et David Lévy, ministres respectivement de la défense et des affaires étrangères, et partisans déclarés de la levée globale des restrictions, avant de donner leur accord à la levée partielle du blocus. Pour se prémunir face à l'opinion publique, dans le cas où il y aurait de nouvelles attaques contre des citoyens juifs, le gouvernement de M. Itzhak Shamir a précisé que ces « libéralités » excluaient le camp de réfugiés de Nousseirat, tenu pour responsable collectivement du fait que l'assassin de la jeune fille de Bat-Yam en était originaire.

Au diable la logique ; les élections générales israéliennes sont prévues pour dans moins de trois semaines et le Likoud de M. Shamir ne fait pas bonne figure dans les sondages... *« Evidemment,* ronchonne le chef des colons du territoire, disciple déclaré du Goush Emounim, ce Bloc de la foi qui colonise « religieusement » tous les territoires arabes conquis en 1967. *Ce gouvernement, bien trop sensible à l'opinion internationale et d'abord à celle des Américains dont on espère encore de l'argent, a toujours peur de prendre les mesures qui s'imposent. »*

Pour obtenir l'expulsion massive de ceux qu'ils appellent *« les incitateurs au meurtre »*, les colons de Kfar-Darom montent la garde depuis dix jours, à l'endroit même où *leur rabbin a été poignardé* à mort le 27 mai par un Palestinien. Sous la conduite de M. Haendel, ils ont entamé une grande campagne nationale de signatures en faveur de leur projet. Plus de cent cinquante mille Israéliens, jurent-ils, ont déjà apporté leur soutien à cette campagne qui vise, grosso modo, tous les activistes palestiniens connus, y compris les plus « politiques », les militants libérés des cachots, *« les prêcheurs de haine dans les mosquées »*, et les activistes du mouvement islamique Hamas.

Par la voix de leur chef, quarante-deux ans posés sur des épaules de docker et surmontés d'une kippa brune, les colons de Gaza sont certains de détenir la solution. *« Les Arabes, voyez-vous, sont à 95 % des gens comme nous, des gens très bien, qui veulent vivre en paix. Seulement, ils sont terrifiés par quelques terroristes masqués et armés de Kalachnikov. S'ils refusent de poursuivre l'Intifada contre nous, ils sont assassinés, vous comprenez ? »*

De l'autre côté de la route, à 20 mètres de la tente, un chef de famille palestinien à qui les colons, de leur propre aveu, n'ont jamais adressé la parole n'est pas tout à fait du même avis. M. Khalil Salman Bachir, quarante et un ans et cinq enfants en bas âge, a la malchance de posséder une petite exploitation agricole qui jouxte Kfar-Darom. Le 27 mai, le meurtrier palestinien qui a poignardé le rabbin a probablement traversé son verger.

Alors, le soir même, quand M. Bachir est rentré de l'établissement scolaire où il enseigne l'anglais, il a trouvé ses serres déchiquetées, les vitres de sa véranda par terre, son téléviseur en morceaux, son épouse enceinte en larmes et son jeune fils de dix ans avec un œil au beurre noir et une dent cassée. *« Des »* colons juifs, que M. Haendel *« ne connaît pas »*, étaient passés par là, brisant tout ce qu'ils pouvaient.

Ils se sont saisis d'un bulldozer et ont essayé de démolir l'école située en face du pavillon de M. Bachir, un établissement géré par l'agence des Nations unies pour l'aide aux Palestiniens (UNRWA). Enfin, après deux heures de terreur, l'armée est arrivée sur les lieux. Et dans les minutes qui ont suivi, le bulldozer a servi, le plus légalement du monde, à déraciner quarante-huit des deux cents et quelque orangers de M. Bachir.

*« Ce n'était pas pour le punir de quoi que ce soit,* jure M. Haendel, *c'est par mesure de sécurité, pour empêcher de nouveaux assassins de se cacher là, ou des lanceurs de pierres de lapider nos voitures qui passent sur la route. »* Le propriétaire du verger recevra-t-il une juste compensation ? *« Ah non, je ne crois pas. Tout de même, avec tous ces meurtriers arabes qui circulent, il n'est pas possible que personne, dans la population locale, ne puisse nous renseigner sur leurs identités. S'ils veulent vivre en paix avec nous, il faut qu'ils nous aident... »*

PATRICE CLAUDE

Dégageant un crédit de 90 millions de marks

# L'Allemagne invite la France à financer le projet ANS de missile anti-navires

Sans attendre une décision des autorités françaises, qui sont leur coopérant en la matière, la division « armement » du ministère allemand de la défense et l'Office fédéral pour la technique d'armement et l'approvisionnement (BWB) viennent d'attribuer un premier crédit public de 90 millions de marks (l'équivalent de 300 millions de francs) au programme ANS d'un missile anti-navires supersonique destiné aux marines des deux pays. Cette initiative de Bonn, qui traduit l'intérêt des Allemands pour ce projet, a été annoncée par Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB) à son partenaire français, le groupe Aérospatiale, qui, de son côté, n'a pas eu le « feu vert » de l'Etat.

Depuis 1982, Aérospatiale et son associé allemand cherchent à concevoir le successeur du missile surface-surface Exocet, qui, dans ses différentes versions, s'est vendu en vingt ans à plus de 2 820 exemplaires à vingt-huit pays, face, notamment, à un concurrent, le Harpoon, du groupe américain McDonnell Douglas. Les deux constructeurs européens ont mis au point le missile ANS (anti-navires supersonique), qui, à 3 000 kilomètres à l'heure, est censé atteindre des bâtiments à 180 kilomètres de distance du navire lanceur, avec, selon des simulations sur ordinateur, 94 % de coups au but.

## *Forte inquiétude à Aérospatiale*

Le programme ANS a la particularité de faire appel à la technologie de propulsion du statoréacteur supersonique, qui, depuis 1986, équipe le missile air-sol nucléaire ASMP à bord des Mirage IV, des Mirage 2000-N et des Super-Etendard. Cette technologie nouvelle du statoréacteur peut ouvrir la voie à des avions hypersoniques au siècle prochain. A ce jour, seuls les Français et les Allemands en ont acquis la maîtrise. Mais il apparaît que les Russes tentent aussi de la développer et que, de leur côté, les Etats-Unis, dans le cadre de ce qu'on a appelé les programmes d'urgence et secrets nés de la guerre du Golfe, se sont lancés dans des études comparables.

En Allemagne et en France, les besoins exprimés par les deux marines sont de 700 missiles ANS, auxquels il convient d'ajouter l'exportation avec le remplacement du marché actuel de l'Exocet, estimé à 40 milliards de francs en vingt ans.

A la différence des Etats-Unis, où la production du missile Harpoon a été financée aux trois quarts par la marine et par les dons de matériels américains (le plan FMS) à l'étranger, le coût du développement de l'ANS, évalué à 3 milliards de francs, doit être réparti en quatre parts égales par les deux gouvernements et les deux industriels français et allemands.

Prélevant ses crédits sur le budget spécial ouvert pour tenir compte des enseignements de la crise dans le Golfe, le gouvernement allemand vient d'allouer plus de 90 millions de marks (quelque 300 millions de francs) au programme ANS. Il s'agit d'une première tranche pour des études étalées entre 1992 et 1994. A maintes reprises, le ministère français de la défense a, pour sa part, repoussé sa décision, avançant l'argument que sa prochaine programmation militaire n'était pas définitivement arrêtée. Le gouvernement allemand a donné à son partenaire français jusqu'au 1er juillet pour connaître sa décision, sans risquer d'être taxé d'une pénalité financière.

Le groupe Aérospatiale redoute, en cas de refus de la France, de perdre son savoir-faire, de devoir disperser ses équipes d'ingénieurs des bureaux d'études dans le secteur du statoréacteur et de laisser à McDonnell Douglas un fonds de commerce rentable dans le domaine des missiles anti-navires.

*A la division « missiles » du* groupe français, qui emploie 5 500 personnes, on se montre particulièrement inquiet. En 1991, le chiffre d'affaires a reculé de 22 %, ce qui reflète les difficultés à obtenir des contrats de clients étrangers, et, pour le premier trimestre de 1992, les prises de commandes nationales ou à l'exportation marquent le pas – avec à peine 450 millions de francs – quand l'objectif fixé pour l'ensemble de l'année a été de quelque 5 500 millions de francs.

JACQUES ISNARD

# M. Fillon (RPR) dénonce le « mutisme conceptuel » de M. Mitterrand en matière de dissuasion

Délégué général du RPR pour les questions de défense, député RPR de la Sarthe et ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée, M. François Fillon s'en est pris, vendredi 5 juin, au *« mutisme conceptuel »* du chef de l'Etat à propos de la décision de réduire le niveau de l'alerte au sein des forces nucléaires (*le Monde* du 5 juin). *« Une fois encore, ce n'est pas la mesure en elle-même qui est condamnable,* a dit M. Fillon, *c'est l'absence de stratégie directrice. Autrefois, le général de Gaulle précisait, devant la nation et à haute voix, avec clairvoyance et audace, la politique de défense de la France. François Mitterrand, lui, reste silencieux (...). En réalité, on peut sérieusement craindre que l'homme ne soit un peu perdu dans le nouvel univers stratégique qui se dessine. »*

D'autre part, M. Fillon propose que *« le programme Rafale marque une pause »* et que *« l'armée de l'air renouvelle une partie de son parc aérien vieillissant en se dotant de Mirage 2000-5 »*. Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le sort de l'avion de combat européen (*le Monde* du 6 juin), il suggère d'ouvrir une négociation avec l'Allemagne *« en vue d'une coopération autour d'un projet d'avion futur qui verrait ses principales caractéristiques dérivées de l'actuel prototype du Rafale tout en satisfaisant aux spécificités des Allemands »*.

Une enquête du « Monde »

# *La France « écolo »*

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que veulent-ils ? A partir du *mardi 9 juin (nos éditions datées 10 juin), le Monde* enquête, jusqu'à la fin de la semaine, sur l'écologie politique en France, ses rivalités, ses ambiguïtés et sa place en Europe.

Au sommet de Managua

# Les présidents d'Amérique centrale lancent un appel à l'aide

A l'issue d'une réunion au sommet de deux jours à Managua, les chefs d'Etat du Costa-Rica, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et du Salvador ont lancé, vendredi 5 juin, *un appel à l'aide à la communauté internationale* pour empêcher que le processus de démocratisation entamé dans la région n'échoue devant les difficultés économiques accentuées par la baisse des cours du café et les menaces pesant sur les exportations de bananes vers la CEE.

Plus de 60 % des 30 millions d'habitants de la région sont touchés par la pauvreté. *« Il n'y a pas que la guerre qui doive attirer l'attention.* (...) *Sans croissance économique et sans justice sociale, la paix ne sera qu'une illusion de plus en Amérique centrale »*, a déclaré la présidente nicaraguayenne, Mme Violeta Chamorro. Les autres présidents de l'isthme ont envoyé une lettre conjointe à M. Bush, l'exhortant à débloquer 150 millions de dollars destinés au Nicaragua. Cette aide a été récemment gelée par le Congrès, pour protester contre l'influence des sandinistes dans la police et dans l'armée, dont le général Humberto Ortega, frère de l'ex-président, est resté le chef. – *(AFP, UPI.)*

# Un attentat contre une chaîne de télévision péruvienne fait cinq morts

Cinq personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées après qu'un camion piégé a explosé, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juin, devant les locaux de la chaîne « 2 » de télévision de Lima. Parmi les victimes figure Alejandro Perez, célèbre présentateur du bulletin d'information « 90 secondes ».

L'attentat, qui a détruit les installations de la « 2 » et endommagé de nombreux immeubles voisins, a été perpétré au moment de la diffusion de cette émission, connue pour la qualité de ses informations sur les activités du mouvement Sentier lumineux et sur le trafic de la drogue. La police estime que le camion piégé contenait 600 kilogrammes de « dynamite dopée », mélange explosif à base d'urée et de pétrole combiné à de la dynamite. Il s'agit du premier attentat commis par ce mouvement « maoïste » contre un organe de presse. – *(Corresp.)*

Invoquant de « profondes blessures personnelles »

# Le docteur Habibi démissionne du Centre national de transfusion sanguine

Le docteur Bahman Habibi, conseiller médical du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), a annoncé vendredi 5 juin qu'il démissionnait de *« toutes ses activités concernant la transfusion sanguine en France »*. Dans un communiqué, le docteur Habibi précise qu'après vingt-deux ans passés au service de la transfusion sanguine française au sein de la Fondation nationale de transfusion sanguine il a décidé de mettre fin à ses fonctions. Faisant allusion à la réforme de la transfusion sanguine, il ajoute : *« Les modifications de la structure organique qui m'emploie n'ont fait que faciliter cette décision. Mais mon départ résulte essentiellement des profondes blessures personnelles que j'ai subies depuis plusieurs mois dans l'exercice d'une profession que je me suis efforcé de servir au mieux de mes capacités »*.

Le docteur Habibi fait là allusion aux nombreux articles de presse qui l'ont mis en cause dans l'affaire du sang contaminé. Il avait été une première fois, en novembre 1991, accusé par *l'Evénement du Jeudi* d'avoir *« truqué »* son rapport « sida et transfusion sanguine » remis aux autorités ministérielles en mai 1985, ce qui avait valu à l'hebdomadaire d'être condamné pour diffamation. En mars dernier, alors qu'il participait à une réunion scientifique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, le docteur Habibi fut agressé physiquement, enchaîné et couvert de peinture rouge par des membres de l'association de lutte contre le sida Act Up. Après cet incident filmé par des équipes de télévision, plusieurs personnalités scientifiques – les professeurs Jean-Claude Gluckman, David Klatzmann, Luc Montagnier et Willy Rozenbaum, ainsi que le docteur Jean-Baptiste Brunet – prirent la défense du docteur Habibi dans un article publié par *le Monde* (daté 22-23 mars).

Dernièrement, *le Journal du dimanche* (daté 31 mars), revenait à la charge, insinuant que si le docteur Habibi n'avait pas été inculpé dans l'affaire des hémophiles contaminés par le virus du sida, ce serait en raison de mystérieuses protections dont il bénéficierait.

Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la transfusion sanguine le docteur Habibi était ces derniers temps très affecté par les incessantes attaques dont il était l'objet.

F. N

SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1992 a été tiré à 489 033 exemplaires.